

PUBLICATION DE LA SGCE
FASCICULE FORMATION GÉNÉALOGIE
RECUEIL DES TRUCS À PIERRE
2011 À 2019



Société de
généalogie
des Cantons-de-l'Est

819 821-5414 | www.sgce.qc.ca



Tirés de la revue

L'Entraide généalogique

Volume 34 No 3 à

Volume 43 No 1.

Auteur : Pierre Connolly (2795)

Édition et impression : SGCE

Montage : Paul Desfossés (3487)

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Vol.	
34-3	VOTRE ARBRE GÉNÉALOGIQUE 1
34-4	LES ACTES NOTARIÉS 4
35-1	VOS ANCÊTRES "DES ÉTATS" 7
35-2	GEDCOM? MAIS À QUOI ÇA SERT? 10
35-3	POUR MANIPULET DES FICHIERS PDF 13
35-4	DES TABLEAUX À IMPRIMER 15
36-1	FAIRE DE LA GÉNÉALOGIE AUX É-U. COMMENT UTILISER LES RECENSEMENTS. 18
36-2	BROTHER'S KEEPER EN VIDÉO, CONJUGUER AU PLURIEL! 21
36-3	CES RESSOURCES QU'ON NÉGLIGE TROP 23
36-4	À LA RECHERCHE DE NOS ACADIENS 27
37-1	DIFFUSER LES RÉSULTATS DE VOS RECHERCHES 30
37-2	ALORS, ON IMPRIME? 35
37-3	VOUS CHERCHEZ UN VOLUME, UN DOCUMENT, UNE CARTE? 38
39-1	LIGNÉES GÉNÉALOGIQUES EMBROUILLÉES: DÉMÊLONS LES TERMES 43
39-2	LES MARIAGES PAR LICENCE AU QUÉBEC, VOUS CONNAISSEZ? 15
39-3	DIFFUSION ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE BK VIENT À NOTRE RESCOUSSE 48
39-4	ALORS, ON PUBLIE CHEZ LULU? 52
40-1	CHOISIR LE BON OUTIL DE RECHERCHE POUR L'ÉTAT CIVIL 55
40-2	REGISTRES: L'ÉNIGME DE SAINT-CLAUÉ RÉSOLUE 57
40-3	COMMENT ÉTABLIR UNE "PREUVE GÉNÉALOGIQUE?" 59
40-4	SOURCES ET RÉFÉRENCES 63
42-1	FORMATION SUR LE WEB TRUCS À PIERRE 67
42-2	LES JOURNAUX: VOS ENNEMIS OU VOS AMIS? 69
42-3	PARLONS DE LOWELL'S VOULEZ-VOUS? 71
42-4	L'HISTOIRE DE SHERBROOKE VOUS EST RACCONTÉE: CHRONIQUE DE LECTURE 74
43-1	VIEUX DOCUMENTS ILLISIBLES: SECRET ET MAGIE NOIRE 76

1 Les trucs à Pierre

Votre arbre généalogique

Pour les généalogistes que nous sommes, un beau tableau présentant une lignée ancestrale ou un arbre généalogique est toujours quelque chose d'agréable et de très apprécié. Saviez-vous qu'en tant que membre de la SGCE, de tels tableaux vous sont disponibles pour peu d'efforts et à très peu de frais ? Cet article vous expose quelques-unes des options offertes sur le site de Mes Aïeux.

Vous avez certainement noté en visitant ce site qu'il vous offre de monter lui-même votre arbre généalogique.

Il suffit de vous identifier (votre nom, et les noms de vos parents) pour que l'Assistant de Mes Aïeux crée « automatiquement » votre arbre. Dans la plupart des cas, Mes Aïeux inscrira dès le départ plusieurs de vos ancêtres. Par la suite, il vous suffira d'utiliser la baguette magique du site (elle porte bien son nom) pour ajouter d'autres ancêtres. À chaque coup de baguette magique, vous ajouterez des dizaines et des dizaines d'ancêtres à votre arbre.

Figure 1 :
Mon arbre généalogique
(partie)



Les trucs à Pierre

Votre arbre généalogique (suite)

Vous pourrez ajouter ce que vous voudrez par la suite : photos, contrats, actes, testaments, inventaires et tutti quanti. Ajoutez les dates de naissance, de décès, les métiers, les lieux de résidence et quoi encore.

Construire votre arbre ne vous coûtera pas un sou, en utilisant les bons que vous recevez chaque année avec votre carte de membre de la Société.

Si vous le souhaitez, vous pourrez inviter vos amis à consulter votre arbre et à vous faire des suggestions, le cas échéant. Seules les personnes que vous invitez personnellement ont accès à votre arbre, et vous pourrez leur retirer cette invitation en tout temps. Cette option vous donne également une excellente vitrine Internet pour vos données, ce qui est tellement plus simple que de créer votre propre site internet pour exposer vos données.

Ensuite, vous pourrez songer à réaliser des impressions de lignées ancestrales et des arbres généalogiques pour les personnes de votre choix dans votre arbre. Vous voulez faire un beau cadeau à un enfant, à un parent, ou à qui que ce soit de la famille ? Voyons ce que vous pourrez offrir... Mes Aïeux offre la possibilité d'imprimer :

- Une lignée paternelle ou maternelle, pour n'importe qui (12X16);
- Un arbre généalogique ascendant, pour n'importe qui (18X24);
- Un arbre généalogique 2 en 1 ascendant (24x18) (magnifique!).

Si vous avez une bonne imprimante, vous pouvez facilement réaliser directement chez vous une lignée paternelle ou maternelle d'excellente qualité. Pour les arbres, il faudra avoir recours à un service d'impression pour pouvoir imprimer sur un support de plus grande taille. Mais de telles impressions sur papier de bonne qualité ne vous coûteront que quelques dollars par tableau de toute façon. La boutique Copie de l'Est, sur 13^e Avenue à Sherbrooke, fait un excellent travail à des prix compétitifs.

En plus, Mes Aïeux vous offre un service d'impression de qualité supérieure sur papier épais de type plastifié à des prix plus que raisonnables. Des exemplaires sont présentement affichés dans la salle de bibliothèque à la Société.

Lors de la réalisation de vos tableaux, Mes Aïeux vous offre deux types différents de présentation. N'hésitez pas à essayer l'un et l'autre pour décider lequel vous préférez.

J'inclus en fin du présent article un exemple de tableau que j'ai réalisé chez moi, à la maison.

Le site web de Mes Aïeux vous offre plusieurs clips vidéo explicatifs concernant l'arbre généalogique à l'adresse que voici : <http://www.mesaieux.com/fr/aide-arbre-video.asp>

N'hésitez pas à consulter ces clips pour apprendre à monter et à utiliser votre arbre généalogique.

Pharmacie Anik Bertrand
affiliée à



1470, rue King Ouest
Sherbrooke, Québec
J1J 2C2


Anik Bertrand
Pharmacienne

Téléphone : 819 564-3111
Télécopieur : 819 564-5027


Les trucs à Pierre

Votre arbre généalogique (suite)


ARBRE GÉNÉALOGIQUE
à Pierre Connolly



Pierre Connolly
1914



Yvonne Cloutier 1904-1976	le 15 Août 1935 Saint-Michel, Sherbrooke, Québec	Léo Connolly 1905-1966
Louis-Onésime Cloutier 1871-1923	le 5 Février 1894 Sainte-Perpetue, Sainte-Perpetue, Québec	Marie Tellier 1880-1942
Charles Cloutier 1841-1900	le 6 Octobre 1863 Saint-Zéphirin, Saint-Zéphirin-De-Contreil, Québec	Caroline Toussaint 1844
François Cloutier 1804-1880	le 15 Septembre 1820 Saint-Jean-Baptiste, Nicolet, Québec	Therese Lafond 1810-1854
François Cloutier	le 16 Février 1801 Saint-Antoine, Bas-Du-Fleuve	Josephite Benoit
Alexis Cloutier -1781	le 13 Janvier 1766 Saint-Pierre, St-Pierre-De-Sud, Québec	Marie-Madeleine Picard -1823
Joseph Cloutier -1776	le 28 Septembre 1733 Montmagny, Qc	Marie-Madeleine Lefebvre -1784
Charles Cloutier	le 6 Février 1685 Château-Richer, Qc	Anne Thibault
Zacharie Cloutier -1708	le 4 Avril 1648	Marie-Madeleine Émond -1708
Zacharie Cloutier -1677	le 18 Juillet 1616	Sainte Dupont -1680
Denis Cloutier	avant le 31 Décembre 1590	Renée Brière

Mes Aïeux  100 ans de service en ligne sur /
MesAieux.com

Un autre clip intéressant peut être visionné depuis la page d'accueil du site à :
<http://www.mesaieux.com>

ou encore à l'adresse suivante :
<http://tva.canoe.ca/emissions/salutbonjour/chroniques/sb/divertissementtechno/117876/la-genealogie-simplifiee-grace-au-web>

Il s'agit d'une présentation faite à l'émission Salut Bonjour, de TVA.

Comment ça marche?

Le principe est simple. Vous savez que le site de Mes Aïeux peut rechercher le mariage d'un couple et afficher les parents de chacun des conjoints. Partant de là, si le site peut trouver le mariage de vos parents, il connaît par le fait même vos grands parents; partant du mariage de vos grands parents, il peut remonter d'une génération, et ainsi de suite. À chaque génération retracée, le site inscrit automatiquement (si vous le souhaitez) les parents de chacun des conjoints dans votre arbre, ainsi que leur mariage.

Voilà donc : vous savez que faire son arbre généalogique prend beaucoup de temps. Mais si vous demandez à Mes Aïeux de le faire pour vous, c'est tellement plus facile!

Donc, tout est là : il ne vous reste qu'à en profiter !

Pierre Connolly #2795



RE/MAX
D'ABORD INC.
Agence Immobilière

157, boul. Jacques-Cartier
Sherbrooke (QC) J1J 2Z4

Bureau : 819 822.2222
Cell Hélène : 819 574.7141
Cell Lise : 819 345.2092
Téloc. : 819 564.1141

Lise Leblanc courtier Immobilier
Hélène Tousignant courtier Immobilier



Clinique optométrique
de Sherbrooke

243, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1H 1P8

Dr Charles Léonard, O.D.
Optométriste
charles@cliniqueopto.com

Tél. : 819 563-1191
Télec. : 819 563-1522
www.opto-reseau.com

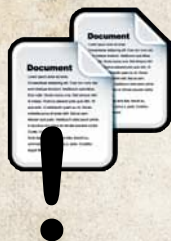
Les trucs à Pierre

Les actes notariés ou « Comment rechercher, et trouver, des contrats notariés »

Les contrats notariés ont mauvaise réputation : on dit qu'ils sont difficiles à trouver, qu'ils sont difficiles à lire, qu'il faut suivre un cours de paléographie pour pouvoir les comprendre et quoi encore. Ce n'est pas nécessairement le cas tout le temps !

Il y a plusieurs façons de consulter les actes notariés. Dans cet article je vais vous présenter une façon simple de consulter certains actes notariés par le truchement de l'internet. Je vous préviens, tous les actes notariés ne sont pas encore accessibles de cette façon, mais beaucoup le sont, pour notre plus grand plaisir.

Ajoutons tout de suite que les actes notariés qui sont numérisés et disponibles sur le web, le sont par l'entremise de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ); ce sont surtout les greffes des notaires actifs de 1800 à 1930 environ. Comme le processus de numérisation est long, BAnQ a choisi de numériser en premier les greffes de notaires qui n'avaient pas déjà été microfilmés; c'est pour cette raison que la couverture actuelle se limite essentiellement à la période précitée.



Les notaires sont tenus de conserver copie des contrats qu'ils rédigent dans des cahiers, un peu comme les registres paroissiaux que vous connaissez; l'ensemble des cahiers d'un notaire constitue son «greffe». De plus, à la fin de chaque année, le notaire est tenu par la loi de préparer un index des actes de l'année terminée, et de joindre cet index annuel à son greffe. Cet index doit contenir pour chaque acte le numéro séquentiel de l'acte, sa date de passation, les noms des parties à l'acte et une brève description du type d'acte. À la fin de sa pratique (décès, retraite...) le greffe du notaire est transmis au greffe de son district judiciaire pour archivage.

Accéder aux Archives notariales de BAnQ.

Notez tout de suite que BAnQ change souvent la présentation de son portail web; mais généralement, on finit par s'y retrouver sans trop de problème. On accède au site de BAnQ à l'adresse www.banq.qc.ca; sur la page d'accueil, repérez l'option « Collections » sur la barre de menu du haut de la page; cliquez sur cette option et vous obtiendrez une liste intitulée « Toutes les collections »; cliquez sur « Généalogie », vous obtiendrez une liste intitulée « Instruments de recherche en ligne »; cliquez sur « Archives des notaires du Québec »; vous y voici.

D'abord, identifier son notaire.

La plupart des familles utilisaient un même notaire. Quand vous aurez repéré le notaire qui s'occupait des actes d'un membre de votre famille, vous avez bien des chances d'y retrouver les actes des autres membres de la même famille.

Allons-y donc avec un exemple. Je cherche le contrat de mariage de mon arrière-grand-père, nommé Joseph Connolly. Il s'est marié à Wotton le 18 janvier 1864. Un coup d'œil dans la base de données intitulée « Paroisses du Canada » (disponible à la Société ou en téléchargement sur le site de la Société) me permet de constater que Wotton est dans le district judiciaire de Saint-François. J'aurai besoin de cette information puisque les notaires sont répertoriés par le district judiciaire où ils exercèrent.

Une fois rendu sur la page de BAnQ indiquée ci-dessus, je me dirigerai dans le menu vertical, à gauche, dans la section des notaires « Par district » et je cliquerai sur la ligne « L-Z » pour atteindre Saint-François. La liste se développe et me permet maintenant de cliquer sur « Saint-François ».

J'ai maintenant la liste de tous les notaires du district judiciaire de Saint-François. Ils sont présentés par ordre alphabétique, avec leurs années de pratique. Certains noms de notaires sont précédés d'un astérisque : ceci

Les trucs à Pierre

Les actes notariés (suite)

indique que le texte des actes de ces notaires est disponible sur le site; le greffe des autres notaires n'a pas encore été numérisé, mais le site donne tout de même leurs index.

Allons-y pour la chance. Nous allons chercher un notaire dont le greffe est numérisé et qui pratiquait en janvier 1864. Si vous examinez attentivement la liste, vous notez comme moi qu'il n'y en a que deux (au moment d'écrire cet article) : Élie-Simon Mazurette et Jacques Picard. Nous allons examiner les index de ces deux notaires à la recherche de notre contrat.

Nous cliquons sur le nom d'Élie-Simon Mazurette. Notez que dans le menu vertical, à gauche, sous le titre « Exploration », nous avons le choix entre trois méthodes de recherche : Répertoire chronologique, Index des noms, Actes. Comme nous cherchons un mariage au début de 1864 (18 janvier) et que le notaire Mazurette a débuté sa pratique en 1864, nous allons sauver du temps en allant directement aux actes, en commençant au tout début de sa pratique, en assumant qu'il a commencé à pratiquer le 1^{er} janvier 1864. Nous cliquons sur « Actes » et nous obtenons une liste de séries d'actes. Nous pouvons noter immédiatement que la première série (actes nos 1 à 200) commence le 12 septembre de 1864, ce qui est trop tard pour notre contrat. Les gens passaient habituellement leur contrat de mariage quelques jours à peine avant ou après la cérémonie religieuse. Donc, il est inutile de fouiller le greffe du notaire Mazurette, et nous allons retourner à celui du notaire Picard.

Établissons la commande « Page précédente » jusqu'à ce que nous revenions à la liste des notaires du district de Saint-François, et choisissons le notaire Jacques Picard. Cette

fois-ci, nous constatons qu'il y a au-delà de 11 000 pages de contrats. Nous n'allons certainement pas nous lancer tête baissée dans ce fratras sans savoir où aller. Nous devons d'abord trouver le numéro du contrat de mariage que nous cherchons. Nous allons cliquer sur « Index des noms », puis sur la lettre « C » puisque l'époux se nomme Connolly.

Vous devriez voir à votre écran une série de têtes de pages. Je vous rappelle que nous cherchons l'index pour l'année 1864. Donc, nous faisons défiler les pages en notant l'année qui est indiquée en haut de chaque page, à gauche. A la page 46 de l'index, nous voyons la fin de 1863 et le début de 1864. Cliquons sur cette page, puis commandons « l'affichage pleine page ». Et voilà que sur la deuxième ligne, nous voyons pour le 17 janvier de 1864, le contrat de mariage no 787 entre Joseph Connolly et Mlle Delima Lahaie : c'est le contrat que nous cherchons! Nous prenons note de la date et du numéro : 17 janvier 1864, no 787.

Nous pouvons écarter cette page. À gauche, nous cliquons maintenant sur « Actes » dans la section « Exploration ». Localisons maintenant la série d'actes contenant le numéro 787 : c'est la série 601 à 800. Nous cliquons pour afficher cette série. Notre écran nous montre une liste de têtes de pages. Prenez un instant pour examiner une de ces têtes de pages : quand la tête de page correspond à un nouveau contrat, on y trouve le numéro de l'acte, ainsi que la date, ce qui correspond tout à fait aux informations que nous possédons. Partons maintenant à la recherche du contrat no 787.

On voit que le site nous offre 13 séries de têtes de pages. Comme nous cherchons le no 787 dans une série allant de 601 à 800, il est

Pharmacie Anik Bertrand

affiliée à



1470, rue King Ouest
Sherbrooke, Québec
J1J 2C2

Anik Bertrand
Pharmacienne

Téléphone : 819 564-3111
Télécopieur : 819 564-5027

Les trucs à Pierre

Les actes notariés (suite)

clair que notre contrat est plutôt vers la fin de cette section. Cliquons donc sur le « groupe de pages » no 12. La première tête de page indique le no 781. Défilons lentement vers le bas... à la page 571, nous trouvons le contrat no 787. Avant d'ouvrir le contrat, nous pouvons consulter la liste des pages suivantes pour constater que notre contrat fait six pages : ça valait la peine! Cliquons sur la page 571 pour l'ouvrir, puis demandons l'affichage plein écran. Et le voilà!

Vous allez très certainement vouloir garder copie de ce contrat. Notez la commande « Enregistrer une copie » sur la barre de menu, en haut. Le fichier que vous allez enregistrer est au format pdf. Prenez note de l'emplacement où vous l'enregistrez. Pour obtenir la page suivante, fermez l'écran « affichage plein écran » et vous pourrez alors cliquer sur le bouton « suivante » en haut de la page au petit format. Ceci vous permettra d'afficher les six pages du contrat en question, une à une et d'en conserver copie. Veuillez noter que vous pouvez consulter l'acte no 787 en question sur le site de la Société dans la section « Les annexes » de la page de *l'Entraide généalogique*, sous le titre « Actes notariés-exemple ».

Ceci termine la recherche du contrat de mariage de Joseph. Mais il est probable que Joseph ait passé d'autres actes chez le même notaire Picard. Si nous retournons en arrière (marche arrière dans le navigateur) pour retourner à la liste des pages d'index par la lettre « C », nous pourrions réviser chacune des pages de l'index à la recherche d'autres actes impliquant Joseph Connolly. J'y ai trouvé des choses très intéressantes. Par exemple, quelques années avant son mariage, Joseph cède ses droits miniers sur sa propriété de

Wotton : toutes les conditions sont décrites, de même que le prix.

En dépouillant le greffe du notaire Picard, j'ai trouvé une cinquantaine d'actes divers : mariages, testaments, ventes, emprunts, quittances et quoi encore. Certains sont à peu près sans intérêt, mais d'autres nous donnent des informations tout à fait inédites sur la vie de la famille, un vrai trésor.

Enfin, pour ce qui concerne les notaires dont l'index est diffusé sur le site de la BAnQ et dont les actes ne sont pas encore numérisés, rappelez-vous que plusieurs ont déjà été microfilmés; donc ces actes sont disponibles aux Archives nationales sur microfilms.

Voilà. Il me reste qu'à vous souhaiter une bonne recherche!

Pierre Connolly #2795

Référence :

LES RÉPERTOIRES DE NOTAIRES. http://www.banq.qc.ca/histoire_quebec/branche_sur_notre_histoire/notaires.jsp



RE/MAX
D'ABORD INC.
Agence Immobilière

157, boul. Jacques-Cartier
Sherbrooke (QC) J1J 2Z4

Bureau : 819 822.2222
Cell Hélène : **819 574.7141**
Cell Lise : **819 345.2092**
Télé. : 819 564.1141

Lise Leblanc
courtier Immobilier

Hélène Tousignant
courtier Immobilier



Opto 
RÉSEAU

Clinique optométrique
de Sherbrooke

243, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1H 1P8

Dr Charles Léonard, O.D.
Optométriste
charles@cliniqueopto.com

Tél. : 819 563-1191
Télec. : 819 563-1522
www.opto-reseau.com

Les trucs à Pierre

Vos ancêtres « des États »

Vous avez des ancêtres aux États-Unis ? Il est rare de trouver une famille de chez nous qui n'ait pas fait un séjour aux États-Unis à un moment ou l'autre. Et pour notre malheur, il n'est pas simple de retracer les actes dont nous avons besoin pour suivre les traces des nôtres au pays de l'Uncle Sam. Je vous présente ici deux pistes de recherche qui peuvent être utiles : deux sites web que vous pouvez utiliser à volonté.

Le site des Mormons

Le site web de l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours, ceux que nous appelons familièrement les Mormons, présente de plus en plus d'informations fort utiles pour retracer les actes de naissances, mariages et décès. Le contenu du site varie un peu d'un État à l'autre en quantité et en qualité, mais comme toujours, un peu vaut bien mieux que rien du tout.

Personnellement, j'ai été très chanceux dans mes recherches sur les Judd et les Connolly dans le Vermont et dans le Maine. Le Vermont est un des États de la Nouvelle-Angleterre pour lesquels les données sont les plus abondantes sur ce site. Je vous explique brièvement comment utiliser leur système, et ensuite, vous ferez vos expériences personnelles. Quand vous commencerez à trouver ce que vous cherchez, vous vous sentirez comme des enfants dans un magasin de jouets!

Avant de nous lancer dans nos recherches, précisons tout de suite que ce que vous allez trouver ici, ce ne sont pas des actes de baptême, mariage et sépulture religieux, comme ceux auxquels nous sommes habitués au Québec; ce sont plutôt des actes d'enregistrement civil, mais ils sont tout aussi officiels. À titre d'exemple, voici l'acte de décès de Nancy

Connolly (originaire de Richmond), épouse de John Judd :

DEATH - FEMALE.		P. 569
Full Name of Deceased	Judd, Nancy (Connolly)	
Usual Residence		
If in Hospital or Institution, its Name		
Color	Age 76 Yrs. 10 Mos. 19 Days	Single Married Widowed Divorced
Occupation		
Birthplace	Ireland	
Father's Name	Mitchel Connolly	
Father's Birthplace		
Mother's Maiden Name	Nancy	
Mother's Birthplace		
Date of Death	1879 Month Feb Day 11	
Disease Causing Death	Old age	
Contributing Disease		
Medical Attendant	Holland S. R. Fletcher	
Town	Holland	

Ces actes sont pour la plupart indexés aux noms; mais attention, la graphie des noms peut varier beaucoup, surtout pour les noms français écrits « au son »!!! Vous pouvez consulter le site des Généalogistes Associés de B. Fleury à <http://genealogistes-associes.ca/emigrants.php> pour consulter une liste des patronymes et des prénoms modifiés chez les émigrés américains. Après tout, faut pas que ce soit trop facile, non? Par contre le site des Mormons offre une certaine flexibilité dans la graphie des noms.

En premier, il faut vous rendre sur le site en question à <https://www.familysearch.org/> Dès votre arrivée sur la page d'accueil, vous serez tentés de lancer votre première recherche : ce serait une erreur dans la majorité des cas! Si vous lancez une recherche par nom ici, vous fouillerez TOUTE la banque de données du site, laquelle est littéralement IMMENSE. Et donc vous obtiendrez un si grand nombre de résultats que vos chances de trouver quelque chose de bon sont négligeables.

Regardez donc plutôt sous le bouton « SEARCH », là où c'est indiqué « Browse by

Les trucs à Pierre

Vos ancêtres « des États » (suite)

location », et choisissez la ligne « USA, Canada and Mexico ». Vous obtiendrez alors une très longue liste des territoires disponibles pour ces trois pays. Fouillez la liste jusqu'à repérer l'État qui vous intéresse, par exemple « Massachusetts Mariages, 1695 – 1910 », et cliquez. Vous noterez qu'il peut y avoir plus d'une série de documents qui conviennent à votre recherche ; pour le Massachusetts par exemple, il y a aussi une ligne « Massachusetts Mariages 1841 – 1915 ». Vous devrez considérer de devoir chercher les deux collections de documents.

Donc, après avoir cliqué sur votre choix de collection de documents, le serveur vous offre de saisir le nom pour lequel vous faites une recherche. Vous pourrez utiliser l'option « Advanced Search », qui vous permet de spécifier des critères supplémentaires pour votre recherche.

À partir de là, vous obtiendrez une liste des documents correspondant à vos critères. À vous de les parcourir et de voir si celui que vous cherchez s'y trouve. Dans certains cas, on vous offrira un résumé du document officiel seulement, et dans d'autres on vous offrira en plus une copie du document original (voir plus haut concernant le décès de Nancy Connolly).

Avant de terminer sur le sujet du site des Mormons, ajoutons que si vous avez examiné attentivement la longue liste des territoires

sous « USA, Canada and Mexico », vous aurez noté qu'il y a aussi des choses concernant le Québec, en particulier une section intitulée « Quebec Catholic Parish Registers 1621-1900 ». Il s'agit des registres paroissiaux, semblables à ceux du Fonds Drouin, à la différence que les registres des Mormons ont été photographiés dans les paroisses, alors que ceux de Drouin ont été photographiés dans les greffes des Palais de Justice. J'ai vu quelques occasions où la copie de Drouin était difficile à lire alors que celle des Mormons était plus facile à déchiffrer... et vice versa. De plus, la collection des Mormons est souvent incomplète. Mais ça peut souvent dépanner : c'est toujours bon à savoir.

Alors revenons à nos ancêtres américains. Vous avez fouillé autant que vous avez pu et vous n'avez toujours pas trouvé. Comme de raison, vous avez aussi fouillé les répertoires américains que nous avons à la Société : toujours rien. Il y a encore une petite lueur d'espoir... Et cette fois, c'est presque un secret que je vous dévoile.

Site web de documents d'archives.

Il y a un site web qui se spécialise dans la diffusion de documents d'archives. Au moment où j'écris ceci, ils ont en ligne pas moins de 938 répertoires de naissances, mariages



RE/MAX
D'ABORD INC.
Agence immobilière

157, boul. Jacques-Cartier
Sherbrooke (QC) J1J 2Z4

Bureau : 819 822.2222
Cell Hélène : **819 574.7141**
Cell Lise : **819 345.2092**
Télec. : 819 564.1141

Lise Léblanc
courtier immobilier

Hélène Tousignant
courtier immobilier



Opto RÉSEAU

Clinique optométrique
de Sherbrooke

243, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1H 1P8

Tél. : 819 563-1191
Télec. : 819 563-1522

Dr Charles Léonard, O.D.
Optométriste
charles@cliniqueopto.com

www.opto-reseau.com

et décès des USA. Ce sont des documents d'archives, des vieux documents : la plupart de ces répertoires ne dépassent pas les années 1850 ou 1892. Ne cherchez rien de récent ici. Par contre, si la période vous convient, alors vos chances sont bonnes. Le site : <http://www.archive.org>. C'est un site très bien fait, et très simple à utiliser. Lorsque vous identifiez un volume qui vous intéresse, vous avez la possibilité de le consulter en ligne (très bien fait) ou encore de le télécharger sur votre ordinateur. Les documents que l'on trouve ici sont numérisés et textualisés, ce qui signifie qu'on peut y faire des recherches par les noms.

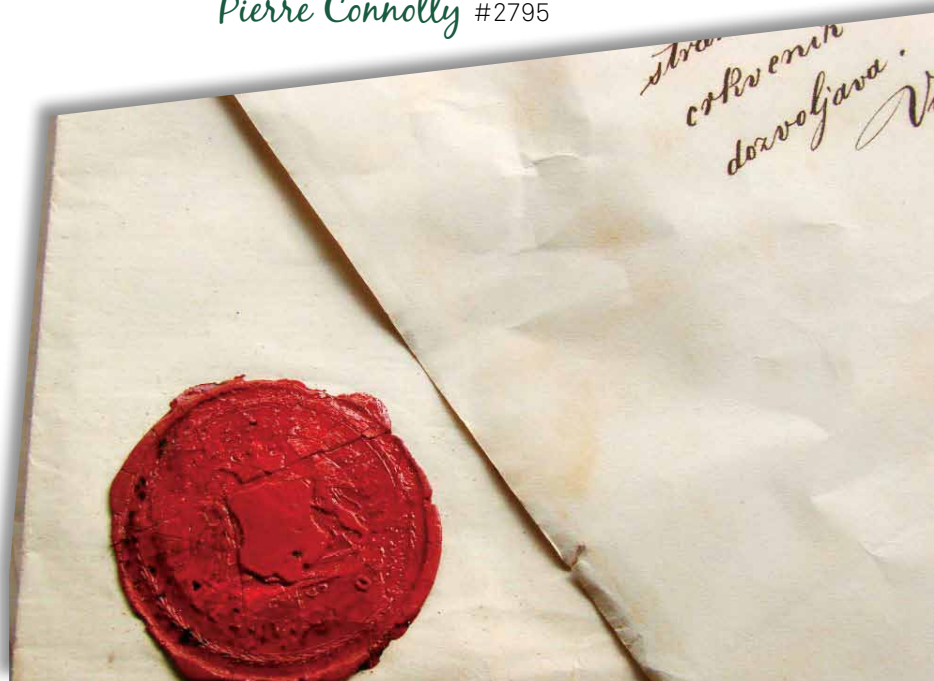
Comment on utilise ce site? Vous noterez en arrivant sur le site qu'il offre plusieurs types d'archives; celles qui nous intéressent sont celles de la rubrique « Texts ». Vous cliquez donc sur « Texts » dans la barre du haut. Vous aurez alors accès à une case intitulée « Search ». Gardez à l'esprit que chez nos voisins américains, le terme « répertoire » se dit « vital records ». Donc si vous souhaitez faire une recherche dans le Maine, par exemple, faites porter votre recherche sur « vital records maine ». Vous pourrez alors consulter la liste de tous les répertoires du Maine qui sont disponibles. Après avoir sélectionné un volume, la boîte à gauche « View the book » vous offrira « Read online » ou encore « PDF » (en téléchargement). Si vous consultez le volume en ligne, vous avez aussi la possibilité de faire une recherche par mots dans le document consulté.

Vous pouvez également utiliser ce site pour consulter des centaines de vieux documents historiques provenant de partout. J'y ai trouvé des tas de documents sur l'histoire du Québec, du Canada, des Cantons-de-l'Est et quoi encore... C'est magique.

Je terminerai ce texte par une petite anecdote. Une vieille tante à moi est née à Saint-Félix-de-Kingsey et y a passé presque toute sa vie. Je n'avais jamais trouvé son acte de mariage, même si son mari était également originaire de Saint-Félix. C'était à un point tel que même une cousine âgée m'avait dit un jour « Bien sûr qu'ils se sont mariés à Saint-Félix, je m'en souviens : j'étais là! » Capitaine Bonhomme, va! Elle s'est mariée à Lebanon, New Hampshire, et j'ai trouvé son acte de mariage sur le site des Mormons : allez, venez donc me contredire, maintenant!

Bonnes recherches.

Pierre Connolly #2795



Siège social:
1845, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1J 2E4

Tél. : 819 566-0050
www.desjardins.com/caisse-nord-sherbrooke

Une Force adaptée



SOUS-TRAITANCE ■ RÉCUPÉRATION ■ PRODUCTION

Les trucs à Pierre

Gedcom? Mais à quoi ça sert ?

Quand vous avez fait le choix de votre logiciel de généalogie, on vous a sans doute prévenu d'en choisir un qui accepte les fichiers Gedcom. Mais à quoi peuvent bien servir ces fichiers ? Dans cette chronique, je vais réfléchir avec vous aux différents usages que l'on peut en faire.

D'abord, qu'est-ce que c'est qu'un fichier Gedcom ? C'est un fichier de texte (par opposition à un fichier binaire), ce qui veut dire qu'on peut le lire (je dis bien qu'on peut le lire, pas nécessairement le comprendre ...) avec un logiciel comme Notepad ou même Word. Le fichier Gedcom est construit selon un ensemble de règles strictes qui permettent de consigner dans un fichier de texte l'ensemble des données généalogiques stockées par votre logiciel de généalogie (que ce soit Family Tree, BK6, PAF ou autre). Les règles qui régissent la construction du fichier Gedcom sont élaborées dans le but de rendre ce type de fichier facilement interprétable par un logiciel.

Vous comprenez donc que ce genre de fichier sert à transporter des données généalogiques d'un logiciel à l'autre; il sert en quelque sorte de passerelle entre deux logiciels, quoi. Pour bien comprendre la situation, il faut réaliser que chaque logiciel de généalogie enregistre ses données de manière différente. Si vous avez essayé par exemple, de lire un fichier de données de Family Tree avec le logiciel BK6, vous avez constaté que cela est impossible. La raison est simple : les concepteurs des deux logiciels ont élaboré des manières différentes d'enregistrer leurs données dans leurs fichiers.

Le fichier Gedcom permet de remédier à cette situation. Si vous utilisez Family Tree et que vous sauvegardez vos données dans un fichier Gedcom, votre cousin qui utilise BK6 pourra en principe lire ces données dans son

logiciel. Mais alors, me direz-vous, pourquoi diable tout le monde n'utiliserait pas ce type de fichier, ce qui assurerait *de facto* une entière compatibilité ? Parce que le fichier Gedcom est notablement inefficace en termes de rapidité d'interprétation et de préparation; en mots simples, quand votre ordinateur doit lire un fichier Gedcom, ça prend du temps, beaucoup de temps. Et personne n'aime ça. Mais par contre, quand c'est le seul prix à payer pour transférer des données d'un logiciel à l'autre, alors c'est tout à fait tolérable.

Très bien. Alors que fait-on avec un fichier Gedcom?

Le premier usage qui vient à l'esprit est l'échange de données entre chercheurs. Vous êtes plusieurs cousins et cousines à travailler sur l'histoire de votre famille. Le fichier Gedcom vous permet d'échanger facilement des données entre vous pour comparer et/ou compléter vos informations et ce, peu importe le logiciel de généalogie utilisé par chacun d'entre vous. Quand vous créez un fichier Gedcom, vous avez la possibilité de cibler les données que vous voulez y inclure; ainsi, vous pouvez envoyer à cousin Paul uniquement une partie restreinte de vos données, comme par exemple « les parents et les enfants de telle famille en particulier ».

Ceci me conduit à une mise en garde très importante. Quand vous recevez un fichier Gedcom, ne faites surtout pas la bêtise de l'importer directement dans votre fichier de données généalogiques ! Et voici pourquoi. Quand vous importez un fichier Gedcom, votre logiciel n'a aucun moyen d'établir des liens entre les données existantes et celles que vous importez. Ainsi, les liens de parenté entre les nouvelles personnes et celles déjà inscrites ne seront pas établis, et en plus vous allez sans doute vous retrouver avec des doublons qui sont très difficiles à repérer et à nettoyer

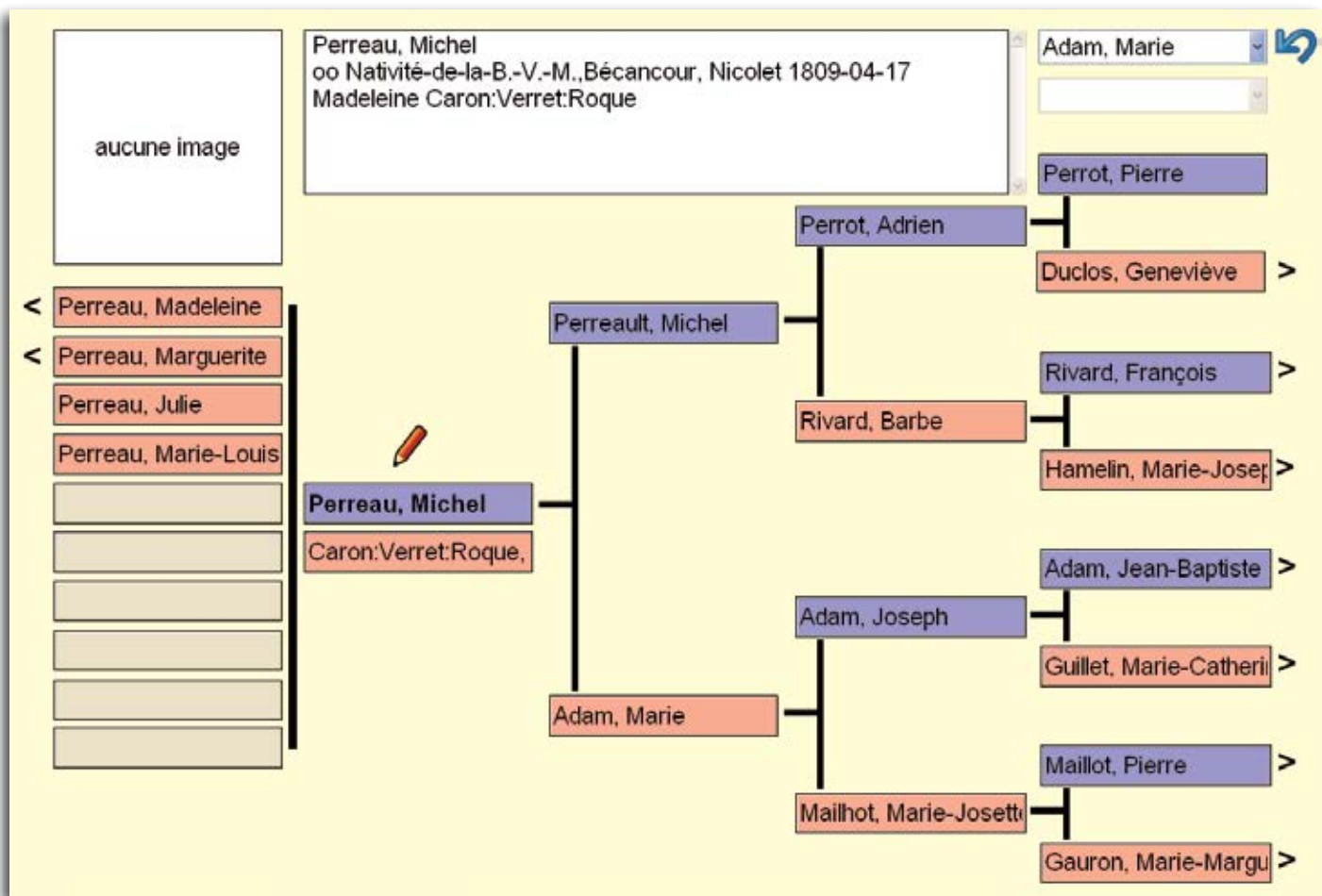
Les trucs à Pierre

Gedcom? Mais à quoi ça sert? (suite)

par la suite. IL NE FAUT PAS FAIRE CELA, croyez-en mon expérience. Si vous souhaitez utiliser un fichier Gedcom, il faut simplement créer une nouvelle base de données, distincte de la vôtre, dans laquelle vous placerez les nouvelles données du fichier Gedcom. Ou encore, il existe d'excellents logiciels appelés « lecteurs de Gedcom » qui permettent de consulter le contenu d'un tel fichier. Certains sont gratuits, et je vous en suggère un qui est particulièrement agréable à utiliser : il s'agit de « Anhenblatt », qui est un logiciel d'origine allemande, mais qui roule en version française. On le trouve à l'adresse suivante : <http://www.ahnenblatt.com/> Voici un exemple :

J'aime bien ce logiciel : il est facile à utiliser, joli, et efficace. Vous pouvez afficher un fichier Gedcom avec Ahnenblatt et utiliser les données pour les inclure dans votre logiciel de généalogie préféré.

Le deuxième usage que l'on peut identifier pour les fichiers Gedcom, c'est celui que j'appellerais de passerelle. Il existe un grand nombre de logiciels utilitaires qui servent à effectuer différentes opérations sur les données généalogiques; le fichier Gedcom est le véhicule qui permet de transférer vos données à ce type de logiciel. Je vais vous citer quelques exemples.



Certains logiciels permettent de monter un site web complet à partir de vos données : sauvegardez le tout sur un cédérom et voilà une façon simple de présenter vos données à la famille ! Voici un extrait d'une page web générée à l'aide du logiciel Ged2web à partir de mon propre fichier Gedcom.

d'histoire de famille, des générateurs de tableaux de toutes sortes et quoi encore... Plusieurs sont gratuits. Le logiciel Oxy-Gen mérite une mention spéciale pour la qualité de sa présentation ainsi que pour la quantité des informations intéressantes qu'il saura tirer de votre fichier Gedcom.

<p> -----Connolly, Felix -----Connolly, Edward -----O'Connor, Margeret</p> <p>Connolly, Félix</p> <p> -----Gamelin, Pierre -----Gamelin, Marie -----Bourboin, Isabelle</p>	<p>Sexe: Masculin Naissance : 28 février 1818 à St-François-X,St-François-du-Lac,Yamaska Baptême : 2 mars 1818 à St-François-X,St-François-du-Lac,Yamaska Décès : 23 avril 1884 à St-Fulgence,Durham-Sud,Drummond Inhumation : 26 avril 1884 à l'église St-Fulgence,Durham-Sud,Drummond</p>	
Famille Connolly - Courchesne	Mariage: 9 avril 1839 à St-Pierre,Wickham,Drummond	
<p> -----Courchesne, François -----Courchesne, Antoine -----Janelle, Josephite</p> <p>Courchesne, Marguerite</p> <p> -----Précourt, Jean-Baptiste -----Précourt, Marguerite -----Tibuse\Lefebvre, Céleste</p>	<p>Sexe: Féminin Naissance : 6 JUIN 1817 à St-Antoine,Bale-du-Febvre,Yamaska Décès : 24 janvier 1892 à Ste-Brigitte,Ste-Brigitte-des-Saults,Nicolet Inhumation : 27 janvier 1892 à Ste-Anne,Danville,Richmond</p>	
Connolly, Joseph		
Connolly, F.-E.		

Un autre exemple ? Le logiciel GénÀToile de Jean-Baptiste Fahy est simple à utiliser, et il est gratuit. Il produit des pages semblables à celle montrée ci-dessus, à partir de votre fichier gedcom : préparez un jeu de pages, mettez le tout sur un cédérom et vous obtenez un excellent outil pour distribuer vos données aux membres de votre famille. Ces pages se consultent depuis un fureteur web (Internet Explorer, par exemple), sans besoin d'aucun logiciel de généalogie, ni aucune connaissance particulière.

Vous trouverez dans internet des dizaines et des dizaines de logiciels pour toutes sortes de fonctions comme des calculs statistiques, des présentations visuelles, des rédacteurs

Tous ces logiciels ont en commun qu'ils peuvent traiter vos données à partir du fichier Gedcom, peu importe le logiciel de généalogie que vous utilisez.

En conclusion, je me résumerai très brièvement en deux phrases.

1. N'importez jamais un fichier Gedcom dans votre base de données.
2. Utilisez le fichier Gedcom comme moyen de transporter des données d'un logiciel à un autre, soit pour partager vos données, produire un rapport, visualiser des données, ou faire exécuter une tâche accessoire.



Siège social:
1845, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1J 2E4

Tél. : 819 566-0050
www.desjardins.com/caisse-nord-sherbrooke

**Des cartouches au service
des générations futures...**

Laserpro
CARTOUCHES | RECYCLÉES

255, rue Galt Ouest,
Sherbrooke (Québec) J1H 1Y1
Tél. : 819 566.2847 ou 1 800 555.9531
Télec. : 819 566.0077

www.laserpro.ca



Les trucs à Pierre

Pour manipuler des fichiers PDF

PDF pour les nuls...

L'expression pdf signifie « Portable Document Format » ou, en français, « Format pour des Documents Portables ». Il n'existe pas de logiciel pour produire un fichier pdf, comme il existe Word pour produire un fichier doc, par exemple. L'utilité du format pdf est son universalité : un fichier pdf peut être utilisé sur toutes les plateformes connues : Windows, Mac, Unix, Linux... Même les liseuses peuvent lire ces fichiers. Si vous préparez un document dans Word, par exemple, et que vous le transformez en pdf pour le partager avec les membres de votre famille, je vous suggère très fortement de conserver la version originale sous Word dans vos archives, au cas où vous décideriez de modifier ledit document plus tard. Une fois le document transformé en pdf, c'est la fin des éditions. Oh, avec le bon logiciel, on peut toujours ajouter un « s » à la fin d'un mot, effacer un mot de trop, mais même là, les résultats ne sont pas toujours heureux. À toutes fins pratiques, il faut considérer qu'on ne peut pas éditer un fichier pdf. On peut par contre ajouter des pages, extraire des pages, supprimer des pages, comme nous l'avons indiqué dans cette chronique. Donc, conservez vos originaux !

Documentez vos recherches en utilisant les fichiers pdf comme un pro, ou presque !

Comme généalogistes, nous avons souvent besoin de manipuler des fichiers pdf. Par exemple, si vous faites des recherches de contrats notariés sur le site de BAnQ, vous rencontrerez souvent des contrats qui font deux, trois ou même quatre pages; le site vous fournit un fichier pdf distinct pour chacune des pages. Comment faire pour réunir ces pages en un seul document ? Sans compter que personnellement, quand je trouve un contrat, j'aime bien en faire tout de suite une transcription que j'ajoute au fichier du contrat pour consultation ultérieure. Ou encore, vous aimeriez extraire de votre revue *L'Entraide* cette chronique « Les Trucs à Pierre » pour l'envoyer à votre beau-frère Armand... Le format pdf est aussi tellement utile pour partager des documents numérisés, comme des actes d'état civil, des actes notariés ou autres. Mais comment on fait ça ?

Dans cette chronique, je vous propose des logiciels libres (gratuits) qui vous permettront :

- De créer des fichiers pdf à partir de n'importe quelle application capable d'imprimer un document papier. Donc, vous pourrez créer un fichier pdf depuis Word, Internet Explorer, votre logiciel de généalogie (Brother's Keeper, Family Tree ou autre), etc.
- De réunir plusieurs fichiers pdf distincts en un seul.
- D'extraire des pages depuis un fichier pdf existant.

La compagnie Adobe (auteure du logiciel Acrobat Reader) a élaboré une stratégie de mise en marché tordue : son lecteur de fichier pdf est gratuit, mais le logiciel qui sert à créer et à modifier les fichiers pdf est dispendieux, très dispendieux. Si l'idée vous prend d'acheter Acrobat Professional (la version qui permet de créer et de manipuler les fichiers), elle vous passera assez vite quand vous verrez le prix. La version présente vaut environ 450 \$, rien de moins. Donc, si vous êtes d'accord, cherchons des alternatives moins dispendieuses.

Créer un fichier pdf : deux solutions.

Commençons par l'item le plus simple : comment créer un fichier pdf à partir d'un document existant, peu importe de quel type de document il s'agit. Vous trouverez en logiciel libre (gratuit) sur le web bon nombre de logiciels dits « imprimante pdf » que vous pouvez installer sur votre système. Il vous suffit ensuite d'afficher votre document (texte, feuille de calcul, image, et même un rapport à produire depuis votre logiciel de généalogie) dans son logiciel habituel. Ensuite, demandez une impression, et choisissez l'imprimante pdf en question; au lieu de s'imprimer sur votre imprimante papier, le document sera sauvegardé en fichier pdf sur votre système. C'est magique. À cette fin, je vous suggère le logiciel pdf995 : il est gratuit, simple d'utilisation et très fiable. Vous le trouverez facilement sur son site web à <http://www.pdf995.com>

Il faut mentionner également Print2PDF, qui est un peu plus performant, gratuit également et qui vous parlera en français. Par contre, il est un peu plus compliqué à utiliser parce qu'il offre plus d'options. Si vous désirez utiliser Print2PDF, assurez-vous de télécharger la version gratuite (il y a une version « pro » aussi, qui coûte beaucoup de \$\$\$). Ce logiciel offre en plus une interface qui permet d'insérer des

Les trucs à Pierre

Pour manipuler des fichiers PDF

pages dans un fichier existant, ou de retirer des pages d'un fichier. Vous trouverez ce logiciel à l'adresse que voici : <http://www.binarynow.com/download/> Mais n'oubliez pas de choisir la version gratuite !

Le web offre bon nombre d'alternatives à ces logiciels. À vous de choisir. Je vous propose ceux-là parce qu'ils sont simples d'utilisation, et très efficaces.

Réunir et découper les fichiers pdf

Comme je l'ai indiqué ci-dessus, le logiciel Print2PDF permet d'accomplir ces tâches. Par contre, ce n'est pas aussi simple qu'avec le logiciel suivant.

Quand vient le temps de réunir plusieurs fichiers en un seul ou de découper un fichier en plusieurs documents, alors je vous suggère chaleureusement le logiciel de la compagnie Adolix, pour sa simplicité d'utilisation. Il se nomme « Adolix Split and Merge PDF ». Il existe en version gratuite et en version pro. La version gratuite limite la fusion à 5 fichiers, et la découpe se limite aux fichiers de 50 pages au maximum : ces limites sont amplement acceptables pour nos besoins de généalogistes. Par exemple, vous pouvez y glisser deux fichiers à joindre, appuyer sur le bouton, et hop! Vous avez un nouveau fichier contenant les deux fichiers que vous avez désignés. Difficile de trouver plus simple, non? Personnellement, je l'aime bien : il est joli, très simple à utiliser, efficace, gratuit, et il me parle en français! Vous trouverez ce logiciel à l'adresse suivante : <http://www.adolix.com/split-merge-pdf/>.

Il y a une alternative à ces deux derniers logiciels, et c'est le traitement en ligne. Plusieurs sites web vous offrent de fusionner ou de découper des fichiers pdf gratuitement.

Il suffit de faire une recherche dans Google sous « online merge split pdf files » par exemple pour vous en faire offrir une liste. Si vous avez très rarement besoin d'effectuer des tâches semblables, c'est une option à considérer : cela vous évite d'installer un logiciel de plus sur votre poste de travail. L'inconvénient de cette technique, c'est que vous devez envoyer vos fichiers au serveur, et attendre que ce dernier vous retourne le résultat de son traitement. Encore une fois, à vous de décider.

En conclusion

Personnellement, j'utilise Acrobat Reader Pro, parce que j'ai besoin de plusieurs options qui ne sont pas disponibles dans les logiciels libres ou les partagiciels. Sinon, mon choix personnel irait vers Print2PDF, même s'il est légèrement plus compliqué à utiliser que pdf995 et Adolix Split and Merge PDF. Si la simplicité d'utilisation est plus importante pour vous, alors je vous suggère la combinaison de pdf995 et Adolix : ils sont efficaces et vraiment simples à utiliser.

Si vous avez besoin d'aller plus loin que cela dans le traitement des fichiers pdf, alors je crois qu'il vous faudra songer à acheter un logiciel plus complet. Sur le web, on dit beaucoup de bien de Foxit PDF Editor, mais je le connais très peu pour l'avoir essayé juste en surface : je n'ai pas été ébloui. J'ai vérifié, et vous pourriez en faire l'essai pendant quelques jours avant de l'acheter, ce qui est toujours plus prudent.

Enfin, il est certain que la version complète d'Acrobat Professional est la vraie chose. Ce logiciel permet d'indexer, de textualiser (reconnaissance optique des caractères), d'altérer le contenu d'un fichier et combien plus encore. C'est sans contredit un logiciel haut de gamme, mais son prix est son handicap.

Bonne documentation !



Siège social:
1845, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1J 2E4

Tél. : 819 566-0050
www.desjardins.com/caisse-nord-sherbrooke

**Des cartouches au service
des générations futures...**

Laserpro
CARTOUCHES | RECYCLÉES

255, rue Galt Ouest,
Sherbrooke (Québec) J1H 1Y1
Tél. : 819 566.2847 ou 1 800 555.9531
Télec. : 819 566.6077

www.laserpro.ca

Les trucs à Pierre

Des tableaux à imprimer

La chronique d'aujourd'hui s'adresse plutôt aux nouveaux généalogistes parmi vous, et à ceux et celles qui préfèrent noter leurs données généalogiques sur papier. Les bénévoles de la Société nous ont suggéré de rendre disponibles sur notre site web les différents tableaux et formulaires que l'on utilise pour noter manuellement ces données. Nous vous présenterons ici les formulaires que nous avons mis à votre disposition sur notre site web. L'idéal serait de lire le présent article devant votre ordinateur où vous auriez affiché la page de téléchargement.

puis à partir du menu de gauche, en choisissant « Téléchargements »; dans la liste des documents disponibles, choisissez « Tableaux à imprimer ». En accédant à cette page, vous voyez un ensemble de six cases, chacune présentant un tableau différent avec une brève description; placez la souris sur une imagerie pour l'agrandir, et cliquez sur l'image pour la télécharger sur votre poste de travail en format pdf. Si vous souhaitez utiliser ce tableau, je vous suggère de le sauvegarder sur votre propre système, et par la suite, vous pourrez en imprimer autant de copies que vous le voudrez.

Vous pouvez accéder à ces tableaux en accédant à notre site web à www.sgce.qc.ca,

Lignée collatérale

Famille:

Société de généalogie des Cantons de l'Est
http://www.sgce.qc.ca

Suite à la page

Suite de page

D

B

E

A

F

C

G

H

I

J

K

L

M

N

O

Notes:

Chaque case est identifiée par une lettre.
Utilisez cette lettre pour identifier vos sources au verso de la page.

Page _____

Le premier tableau (en haut à gauche) se nomme « Lignée collatérale ». La « lignée collatérale » est celle qui remonte les ancêtres du père aussi bien que ceux de la mère, d'où le terme « collatérale »; elle s'oppose à la « lignée directe paternelle » ou à la « lignée directe maternelle ».

Le tableau de lignée collatérale est habituellement le premier formulaire que vous utiliserez pour noter vos lignées ancestrales. On y consigne les couples avec la date et le lieu de leur mariage. Le document que nous vous présentons offre en plus la possibilité de noter les sources de vos informations, ce qui est très important. Vous pouvez glisser votre souris sur l'expression « Mode d'emploi » pour un résumé des fonctions disponibles avec ce document. Un tutoriel complet est également offert sur le site pour vous guider dans la manière d'utiliser ce tableau ainsi que le tableau suivant, la « table de renvoi ».

Le deuxième tableau (en haut à droite) vous présente la table de renvoi pour le tableau précédent. Vous avez noté en effet que le tableau de lignée collatérale suppose qu'on numérote rigoureusement les pages selon le mode d'emploi approprié. Vous aurez besoin tôt ou tard de vous référer à ce tableau de renvoi pour savoir quel numéro de page fait la suite de la page sur laquelle vous trouvez. Il est suggéré d'imprimer les deux pages de ce tableau en recto et verso ou bien de brocher les deux pages ensemble pour vous assurer de les avoir toujours ensemble. Consultez le tutoriel offert avec le tableau précédent si vous éprouvez de la difficulté avec l'utilisation de cette table de renvoi.

Le troisième tableau permet de présenter la lignée directe d'un patronyme donné, soit par les pères, soit par les mères. On le nomme « Lignée directe patrilinéaire » dans le cas de la lignée par les pères (de son vrai nom « lignée

agnatique ») ou « Lignée directe matrilineaire » dans le cas d'une lignée par les mères (de son vrai nom « lignée cognatique »). Pour chaque individu, vous pouvez indiquer en plus de son nom, sa date de naissance; pour chaque couple vous pouvez indiquer la date et le lieu du mariage.

Le quatrième tableau présente les lignées ascendantes directes d'un individu. Inscrivez d'abord votre nom dans la case du centre, au bas du tableau. Au dessus, inscrivez vos parents, ainsi que le lieu et la date de leur mariage. Ensuite, vous inscrivez les ascendants de votre père dans la colonne de gauche, et ceux de votre mère dans la colonne de droite. Encore une fois, pour chaque couple, vous inscrivez la date et le lieu de leur mariage.

Le cinquième tableau (en bas à gauche) est une « Fiche de famille ». Il permet de consigner une quantité importante d'informations concernant une famille donnée comprenant jusqu'à 12 enfants. Dans le cas d'une famille comptant plus de 12 enfants, vous pourrez annexer une deuxième feuille, ou utiliser le verso de la même page.

Le dernier tableau nommé « Arbre généalogique cinq générations » présente les ascendants d'une personne sous la forme d'un vrai arbre, le tout en couleurs. Il est peu utile pour la conservation de vos données généalogiques, mais il fait par contre les délices des plus jeunes, pour qui les noms sont ce qui compte le plus. Il y a deux versions disponibles sur le site web : la version pdf à télécharger, comme pour les autres documents, est destinée au remplissage manuel. La version formulaire (plus lourde à télécharger) est destinée à être remplie à l'écran d'ordinateur puis à être imprimée. Vous comprendrez que le modèle formulaire représente un certain compromis en ce qui concerne la taille des caractères et le choix



Siège social:
1845, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1J 2E4

Tél. : 819 566-0050
www.desjardins.com/caisse-nord-sherbrooke

**Des cartouches au service
des générations futures...**

Laserpro
CARTOUCHES | RECYCLÉES

255, rue Galt Ouest,
Sherbrooke (Québec) J1H 1Y1
Tél. : 819 566.2847 ou 1 800 555.9531
Télec. : 819 566.6077

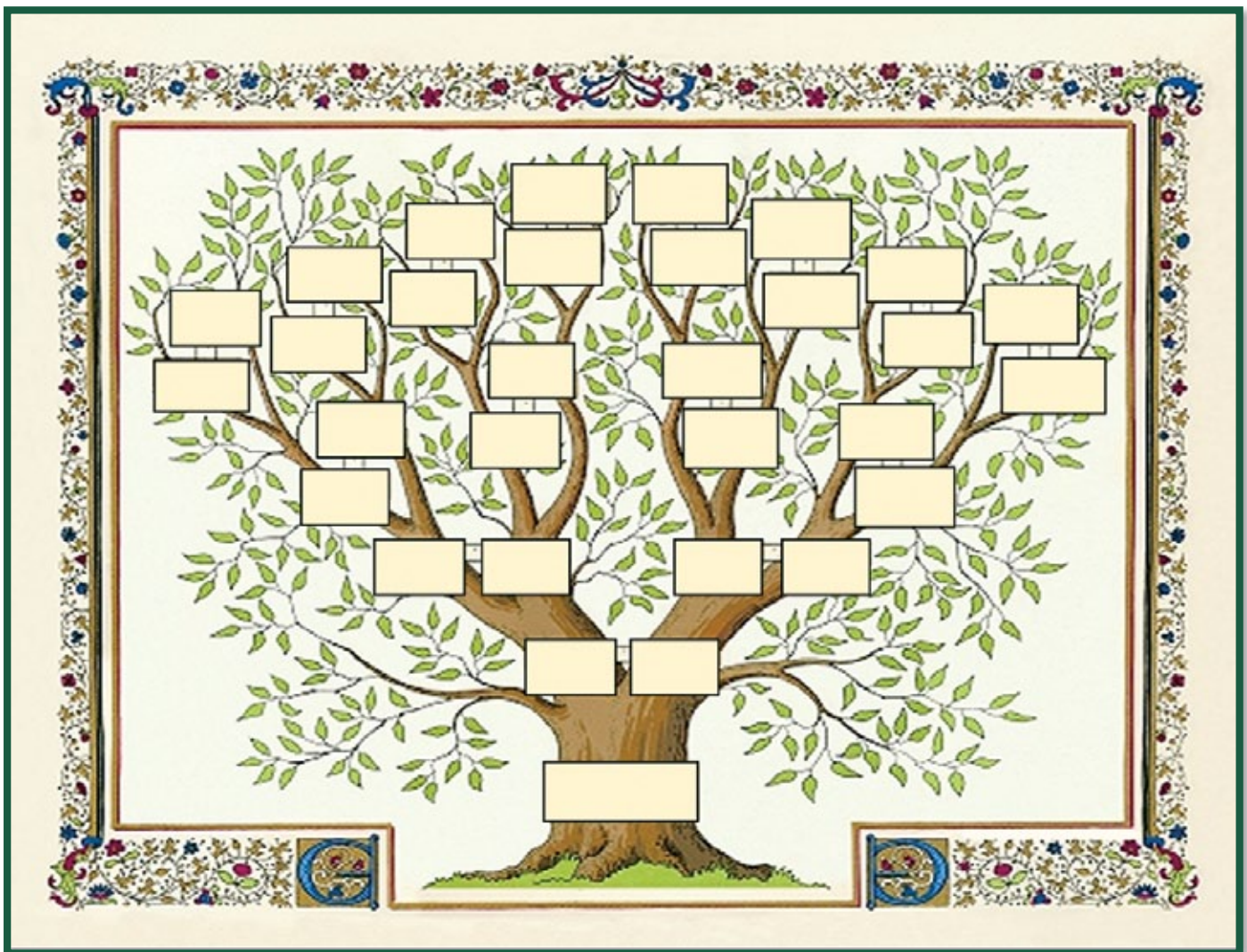
www.laserpro.ca

de police. Si vous avez à inscrire des noms très longs, il se peut que vous deviez faire des compromis (abréviations, noms partiels...) ; concernant le choix de police, nous avons dû utiliser une police standard, pour s'assurer que le formulaire puisse être utilisé par le plus grand nombre de personnes possible.

En terminant, disons un mot à propos de l'impression. Il se peut que vous obteniez des résultats différents de ce que vous voyez à l'écran en fonction du type d'imprimante que vous utilisez (laser ou jet d'encre) ainsi que des paramètres d'impression utilisés par votre imprimante. Sur une imprimante laser en noir et blanc, vous obtiendrez de meilleurs résultats si vous pouvez choisir l'option « tons de gris » plutôt que « noir et blanc » seulement. Le tableau « Arbre cinq générations » peut s'imprimer en noir et blanc, mais il perd beaucoup de son attrait.

Bon travail !

Arbre cinq générations



Les trucs à Pierre

Faire de la généalogie aux États-Unis : Comment utiliser les recensements.



Dans ma famille, il y a un Guillaume Connolly né dans la région de L'Avenir en juillet 1847 et qui épouse une certaine Mary Alice Usher en 1872. Ce couple a 6 enfants à Danville puis à Magog de 1874 à 1883. Puis, plus rien... Silence radio : pas de décès, pas de mariage chez les enfants, rien. Il y a de quoi soupçonner que la famille soit passée aux États-Unis, d'autant plus que la plupart des enfants ont des noms à consonance anglaise, ce qui laisse croire que la famille devait vivre en anglais. J'ignore si Mary Alice est née au Canada ou ailleurs. Comme le dernier enfant connu est né en 1883 à Magog, j'imagine qu'ils sont passés du côté américain, si tel est le cas, après cette date. Notez que tous les détails comptent puisque nous jouons en quelque sorte à un jeu de détective.

Allons-y ! Dans cinq minutes, nous aurons localisé notre Guillaume à Boston : vous verrez, c'est aussi simple que ça.

Sur la page d'accueil du site, intitulée « Discover your family history », nous allons saisir les informations dont nous disposons. Je vous dis quoi saisir, où l'inscrire, et vous le faites au fur et à mesure sur votre poste de travail. Il y a 9 étapes à accomplir; pour plusieurs étapes, j'ai ajouté des commentaires ou des explications supplémentaires.

1- Dans la case « First Names », inscrivez Guillaume;

Note : Vous pouvez aussi indiquer William, qui est la traduction anglaise de Guillaume, mais ce n'est pas nécessaire. Le logiciel est capable de faire la conversion.

2- Dans la case « Last Names », inscrivez Connolly;

Note : Vous savez bien que ce nom peut s'écrire de bien des manières, mais ce n'est pas grave. Le logiciel sait accepter les variantes usuelles.

3- Sous la case « Last Names », vous voyez le lien « Residence » en bleu. Vous cliquez sur ce lien : nous allons indiquer que Guillaume habite aux USA entre les années 1883 (naissance du dernier enfant connu au Canada) et 1930. Pourquoi 1930? Parce que la plupart des données historiques disponibles se terminent en 1930. Donc cliquez sur « Résidence ». Ceci ouvre trois nouvelles cases. Dans la case « Residence Place », tapez « US » et dans les cases « From » et « To », vous tapez 1883 et 1930 respectivement. La mention

« US » est vague, mais nous ne savons ni la ville ni l'État où il a pu s'installer; alors nous indiquons États-Unis tout simplement, « US » étant l'abréviation acceptée pour « États-Unis ».

Note : Les boîtes à cocher dans les cases de noms servent à indiquer que vous voulez que le logiciel respecte scrupuleusement votre orthographe. En pratique, on ne coche que très rarement, afin de laisser la chance au logiciel d'utiliser les différentes variantes graphiques des noms.

4- Deux lignes plus bas, vous trouvez « Search by relationship », et un lien sur « Spouse ». Comme nous connaissons le prénom de son épouse, nous cliquons sur « Spouse » et dans la case « Spouse's First Names », nous indiquons « Mary Alice ».

Important : Dans la plupart des documents, l'épouse est identifiée sous le patronyme de son conjoint. Donc, nous évitons d'inscrire « Usher » dans la case « Spouse's Last Names » : laissez la case vide, tout simplement.

5- Bon, lançons maintenant cette recherche en cliquant sur le bouton « Search ». On se croise les doigts, et puis ... Oh là-là ! Le système a trouvé tout près de 40 000² individus ! Pas grave, nous n'avons pas terminé ! Vous vous souvenez que Guillaume est né au Canada. Voyons-donc ce qu'on peut faire de cette information...

6- Faites défiler la page vers le bas si nécessaire, jusqu'à retrouver le bouton « Search », puis remarquez que sous ce bouton, il y a maintenant une nouvelle section intitulée « Filter your results by ». Cliquez sur le lien « Birthplace » en bleu. Dans la liste qui s'ouvre, je vois « Canada (182) » (voir note 2), ce qui m'indique qu'il y a 182 fiches pour lesquelles le probant est né au Canada. Cliquez sur « Canada ». Cette fois, nous avons restreint nos résultats à 182 fiches, ce qui est tout de même pas mal mieux que les 40 000 du début.

Pause. Faites défiler la page jusqu'en bas complètement à la recherche d'une ligne en brun foncé dans la section de droite. Prenez le temps de lire ce qui y est écrit. Il est très intéressant de remarquer que le système nous présente donc deux séries de résultats : ceux qui correspondent presque parfaitement à nos critères de recherche (la première partie)

Les trucs à Pierre

Faire de la généalogie aux États-Unis :
Comment utiliser les recensements.

et ceux qui correspondent en partie seulement de nos critères (sous la ligne brune). En plus de ça, dans chacune des sections, les résultats affichés sont présentés en ordre décroissant de satisfaction à nos critères, selon l'évaluation du logiciel. Bon, alors retournons en haut de notre liste complètement.

7- La première fiche qui nous est présentée est une fiche du recensement de 1900 qui nous parle d'un William Connolly, né en juillet 1846 au Canada, et dont l'épouse se nomme Mary A. Connolly (nom de mariée) : ça ressemble pas mal au nôtre ! Notre Guillaume à nous est né en 1847, mais bon, dans les recensements, il faut se rappeler que les gens déclarent leur année de naissance en faisant un calcul mental... pas

« View image » : nous allons y revenir tantôt. Sous cette boîte, un lien « Save image ». En haut de la partie blanche de la page, à droite, un lien « Copy » et un lien « Print ». Le lien « Copy » permet de placer le texte du résumé sur votre presse-papier pour le transférer dans un autre logiciel de travail (comme BK6, ou Word par exemple). Le lien « Print » permet d'imprimer le contenu de la page.

9- Nous allons maintenant cliquer sur le lien « View image » dans la boîte de l'image, à gauche. Vous obtenez une copie de la feuille originale; vous pouvez faire un zoom, déplacer, imprimer, sauvegarder... Tout est là. N'est-ce point merveilleux ? J'ai extrait une partie de la page en question : ▼

Connolly William	54	M	Canada English
Mary A. wife	47	F	Canada English

toujours précis à l'unité près et souvent très approximatif !!! On nous indique aussi qu'il y a une image disponible (petite caméra sous le nom). Wow ! Vous avez remarqué que le nom « William Connolly » est en bleu avec un lien.

Truc : Vous pouvez cliquer directement sur ce lien, mais il y a mieux ! Cliquez donc avec le bouton de droite de votre souris, et choisissez l'option « Ouvrir dans un nouvel onglet ». Ceci vous permettra de revenir à cette page-ci sans perdre la nouvelle page de vue, en cas de besoin.

8- Donc, vous cliquez avec le bouton de droite sur « William Connolly » puis vous choisissez l'option « Ouvrir dans un nouvel onglet ». Ce nouvel onglet vous présente un bon résumé de la fiche du recensement. Vous y trouverez plein de détails très intéressants : prenez le temps de jeter un coup d'œil. Par exemple, nous apprenons que le couple a migré aux USA en 1891 (tiens, c'est un renseignement très précieux, ça), que Mary Alice est née au Canada, et quoi encore. L'année de mariage nous permet de confirmer que nous avons affaire au bon couple. Nous avons trouvé notre Guillaume !

Informations importantes : Avant d'aller plus loin, faisons une tournée de cette page. À gauche, vous avez sans doute remarqué le carré montrant une image et un lien intitulé

Avez-vous noté ? William est dit « freight hauler », probablement « débardeur » !!!

Épilogue : En utilisant ce site de la LDS, j'ai aussi retracé l'acte de décès de Guillaume à Boston en 1909 : l'acte nous apprend que Guillaume est décédé d'une hémorragie cérébrale. Je n'ai pas trouvé celui de Mary Alice, parce que pour le Massachussets, les actes de décès disponibles se terminent en 1915 et Mary est décédée après cette date. J'ai trouvé les mariages et certains décès pour la plupart des enfants. C'est quand même pas mal mieux qu'un trou vide dans une généalogie !

Et pour aller plus loin...

J'ai choisi le cas de Guillaume pour cette chronique parce qu'il représentait un cas relativement typique et simple. Avec un tout petit peu de pratique, vous apprendrez à aller beaucoup plus loin que cela dans vos recherches. Prenez-en ma parole, pour vos recherches aux USA, ce site est merveilleux. Même, vous allez y trouver bien des choses sur votre famille au Canada, mais dans ce cas, disons que nous avons sans doute mieux ici.

Les trucs à Pierre

Faire de la généalogie aux États-Unis :
Comment utiliser les recensements.



Les images présentent une situation particulière. Dans certains cas, il n'y a pas d'image disponible : il faudra alors vous contenter du résumé de l'acte. Lorsqu'une image est disponible, il se peut que cette image soit :

1. Disponible directement sur le site, comme c'était le cas ci-dessus pour Guillaume. Nous pouvons alors visualiser cette image directement.
2. Disponible sur le site Fold3. Ce site est un partenaire du site LDS; pour l'utiliser il faut s'inscrire, et l'inscription est gratuite. Je vous suggère fortement de vous y inscrire puisque vous aurez alors accès à un bon nombre d'images. Quand une image vous sera proposée sur ce site, suivez tout simplement les instructions pour vous inscrire. Vous pourrez ensuite visualiser ces images à votre écran, et les sauvegarder si désiré une fois que vous serez inscrit.
3. Disponible par l'entremise du site Ancestry.com. Ce site requiert un membership payant. Si vous n'êtes pas membre, vous pouvez peut-être demander à une connaissance de vous télécharger l'image désirée si vous y tenez.

Je terminerai par une anecdote plutôt amusante. Nous avons un membre de la famille qui émigre au Vermont dans les années 1800 également. Il épouse une Américaine, avec laquelle il a deux filles. Puis il disparaît. Complètement évaporé, le mec. Dans les recensements, l'épouse déclare qu'elle est mariée; elle vit avec ses deux filles, mais il n'y

a pas de mari. Quelques années plus tard, les deux filles se marient et dans leur déclaration de mariage, à la question « Place of residence of father », elles indiquent « Unknown » ! Quand j'ai vu ça, je me suis dit « Ouais, elles n'avaient pas accès au site de la LDS, elles ! ». Il m'a fallu quelques minutes pour retracer leur papa bien installé en Californie et employé comme chauffeur dans un luxueux hôtel. Dans le recensement, il se déclare « Divorced »... Hum, mettons...

Le même site Web de la LDS laisse entendre qu'on peut s'en servir pour faire des recherches en Europe. Si quelqu'un d'entre vous a essayé cette option, j'aimerais entendre parler de votre expérience. Écrivez-moi ! Nous pourrions partager avec les autres membres de la Société.

J'espère que vous saurez retracer les vôtres à l'aide des quelques renseignements que je vous ai donnés ici. Discutez-en avec d'autres généalogistes : ils auront peut-être d'autres trucs à vous suggérer.

Bonne recherche.

Références :

¹ *L'Entraide généalogique*, Vol 35 no 1, Hiver 2012, page 23.

² Notez que les nombres de fiches trouvées peuvent varier un peu d'une fois à l'autre. Il y a continuellement des mises à jour effectuées sur le site, ce qui fait varier ces informations. Les valeurs indiquées ici sont celles que j'ai obtenues en préparant mon texte.



Siège social:
1845, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1J 2E4

Tél. : 819 566-0050
www.desjardins.com/caisse-nord-sherbrooke

**Des cartouches au service
des générations futures...**

Laserpro
CARTOUCHES | RECYCLÉES

255, rue Galt Ouest,
Sherbrooke (Québec) J1H 1Y1
Tél. : 819 566.2847 ou 1 800 555.9531
Télec. : 819 566.6077

www.laserpro.ca

Les trucs à Pierre

*Brother's Keeper en vidéo, conjugué au pluriel !
Vos copies de secours et bien plus encore.*

Dans cette chronique, nous parlerons exclusivement du logiciel Brother's Keeper. Nous aborderons les sept sujets suivants :

1. Copies de secours;
2. Vérification des données;
3. Fichiers Gedcom;
4. Adoptions et familles reconstituées;
5. Calcul des liens de parenté;
6. Mise à jour du logiciel;
7. Manuel de l'utilisateur pour BK6.

Je n'ai pas souvenir d'avoir réécrit un texte de chronique autant de fois que je ne l'ai fait pour celui-ci. Et pas dans le but de l'améliorer, mais plutôt parce que l'idée de base de la chronique a changé du tout au tout en cours de route.

Tout a commencé par une conversation anodine avec notre éditeur qui me disait *Tu devrais nous écrire une chronique pour nous expliquer comment faire une copie de secours de nos données de BK6. Tu nous l'as déjà expliqué, mais on ne s'en souvient pas.* Et je me suis donc mis à écrire : c'était un bon texte. Et puis je me suis dit pourquoi pas faire de la « convergence » comme disent les grandes maisons ?

Et les idées ont commencé à évoluer... J'ai donc fait une vidéo illustrant comment faire une copie de secours, et puis une autre illustrant comment récupérer ses données à la suite d'un désastre. Et alors, en référant mon article à cette vidéo, on faisait de la « convergence médiatique », quelle magnifique expression, n'est-ce pas! Mais en me rappelant les paroles d'un humoriste « on veut pas le savoir, on veut le voir », je me suis dit qu'une vidéo valait bien mieux qu'un texte pour illustrer un « comment faire ».

C'était un bien bon texte, que vous ne verrez jamais puisque j'ai décidé de le mettre à la corbeille, pour le remplacer par celui que vous lisez présentement, ou enfin presque. Parce que l'idée de la vidéo a continué à évoluer... Et j'ai fait une autre vidéo pour illustrer comment exporter et importer les fichiers Gedcom; puis une autre vidéo pour montrer comment on calcule les liens de parenté... Et puis une autre, puis encore une autre.

J'ai traité en tout de six sujet, dont voici la liste :

1. Comment faire une copie de secours sous BK6;

Vous y trouverez deux clips : le premier montre comment faire une sauvegarde de vos données sur une clé USB en trois ou quatre clics de souris, et le second comment récupérer vos données suite à un désastre (que je ne vous souhaite pas). Vous pourrez même imprimer une feuille de route à conserver. Une bonne façon de vous éviter de gros maux de tête!

2. Comment vérifier vos données sous BK6;

Un premier clip montre comment vérifier et assurer l'intégrité de votre base de données, et le second comment vérifier la validité des écarts de dates pour les individus de votre base de données. On fait souvent des erreurs de frappe lors de la saisie des dates, et alors cette fonction vous signalera une bonne partie de ces erreurs.

3. Comment exporter/importer des fichiers Gedcom sous BK6;

Encore une fois, deux clips illustrent tour à tour comment exporter des données dans un fichier Gedcom, et comment importer des données, avec insistance sur les précautions particulières à prendre lors de l'importation. Ces fonctions vous permettent de partager des données avec des chercheurs avec qui vous collaborez.

4. Comment gérer les cas d'adoptions et de familles reconstituées sous BK6;

À l'aide d'un exemple concret bien précis, la vidéo présentée montre comment gérer la situation d'une famille reconstituée avec les enfants; le cas d'adoption est simplement un cas particulier de la situation plus générale expliquée dans la vidéo.

5. Comment calculer les liens de parenté sous BK6;

À partir d'un cas historique tiré de ma famille, la vidéo illustre comment on fait calculer par BK6 le (ou les) lien(s) de parenté entre deux personnes. Vous serez étonnés de constater quels liens unissent les personnes de votre famille.



Les trucs à Pierre

*Brother's Keeper en vidéo, conjugué au pluriel !
Vos copies de secours et bien plus encore.*

6. Comment mettre à jour son logiciel BK6.

Dans la vidéo, nous ferons ensemble la mise à jour de BK6 sur notre ordinateur, directement en ligne sur le web. C'est si simple, quand on nous montre clairement comment faire dans une vidéo, n'est-ce pas ?

Tous les sujets sont abordés sous l'angle du « comment faire » et non sous l'angle théorique (« on veut pas l' sawouaire, on veut le wouaire »), à l'aide de vidéos dont plusieurs sont interactives. Et le tout est déjà sur le site de la Société dans la section des tutoriels. Je crois ne pas me tromper en m'imaginant que ces vidéos sauront vous être plus utiles que de longues explications données sous forme de texte. Allez à www.sgce.qc.ca, choisissez « Nos tutoriels », puis « BK6 aides et assistants ».

Vous noterez que certaines vidéo sont du type Youtube, alors que d'autres sont en format flash à télécharger : dans ce cas, il faudra être un peu plus patient lorsque la vidéo est un peu longue. Si vous utilisez le Ipad, il vous faudra utiliser le fureteur Puffin Browser puisque le fureteur Safari du Ipad ne supporte pas les animations Flash.

Maintenant que je me suis familiarisé avec la technique de ces vidéos interactives, je ne vous cacherai pas que j'ai d'autres idées en tête. Vous verrez éventuellement arriver d'autres tutoriels du même genre dans la section des aides à BK6.

Je ne voudrais pas terminer sans vous informer que vous pouvez présentement trouver dans Internet un excellent manuel français pour BK6 à l'adresse suivante :

<http://dl.dropbox.com/u/6341759/book65f.pdf>

Ce manuel est une excellente source d'information et de référence que vous pourrez consulter pour vous dépanner. Il fait 60 pages, en format pdf prêt à imprimer si vous le souhaitez. Au moment d'écrire ces lignes, le manuel en question traite de la version 6.5 alors que BK6 est maintenant en version 6.6. C'est quand même pas mal.

Enfin, vous noterez que la section des tutoriels, sur le site web de la Société, comporte maintenant une boîte à suggestions. Si vous pensez à un tutoriel qui pourrait être utile aux généalogistes, ne vous gênez pas pour le signaler : je ne peux rien vous promettre, mais je vais certainement y réfléchir.



Siège social:
1845, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1J 2E4

Tél. : 819 566-0050
www.desjardins.com/caisse-nord-sherbrooke

Des cartouches au service
des générations futures...

Laserpro
CARTOUCHES | RECYCLÉES

255, rue Galt Ouest,
Sherbrooke (Québec) J1H 1Y1
Tél. : 819 566.2847 ou 1 800 555.9531
Télec. : 819 566.6077



Les trucs à Pierre

Ces ressources qu'on néglige trop



Qui a dit que « La Paresse est la fille indigne de la Facilité »? Peu importe, mais n'empêche que ce dicton se vérifie bien en recherche généalogique. Nous avons tellement de bons outils performants à notre disposition maintenant, que nous perdons facilement le tour d'aller fouiner dans les ressources moins faciles à utiliser. Aujourd'hui, je vais vous parler de cinq sources d'informations que nous avons tendance à oublier. Peut-être y trouverez-vous ce petit détail d'information que vous cherchez et qui vous permettra de progresser dans vos recherches.

Le Fonds Létourneau.

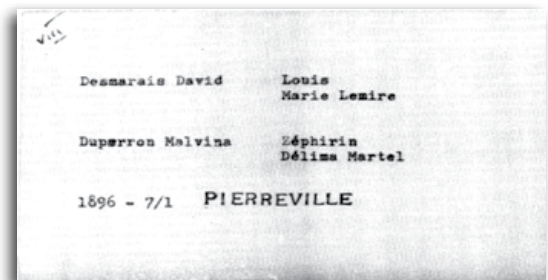
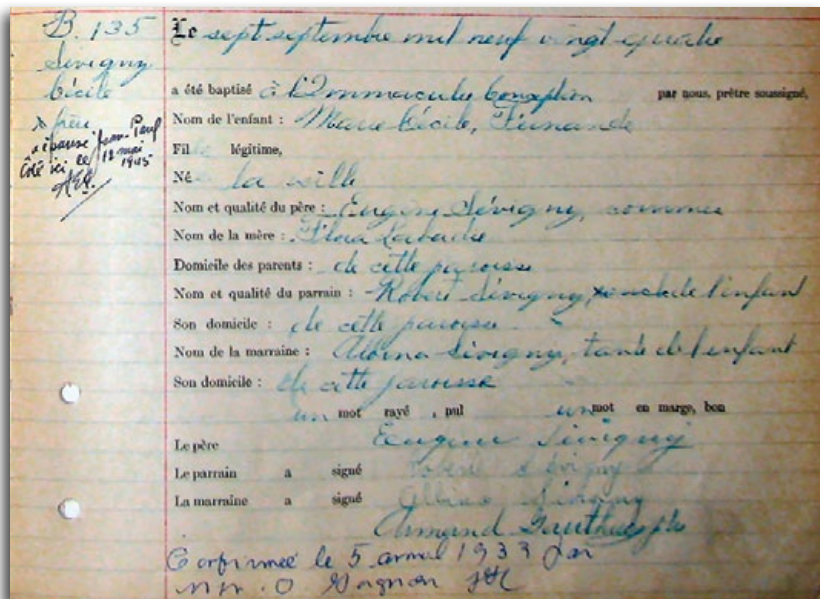
Ce fonds est le « petit frère » du Fonds Drouin, dans le sens qu'il contient des images de registres d'état civil; il couvre les comtés de notre région, à savoir les comtés de Stanstead, Compton, Wolfe, Sherbrooke, Richmond et Shefford. En date d'aujourd'hui, il couvre en tout 80 paroisses ou entités dont 70 paroisses catholiques, et contient 112 834 images. Les images couvrent les actes inscrits depuis la fondation de l'entité jusqu'en 2005/2012, selon le cas.

Quel avantage a-t-on à utiliser le Fonds Létourneau par rapport au Fonds Drouin? Le Fonds Létourneau couvre la période de 1940 à nos jours, ce que Drouin ne couvre pas. De plus, et ce n'est pas le moindre avantage, les images du Fonds Létourneau proviennent du registre paroissial alors que celles du Fonds Drouin proviennent, pour leur très grande majorité, du registre civil; par conséquent, les images du Fonds Létourneau contiennent les annotations marginales aux actes de baptême, qui sont en vigueur depuis 1908 environ; pour nous, ces annotations ont l'intérêt de nous donner une référence aux mariages. Dans l'exemple ci-contre, tiré du registre de l'Immaculée-Conception, on remarque une annotation du mariage à Jean-Paul Côté en 1945, ainsi que l'annotation de confirmation au bas de la page.

Le Fonds Létourneau est disponible à la Société sur les postes de travail de la salle Raymond-Lambert. Il est également disponible sur *Généalogie Québec*, mais il faut comprendre qu'il y a généralement un certain retard dans le transfert des images sur ce site web, pour des raisons techniques de transfert des images.

Le Fichier Loiselle.

Ce fichier est constitué de fiches 3x5 rapportant des mariages relevés par le Père A. Loiselle dans une quinzaine de diocèses du Québec, en plus du comté de Madawaska au Nouveau-Brunswick et de plusieurs paroisses de l'est de l'Ontario. Il compte au delà de 500 000 mariages. On y trouve plusieurs mariages



que vous ne trouverez nulle part ailleurs. Il couvre surtout, mais pas exclusivement, la période de 1750 à 1920.

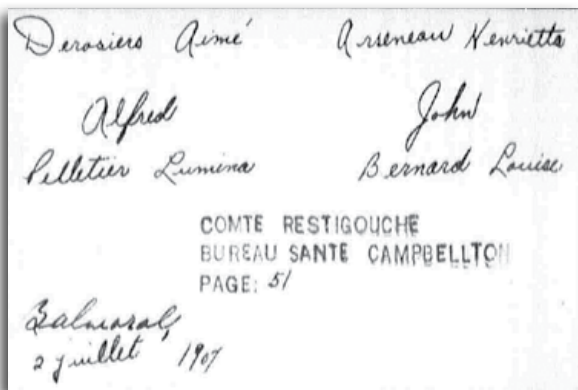
Le Fichier Loiselle est disponible sous forme de microfiches, dans la salle Martel de notre bibliothèque. Vous pouvez consulter les bénévoles pour vous faire expliquer le fonctionnement de la visionneuse.

Il est également disponible sur le site internet de *Généalogie Québec*. Le fichier web est moins commode à consulter parce qu'il faut généralement télécharger un grand nombre d'images avant d'atteindre celle que l'on cherche. Il faut se rappeler que chaque image consultée est comptée dans notre limite journalière: il faut donc y aller avec modération!

Le Kardex de Drouin.

Le Kardex est un outil intéressant. Il remonte à l'époque où l'Institut Drouin publiait des généalogies familiales. Lorsqu'on retraçait un mariage qui était introuvable dans les données dont on disposait, on créait une fiche 3x5 que l'on insérait dans un fichier nommé Le Kardex. On y inscrivait les informations dont on disposait : parfois les informations étaient partielles, parfois même elles étaient incertaines (on le notait). La fiche présentée en exemple ici illustre le mariage de Aimé Desrosiers et de Henriette Arseneau du 2 juillet 1907 à Balmoral NB, et que l'on a pu retracer à Campbelton.

On comprend facilement que cette collection renferme des informations qu'on ne retrouve pas facilement ailleurs. Elle vaut donc le détour! Le Kardex est disponible sur les postes de travail de la salle Raymond-Lambert. Il est également disponible sur le site de *Généalogie*



Québec : les mêmes considérations que pour le Loiselle s'appliquent ici, à savoir, à utiliser avec modération puisque le nombre d'images à consulter sera toujours élevé avant de pouvoir repérer la fiche qui nous intéresse.

Les recensements canadiens.

Les recensements sont également de bonnes sources d'information, en autant qu'ils soient indexés. Les recensements canadiens sont de plus en plus disponibles pour la recherche. Les dates de naissance qu'on y trouve sont généralement approximatives, mais elles nous donnent quand même d'excellents points de repère; en plus, on y apprend au moins le lieu de résidence, ce qui n'est pas peu dire dans bien des cas. De plus, les recensements nous permettent souvent d'établir la liste des enfants d'un couple donné. N'oubliez pas que dans les recensements, le patronyme de l'épouse est celui de son mari. Voici mes sources préférées pour consulter les recensements canadiens :

Le site Automated Genealogy :

<http://automatedgenealogy.com/>

Ce site nous offre les recensements de 1851/1852, 1901, 1906 et 1911. J'aime bien la simplicité de leur moteur de recherche : il n'est pas très versatile, mais il est quand même fort efficace. Et en plus, on peut, si on le désire, consulter l'image originale du recensement. C'est un excellent endroit.

Bibliothèque et Archives Canada :

<http://www.collectionscanada.gc.ca/022/022-911.009-f.html>

Ce site présente la liste des recensements canadiens existants, et nous fournit des renvois vers les sites où on peut les consulter. Plusieurs de ces recensements sont disponibles directement sur le site de Bibliothèque et Archives Canada. Leur moteur de recherche n'est pas très performant à mon goût, mais l'intérêt de ce site est de nous dresser une liste complète et de nous indiquer où on peut consulter les recensements. Pour les recensements disponibles, vous pourrez également consulter les images originales, ce qui est un ajout intéressant.

Les trucs à Pierre

Ces ressources qu'on néglige trop

Family Search :

<https://familysearch.org/search/collection/list?page=1®ion=CANADA>
L'adresse ci-dessus vous conduit directement à la page qui liste les recensements canadiens. Ce site a le grand avantage de vous offrir tous les recensements disponibles de 1825 à 1916; tous sont indexés. Le moteur de recherche n'est pas le plus convivial, mais il est extrêmement performant. Dans vos recherches, vous aurez accès à un résumé de la page de recensement autant qu'à l'image originale elle-même dans bon nombre de cas. Je dois avouer que j'ai un faible très prononcé pour ce site. Ici, tout est conçu pour la commodité du chercheur : il vaut la peine de vous familiariser avec ce site.

À titre d'exemple, voici un résumé du recensement de 1901 pour la famille de mon arrière-grand-père Joseph Connolly. J'ai obtenu ce texte uniquement par une opération de copier-coller.

J'ai ajouté entre parenthèses deux explications dans le tableau en question.

Enfin, il y a bon nombre d'autres sites qui réfèrent aux recensements canadiens, mais ils sont pour la plupart limités à un ou deux recensements, avec des informations jamais aussi complètes que les sites présentés ci-dessus.

Les notaires et la banque Parchemin.

Quelle mine de renseignements! Les documents notariés comprennent des actes de différents types; on pense d'abord à des actes de vente et ou d'achat, mais il y a bien plus encore : pensez à des contrats de mariage, des testaments, des inventaires, des quittances, des arbitrages et que sais-je encore. J'ai déjà écrit ici sur la façon de rechercher et d'utiliser les contrats notariés sur le site des BANQ, en particulier pour la période suivant la Conquête.

Nous mettons en plus à votre disposition dans la salle Martel une banque de données inédite appelée Parchemin. Cette banque contient

<https://familysearch.org/pal:/MM9.1.1/KHR9-HB7> (adresse de référence)

name: Joseph Connolly
 event type: Census
 event date: 31 Mar 1901
 event place: D, Richmond & Wolfe, Quebec, Canada
 gender: Male
 age:
 marital status: Married
 ethnicity: Irish
 nationality: Canadian
 religion: Roman Catholic
 relationship to head of household: Head
 birthplace: Qc
 birth year (estimated): 1841
 page: 9
 family number: 76
 Collection: Joseph Connolly, "Canada Census, 1901"

Household	Gender	Age	Birthplace	(liste des membres de la famille)
head Joseph Connolly	M	60	Qc	
wife Rose D Connolly	F	53	Qc	
son Joseph Geo Connolly	M	34	Qc	
son Wilfred Connolly	M	28	Qc	
son George Henry Connolly	M	18	Qc	Qc
son Rodger Connolly	M	12	Qc	Qc
son Oscar Connolly	M	10	Qc	Qc

26

Voici l'adresse :

http://www.banq.qc.ca/collections/genealogie/inst_recherche_ligne/instr_notaires/inventaire/index.html

le résumé de tous les actes notariés pour la période du Régime Français, plus précisément de 1634 à 1784. Comme toutes les données sont indexées, les recherches y sont extrêmement rapides. Il y a plusieurs manières d'exploiter cette banque, mais en général, on peut dire qu'on la consulte une fois qu'on a bien établi ses lignées ancestrales; une recherche par patronyme nous aide alors à recueillir un trésor d'informations sur nos ancêtres.

Comme indiqué ci-dessus, le Parchemin vous donnera un résumé des actes recherchés. Si vous souhaitez consulter l'acte original, vous n'avez qu'à noter la référence au nom du notaire, et la date de l'acte. Vous pourrez ensuite trouver aux Archives Nationales la copie de l'acte original.

Le moteur de recherche du Parchemin n'est pas simple à utiliser. Vous trouverez à l'adresse suivante une excellente présentation par M. Pierre Benoît, de la SGCF. Présentation de Parchemin : <http://pages.infinit.net/pbenoit/parchmin.htm#menu>

Voici à titre d'exemple (tiré du site ci-haut) le résultat d'une recherche des actes d'inventaire concernant un dénommé Robert Vaillancourt. Le parchemin a trouvé trois actes établis respectivement en 1700, 1715 et 1748.

En complément au Parchemin, le site de la BANQ offre à l'adresse ci-dessous l'accès à une base de données qui répertorie les inventaires après décès pour la période de 1785 à 1955 des districts judiciaires de Québec, Charlevoix, Beauce, Montmagny et Kamouraska. Malheureusement, le district judiciaire de Saint-François n'est pas compris dans cette base de données.

Banque Parchemin: période 1635-1775 (complet)
Parchemin
Banque de données notariales 1635-1775

12 04 1700 (1680-1726) [Jacob, E.] (Qc)
Observation: Acte sans intitulé.

Inventaire des biens de la communauté de Marie Gobeil, veuve de **Robert Vaillancourt**, du comté St Laurents.

03 05 1715 (1709-1748) [Michon, A.] (Qc)
Inventaire des biens de la communauté de **Robert Vaillancourt**, veuf de Marie-Anne Durant.

22 03 1748 (1737-1756) [Rousselot, P.-F.] (Qc)
Inventaire des biens de la communauté de feu **Robert Vaillancourt** et Simone Lamis, de Bonsecour.

Enreg.: 1/3 Réponses: 1/3 Requête: v*n*cour* robert inventaire

Pour terminer, disons qu'on pourrait continuer encore longtemps cette liste de « ressources oubliées ». J'ai fait un choix pour vous présenter celles qui me semblaient à la fois les plus prometteuses et les plus négligées. Vous savez, rien ne remplace le contact avec les « vieux de la vieille » pour apprendre les trucs et les cordes du métier : venez faire votre tour à la Société et jaser avec nos bénévoles. Ils vous en apprendront encore bien d'autres!

Brigitte Gauthier
graphologue agréée IGRL

819-569-1965
traitdevie@gmail.com

*Découvrez la personnalité d'un ancêtre
grâce à l'analyse graphologique
de son manuscrit*

Sylvestre Lagassé sencl

T 819 563-6833
F 819 566-0467

455, rue King Ouest, bureau 610
Sherbrooke (Québec) Canada J1H 6E9

www.sylvestrelagasse.ca

Les trucs à Pierre

À la recherche de nos Acadiens

Bon nombre d'entre nous avons une ou plusieurs lignées d'origine acadienne dans notre famille. Le peuple acadien mérite notre plus haut respect de par son histoire, mais diable qu'ils sont difficiles à retracer, n'est-ce pas ? Dans cette chronique, nous découvrirons quelques pistes utiles; à la fin du compte, vous serez à même de constater comment on finit par les retracer sans trop de peine, grâce en particulier à l'amélioration des bases de données auxquelles nous avons accès. Je vous présenterai en première partie des sources d'information disponibles en bibliothèque, à la Société, et en deuxième partie je vous parlerai des sources disponibles dans internet.

On comprend que lors de la Déportation de 1755, les églises sont détruites, de même que la plupart des registres : il fallait détruire « la mémoire du peuple ». Il a donc fallu un effort collectif minutieux pour reconstruire ces registres à partir de ce qui en restait, des documents de toutes sortes qui étaient disponibles, et de la mémoire collective des gens. Tous les ingrédients étaient là pour compliquer la vie des chercheurs que nous sommes.

Le premier à consacrer des efforts considérables à cette tâche a été M. Placide Gaudet, bien connu pour ses « Notes » dans lesquelles il inscrit minutieusement ce qu'il peut retracer de l'histoire des familles d'Acadie. Ces documents sont disponibles sur la partie « B » du Fonds Drouin à la Société. Ce sont des documents très riches, mais difficiles à consulter parce qu'il s'agit de notes éparses amassées au fil des années, et pas toujours ordonnées. Personnellement, j'y ai trouvé des informations très utiles pour l'histoire de ma famille, un véritable trésor.

Plus récemment, M. Stephen A. White a publié le *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes*, couvrant la période de 1715 à 1780. Il s'agit d'une œuvre maîtresse qui fait autorité; elle représente une somme de travail colossale, et les données qu'on y trouve sont hautement sécuritaires. Ce dictionnaire est également disponible à la Société sous la cote 3-ACA-019 et 3-ACA-020, en plus de son complément : un incontournable !

En ce qui concerne les registres paroissiaux, vous consulterez avec intérêt la série des registres qui ont été conservés ou reconstitués dans la section « B » du Fonds Drouin, à la Société, sous la rubrique « Acadie ». Il faut être patient, pas trop pressé, mais avouons que c'est quand même formidable de pouvoir retracer un acte de mariage, par exemple, qui a été célébré à Port-Royal ! Ces registres sont également disponibles sur le site web de l'IGD. Ne les négligez pas !

Enfin, il faut aussi mentionner la série intitulée *Fiches Acadiennes* de l'Institut Généalogique Drouin sous la cote 3-ACA-022 et suivantes. Encore ici, vous allez découvrir des informations que vous trouverez difficilement ailleurs. Ce document est maintenant disponible également dans la section des « Grandes Collections » du site web de l'IGD.

La consultation de ces sources vous procurera sans doute une foule d'informations difficiles à retrouver autrement. C'est un travail fastidieux cependant. Les fiches de Placide Gaudet sont un vrai fatras de notes souvent éparses et manuscrites, pas faciles à consulter : on a réellement l'impression de fouiller dans un coffre au trésor. Le dictionnaire de M. White est bien fait et les données qu'il contient sont sécuritaires; mais il est encore incomplet à ce jour au vu de la période restreinte qu'il couvre. Les registres du Fonds Drouin ne sont pas toujours faciles à lire, comme de raison; de plus, ils sont souvent incomplets et plusieurs sont des transcriptions seulement. Et finalement, les *Fiches Acadiennes* sont elles aussi un peu difficiles à consulter. Mais, enfin, on a quelque chose à se mettre sous les yeux et de nombreuses découvertes à y faire.


Parlons maintenant des ressources que nous offre l'internet. Il y a plusieurs ressources à notre disposition sur le web, mais je vous en mentionnerai deux qui m'ont été particulièrement utiles et que je consulte encore régulièrement. Certains sites en effet commencent à dater sérieusement autant par leur contenu que par leur présentation : c'est pour cette raison que je m'en tiendrai à deux sites que voici.

Afin de vous garder le meilleur pour la fin, je vous parlerai en premier du site de Familysearch, connu sous le nom de « site des mormons » à www.familysearch.org. Si vous lisez régulièrement mes chroniques, vous savez que j'aime beaucoup ce site. En ce qui concerne les données BMS pour les Acadiens, c'est un des bons sites actuellement : vous y trouverez énormément de données de très bonne qualité. Le grand défaut de ce site étant que sa page d'accueil change régulièrement à tous les deux mois à la manière de l'emplacement des marchandises dans une épicerie, et pour les mêmes raisons; le résultat est qu'on doit « redécouvrir » à chaque fois le chemin à suivre pour arriver à la page des recherches. Mais croyez-moi, le profit en vaut la peine ! Je vous présente ci-dessous la page de la famille d'Ambroise Babin marié à Anne Cyr en 1758. J'ai obtenu cette page dans la sous-section intitulée « Généalogies » de la section de recherche.


Vous noterez que l'on trouve ici le couple, ses enfants (à gauche) et les parents de l'époux (à droite) avec tous les hyperliens nécessaires à la navigation dans cette lignée. On pourrait développer la lignée d'Anne Cyr en cliquant sur son nom. Vous conviendrez que ça fait beaucoup d'informations sur une seule page : bien fait !


Le deuxième site dont je veux vous parler est le site *Nos Origines* à l'adresse www.nosorigines.qc.ca


C'est un site qui se présente comme « Généalogie du Québec et française d'Amérique » (sic). Son contenu en matière de généalogie québécoise est encore embryonnaire et moyennement fiable, mais pour le volet acadien, alors là, tenez-vous bien ! Ce site est convivial comme pas un, simple à naviguer, et contient une véritable mine d'information de très bonne qualité. Pour


 **Ambroise /Babin/** [Afficher le récapitulatif sur la personne](#)


3 June 1731 - 4 February 1797


Marie Lutine /Babin/ 
naissance: 1760
décès:


Thomas /Babin/ 
naissance: environ 1762
décès:


Amand /Babin/ 
naissance: 1766
décès: 7 February 1840

Joseph /Babin/ 
naissance: 1768
décès: 21 October 1843

Pierre /Babin/ 
naissance: 1769
décès: 5 February 1855

Angélique /Babin/ 
naissance: 1769
décès: 20 September 1797

Rose /Babin/ 
naissance: 12 August 1773
décès:


Euphrosine /Babin/ 
naissance: 28 April 1776
décès: 11 February 1829


Ambroise /Babin/
naissance: 3 June 1731
Grand-Pré
décès: 4 February 1797
Bonaventure


[moins](#)


Plus de renseignements
mariage: 1758
Grand-Pré


conjoint :
Anne /Cyr/
naissance: environ 1736
mariage: 1758
décès:


Pierre /Babin/ 
naissance: 1694
Grand-Pré
décès: 4 February 1797
Bonaventure

Madeleine /Bourque/ 
naissance: environ 1697
Acadie
décès:

Charles /Babin/ 
naissance: 1664
décès:

Madeleine /Richard/ 
naissance: October 1671
décès:

Alexandre /Bourg/ 
naissance: 1671
décès: 1760

Marguerite /Melanson/ 
naissance: 1676
décès: 15 July 1744

Les trucs à Pierre

À la recherche de nos Acadiens Ces ressources qu'on néglige trop ==



Généalogie Ambroise Babin

Généalogie du Québec et française d'Amérique

Arbre généalogique famille: **Babin**

Père ID: 97940
Pierre Babin
 Naissance: 1694
 Décès:

Mère ID: 97941
Madeleine Bourg
 Naissance: 1696
 Décès:

Père conjoint(e) ID: 85400
Jean Cyr
 Naissance: 1710
 Décès: 06 Fév 1779

Mère conjoint(e) ID: 71223
Anne Bourgeois
 Naissance: 1713
 Décès: 08 Déc 1778

Fiche Personne principale
 ID N°: 617663
 Prénom: **Ambroise**
 Nom: **Babin**
 Sexe: M
 Occupation:
 Naissance: 03 juin 1731
 Paroisse/Ville: Grand-Pré, Acadie
 Pays: Canada
 Décès: 04 février 1797 - âge: 66
 Paroisse/Ville: Bonaventure, Qc
 Pays: Canada
Information, autres enfants, notes etc.
 (André Babin membre qui n'existe plus) fiche à vérifier
 Dates OK #2

Les ancêtres étonnants du chef du conjoint(e)
Thomas Mulcair
Mariage ou union de fait
 Ambroise à 27 ans & Anne à 23 ans
1758
 Grand-Pré, Acadie
 Canada
 Ajoutez mariage/Union

conjoint(e)
 ID N°: 617664
 Prénom: **Anne**
 Nom: **Cyr**
 Sexe: F
 Occupation:
 Naissance: 01 janvier 1735
 Paroisse/Ville: Beaubassin, Acadie
 Pays: Canada
 Décès: 10 décembre 1809 - âge: 74
 Paroisse/Ville: Bonaventure, Qc
 Pays: Canada
Information, autres enfants, notes etc.
 (André Babin, membre qui n'existe plus) fiche à vérifier
 Filiation OK
 Dates naissance et décès non vérifiées #2

Enfants mariés de Babin Ambroise et/ou Cyr Anne
 Ajoutez enfants mariés

Nom	Naissance	Décès	Père	Mère	Époux(se)
Marie-Lutine Babin	1760	25 Sept 1822	Ambroise Babin	Anne Cyr	Bernard Jean-Marie
Thomas Babin	1763		Ambroise Babin	Anne Cyr	Richard Marie
Joseph Babin	1764	21 Oct 1843	Ambroise Babin	Anne Cyr	Poirier Angélique
Amard Babin	Jan 1766	10 Fév 1840	Ambroise Babin	Anne Cyr	Poirier Ursule
Angélique Babin	1769	22 Sept 1797	Ambroise Babin	Anne Cyr	Arbour Charlemagne
Pierre Babin	1769	05 Fév 1855	Ambroise Babin	Anne Cyr	Cormier Julie
Euphrosine Babin	28 Avr 1776	11 Fév 1829	Ambroise Babin	Anne Cyr	Poirier Pierre

Enfants célibataires, anonymes, selon registres ou recensements
 Ajoutez enfants célibataires

Nom	Naissance	Lieu Naissance	Décès	Lieu Décès	Père / Mère
Osite Babin	Jan 1772	Bonaventure, co.	09 Juil 1861	Bonaventure, co.	Anne Cyr
Rose Babin	12 Août 1773	Bonaventure, co.			Anne Cyr

Mentions légales | Contactez-nous | Notre mission | Liens partenaires | Votre arbre généalogique
 Copyright © NosOrigines.qc.ca 2013

Ne vous méprenez pas par le fait que le site donne l'impression qu'on peut facilement ajouter ou modifier des informations à cette fiche : tout ce que vous demanderez à ajouter ou à modifier sera vérifié par un modérateur et vous devrez justifier vos demandes. Ce qu'il faut retenir, c'est que la qualité des informations fournies sur ce site est élevée parce que les inscriptions sont vérifiées. J'ai trouvé des erreurs, mais disons que les erreurs que j'ai trouvées étaient pardonnables. La page est très bien présentée, avec peu d'éléments indésirables, un bijou à mon avis.

Pour comparer entre eux les deux sites cités ci-dessus, je dirais que les données fournies sur la page de *Familysearch* sont un peu moins complètes, mais surtout, et il faut insister sur ce point, elles sont moins sûres que celle que l'on peut obtenir sur le site *NosOrigines*. Mais quand même, les deux sites se complètent souvent l'un l'autre. De plus j'aime beaucoup la présentation de *NosOrigines*, et l'ergonomie de la page des résultats est tout à fait remarquable.

Allez donc, et bonne chance avec vos Acadiens. Et si vous rencontrez la Sagouine, dites-lui bonjour de ma part !

illustrer ceci, je vous présente ici l'écran de la même famille d'Ambroise Babin marié à Anne Cyr à Grand-Pré en 1758. Comme vous voyez, on a sur un seul écran toute la famille, avec tous les hyperliens qu'on peut souhaiter pour remonter autant que pour descendre dans la lignée de cette famille.

Brigitte Gauthier
graphologue agréée IGRL

819-569-1965
traitdevie@gmail.com

Découvrez la personnalité d'un ancêtre
grâce à l'analyse graphologique
de son manuscrit

Sylvestre Lagassé sencl

T 819 563-6833
F 819 566-0467

455, rue King Ouest, bureau 610
Sherbrooke (Québec) Canada J1H 6E9

www.sylvestrelagasse.ca

Les trucs à Pierre

Diffuser les résultats de vos recherches :
3 façons de préparer votre dictionnaire de famille



Nous sommes nombreux à avoir amassé des tonnes d'informations généalogiques sur nos familles respectives. Un jour ou l'autre, on se pose la question de savoir quoi faire de toutes ces informations qu'on a souvent mis tant de peine à colliger. Dans cette chronique et la suivante, nous verrons comment préparer et publier une généalogie de famille, ce qu'on appelle un « dictionnaire de famille ». C'est important de le faire, si vous ne voulez pas que tout votre travail ait été fait en vain. Vous avez juste à vous imaginer quel bonheur aurait été le vôtre si vous aviez pu dénicher un travail déjà tout fait sur votre famille pour vous aider à vos débuts en généalogie ...

Mais avant d'entamer notre sujet, j'aimerais dire un mot en réponse à la question « C'est quoi un dictionnaire de famille, et à quoi ça sert? ». Pour comprendre facilement ce qu'est un dictionnaire de famille, vous pouvez lire l'exemple donné à la fin de cette chronique : c'est une compilation ordonnée des données généalogiques d'une famille. À quoi ça sert? Faudra voir les gens de votre famille se plonger dans votre dictionnaire pour prendre connaissance de leurs ancêtres et se remémorer leur souvenir : vous comprendrez très vite à quoi ça sert. Mais plus sérieusement, ça sert simplement à exposer les données que vous avez colligées, de manière logique et cohérente, pour qu'elles deviennent facilement consultables et utiles; d'autres chercheurs, qu'ils soient de votre famille ou non, pourront s'y référer facilement par la suite.

Aujourd'hui, donc, je regarde avec vous trois moyens à notre disposition pour partager plus ou moins facilement toutes ces informations, du plus simple au plus élaboré. Il y en a ici pour tous les goûts, et toutes les bourses également. Mais j'insiste tout de suite pour dire qu'il est possible de le faire à coût très raisonnable. Aujourd'hui, donc, nous abordons le sujet de la préparation d'un « dictionnaire de famille », et dans la chronique du prochain numéro de l'Entraide, nous aborderons la question de la publication proprement dite, c'est-à-dire

l'impression du volume; vous verrez, ce n'est pas si sorcier.

Le premier instrument de rédaction, et le plus accessible, est votre logiciel de généalogie lui-même. Tous les logiciels peuvent préparer un type de rapport qui présentera l'ensemble des données que vous y avez saisies, sous forme d'un fichier Word à imprimer. Personnellement, je connais bien Brother's Keeper, et j'utilise souvent cette fonction (appelée rapport « ascendants-registre » ou « descendant-registre selon le cas) pour extraire les données de parties de ma famille. Quand vous préparez ce rapport avec votre logiciel de généalogie, vous avez un contrôle minimal sur le contenu et sur la présentation : c'est le logiciel qui gère l'ensemble du rapport. Dans le cas de Brother's Keeper, le logiciel assure une gestion minimaliste des photos (personnes, registres, etc.), mais vous devrez réviser le fichier final en fonction des dimensions des photos puisque le logiciel est tout à fait incapable d'assurer cette fonction de façon satisfaisante. L'avantage de cette méthode est son coût nul : si vous avez déjà le logiciel, vous pouvez produire le rapport. Brother's Keeper peut générer ce rapport en français, mais il est un des rares à pouvoir le faire. Pour d'autres logiciels, vous produirez un fichier Word en anglais, et ensuite vous devrez éditer le fichier pour le traduire en français à l'aide de la commande « chercher/remplacer », ce qui n'est pas tout à fait évident. Avec plusieurs logiciels de généalogie, vous pouvez également produire un tableau en éventail, au moins pour quelques générations (habituellement 5 ou 6 générations). Ce genre de tableau agrmente bien un dictionnaire de famille.

Le deuxième instrument de rédaction dont je veux vous parler, celui que je préfère de beaucoup, est un « logiciel auteur » de généalogie appelé GenoPresse. Il s'agit d'un logiciel récent, fabriqué ici même au Québec, mais qui connaît un essor remarquable particulièrement en Europe et dans les pays francophones surtout. GenoPresse utilise votre fichier gedcom (voir le tutoriel sur notre site web pour créer votre fichier gedcom) pour fabriquer un volume de qualité professionnelle selon vos spécifications. Votre livre sera monté

en français ou en anglais à votre choix. Ce logiciel offre plusieurs avantages que je n'ai jamais retrouvés ailleurs :

- Vous permet de choisir les sections (chapitres) que vous voulez :
 - Lignée paternelle, par les mères, maternelle ou vers un ancêtre donné;
 - Ancêtres d'un individu donné;
 - Descendance d'un couple : complète, patronymique, agnatique ou cognatique;
 - Dictionnaire généalogique complet, patronymique ou toponymique (monographie de lieu);
 - Ancêtres communs à deux individus;
 - Section libre avec titre centré (vous fournissez le texte);
 - Histoire (vous fournissez le texte);
 - Bibliographie (générée à partir des sources citées dans votre gedcom);
 - Anniversaires;
 - Index des noms, des lieux, des professions.
- Peut générer le livre en fonction d'un individu, ou d'un couple, à votre choix;
- S'occupe complètement de la partie édition : mise en page, numérotation des chapitres et des pages, génération des index et ajustement des renvois. Tout. Si vous avez déjà eu à créer un index pour un volume de 350 pages, vous savez de quoi je parle;
- Peut inclure les photos de votre choix, aussi bien de façon automatique à partir de votre fichier gedcom ou manuellement dans le logiciel lui-même. GenoPresse gère admirablement bien l'édition des photos et de leurs légendes;
- Le logiciel détecte et indique les cas de mariages consanguins, de même que les ancêtres communs aux deux personnes principales;
- Produit un volume de qualité professionnelle à tout coup!

Pour la préparation de votre volume, GenoPresse produit un fichier Word (ou Writer de Open Office) que vous pourrez éditer à votre gré avant de l'imprimer ou de le faire imprimer.

En plus de pouvoir générer un volume complet, GenoPresse permet de générer des tableaux, surtout le fameux tableau en éventail jusqu'à

15 générations, en couleur ou en noir et blanc à votre choix; pour l'éventail, il produit automatiquement un fichier pdf que vous apportez tout simplement chez l'imprimeur de votre choix pour impression.

Un autre point intéressant à propos de ce logiciel est le fait que vous pouvez facilement préparer plusieurs volumes différents à partir du même fichier gedcom. Par exemple, un volume sur la généalogie de votre famille, un autre sur les ancêtres de tante Imelda, un autre sur les descendants de grand-père François-Xavier, et ainsi de suite : vous vous constituez ainsi une librairie de volumes sur votre famille. Et vous serez surpris de voir que l'on peut faire imprimer de tels volumes à des prix vraiment raisonnables : des cadeaux magnifiques à donner!

Le site web de GenoPresse donne également des conseils sur la façon de procéder si vous désirez faire imprimer votre volume. Ce sujet fera l'objet de ma prochaine chronique. Le logiciel GenoPresse se vend 50 \$, mais c'est un prix d'aubaine pour un logiciel de cette qualité, croyez-moi. Vous pouvez télécharger une version d'essai gratuite également. La version d'essai a deux limitations :

1. Trois générations au maximum dans les rapports;
2. Deux enfants par famille au maximum.
C'est quand même suffisant pour vous donner une bonne idée du logiciel avant de l'acheter. Vous pouvez visiter le site à l'adresse suivante : <http://genopresse.com>.

Vous trouverez sur le site des exemples de volumes, ainsi que des vidéos de présentation. Les inconvénients de cette façon de procéder sont les suivants :

- Il vous faut acheter le logiciel auteur (50 \$);
- Chez certains imprimeurs, vous devrez soumettre votre fichier à imprimer en format PDF (voir L'Entraide généalogique, vol 35 no 3 page 24, pour la manière de le faire); d'autres imprimeurs par contre peuvent traiter un fichier Word, moyennant quelques précautions de base de votre part dans le choix des polices de caractères.

J'ai ajouté en exemple à la fin de l'article une page de mon dictionnaire de famille produit par GenoPresse. Je vous invite à lire le paragraphe sur Éva Connolly et son époux Louis-Georges. Vous serez à même d'apprécier la qualité de la

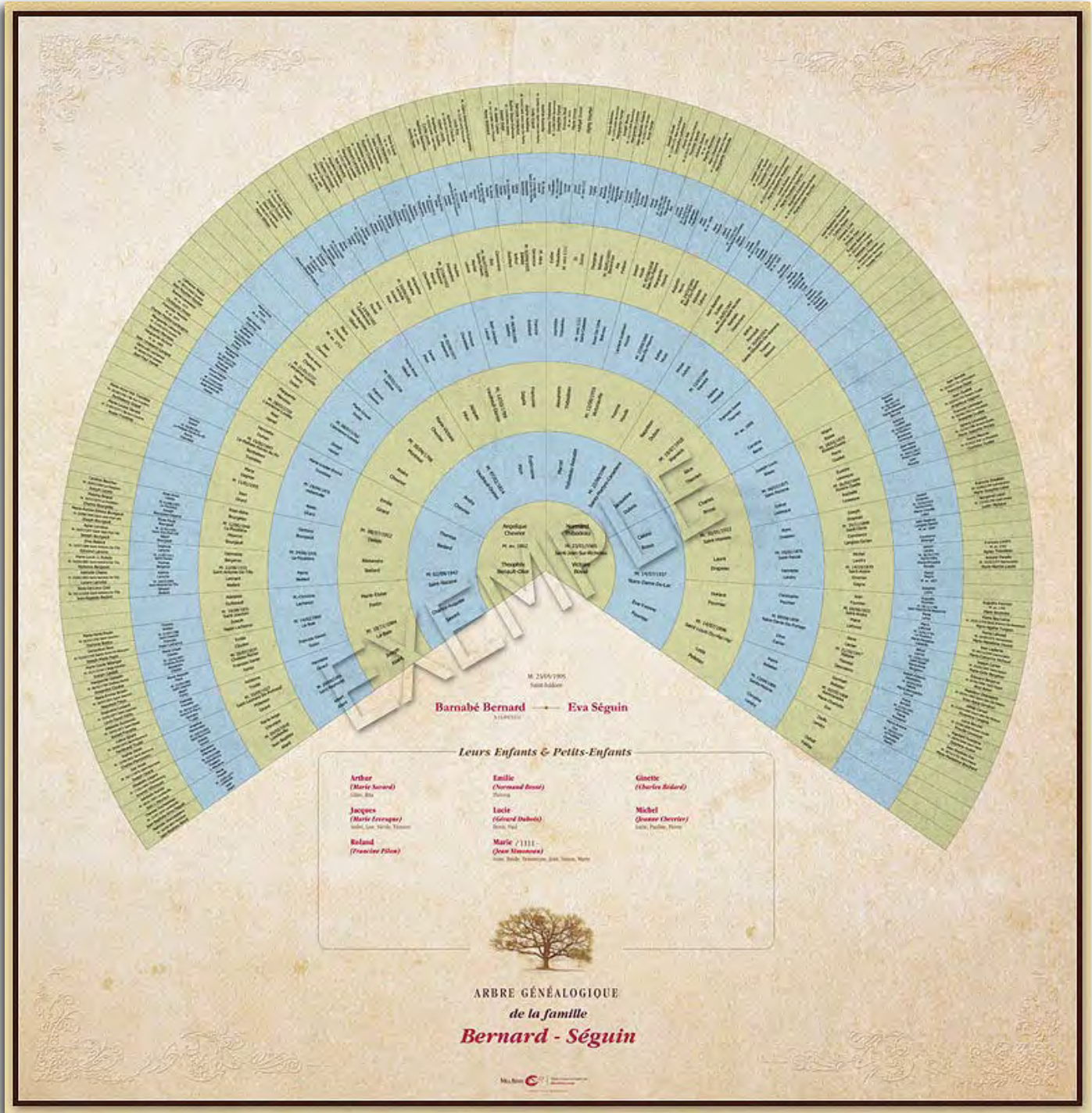
langue du texte généré par le logiciel. De plus, vous remarquerez que Louis-Georges et Éva étaient cousins : le logiciel l'a détecté, et l'a indiqué tout en nous expliquant la nature du lien de parenté. Remarquable!

saisie des données est simple à faire : elle se fait sous forme d'un arbre généalogique, et vous pouvez vous faire aider par le moteur automatisé de MesAieux si vous le désirez.

Le troisième instrument de diffusion dont je veux vous parler est celui que nous offre MesAieux. Ici, vous serez véritablement dans la « top catégorie » comme diraient nos amis français, et ce à tous les points de vue. Il vous suffit de saisir les données que vous voulez inclure dans la section « Mon arbre » du site web, et ensuite de commander votre livre. La

Vous pouvez ajouter des photos, des actes, des documents divers, et même des informations historiques. Quand vous avez terminé la saisie, cliquez sur l'icône d'imprimante (toujours dans la section « Mon arbre »). Le site vous offre divers types de rapports, dont le plus spectaculaire à mon avis est justement le « Livre de famille ».

Exemple de
Roue de paon,
10 générations



Voici la liste des types de rapport qui vous sont offerts :

- Lignée paternelle;
- Lignée maternelle;
- Arbre généalogique ascendant;
- Roue de paon à 10, 11, 12 ou 13 générations;
- Livre de famille.

Pour les tableaux, l'impression se fait sur support plastifié épais, de très grande qualité. Vous pouvez d'ailleurs consulter des exemples dans les locaux de la Société. Demandez aux responsables de vous les montrer.

En ce qui concerne le livre de famille, la présentation est encore une fois remarquable : papier glacé épais, impression en couleur de qualité, reliure spirale de haute qualité.

Voici les avantages de cette méthode :

- Vous n'avez pas à acheter de logiciel auteur;
- Une fois vos données saisies, vous ne vous occupez plus de rien, MesAïeux fait tout pour vous;
- La qualité est assurée, plus élevée ici que partout ailleurs;
- Votre livre est préparé par des gens d'expérience.

Les inconvénients sont les suivants :

- Si vos données sont déjà toutes saisies dans votre logiciel, vous devrez les saisir à nouveau sur le site de MesAïeux;
- Vous n'avez pas de contrôle sur le choix des chapitres de votre livre, la seule option consistant en l'ajout d'un court texte sur l'origine de la famille;
- Le prix est un peu plus élevé qu'ailleurs, à cause de la qualité incomparable.

On m'a souvent demandé si MesAïeux allait utiliser les données et/ou les photos que vous pouvez ajouter dans votre section « Mon Arbre » pour d'autres généalogies. La réponse est tout simplement non : vous seul ainsi que les personnes que vous invitez personnellement avez accès à ces données.

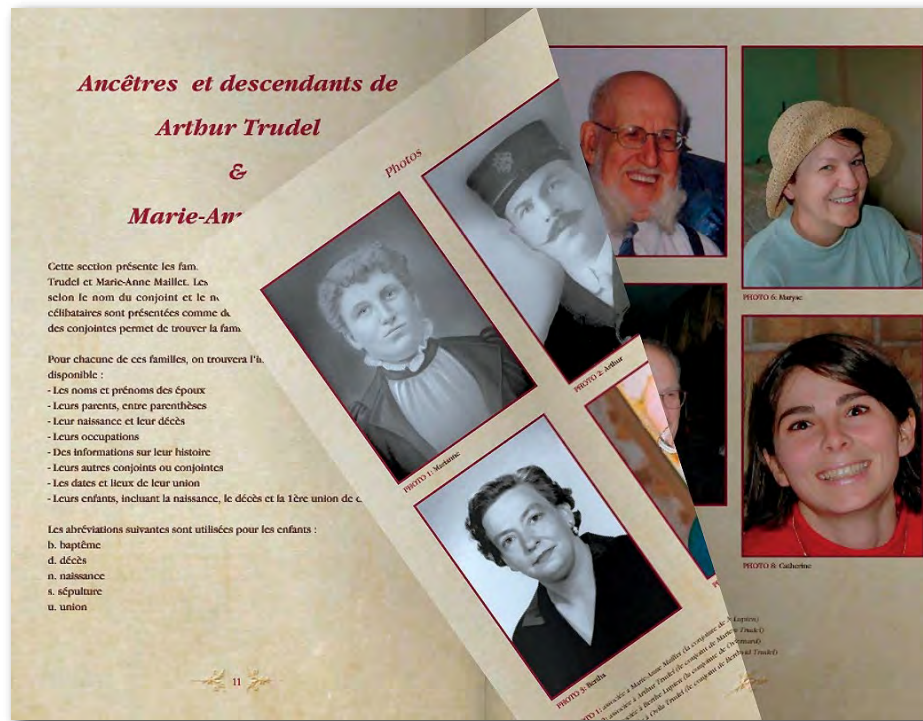
En résumé, on en a pour le prix payé, comme toujours, ou presque. Et en fin de compte, tout dépend de ce que vous voulez avoir et de l'énergie que vous voulez y consacrer. Pour terminer, je me contenterai de vous répéter ce que me disait un membre plus âgé quand j'ai débuté en généalogie : « N'attendez pas d'avoir tout trouvé pour publier, sinon vous ne publierez jamais ». Personnellement, je

33

viens justement de publier un dictionnaire de ma famille Connolly avec GenoPress : au moment d'écrire ceci, le volume est à l'impression et sera éventuellement disponible pour consultation à la Société. Nous nous retrouverons à la prochaine chronique pour parler de l'impression de votre volume.

Dans un prochain numéro de la revue, j'aurai l'occasion de vous parler des questions de droits d'auteur, de numéro ISBN et de dépôt légal. Si vous prévoyez publier et distribuer votre recherche au public en général, il y a un certain nombre de choses que vous devez savoir pour vous éviter des problèmes et protéger votre œuvre. J'aurai l'occasion alors de préciser tout ça.

Exemple de
Livre de famille



Besoin d'aide?

S'il se créait un groupe de gens intéressés (6 à 12, disons), je me porterais volontaire pour animer un atelier sur le sujet : **«Préparation d'un dictionnaire de famille».**

On suppose que ces personnes ont déjà leurs données saisies dans un logiciel de généalogie. L'atelier porterait sur BK6 et GenoPress comme outils de préparation. Un beau 7 à 9, et le tour serait joué. Parlez-en...

217. **Marie-Louise Connolly** (Alfred Connolly, Félix, Edward, Felix), fille d'Alfred Connolly⁽⁶⁷⁾ et Marie-Louise Taillon. Elle est née le 30 novembre 1880.

218. **Eva Connolly** (Alfred Connolly, Félix, Edward, Felix), fille d'Alfred Connolly⁽⁶⁷⁾ et Marie-Louise Taillon. Elle est née le 30 mars 1881 à Ste-Anne, Danville, Richmond¹ et a été baptisée le 3 avril 1881 au même endroit¹. Elle s'est mariée le 11 février 1908, à l'âge de vingt-six ans, à Ste-Anne, Danville, Richmond, avec son cousin * **Louis-Georges Charland**⁽²³³⁾, âgé de vingt-deux ans, fils d'Elie Charland et Marguerite Connolly⁽⁶⁸⁾⁶. Eva est décédée le 15 juillet 1923, à l'âge de 42 ans, à Ste-Anne, Danville, Richmond¹. Elle a été inhumée le 18 juillet 1923 au même endroit¹.

233. **Louis-Georges Charland**. Il est né le 22 juillet 1885 à St-Hippolyte, Wotton, Wolfe⁶. Il a également été marié le 16 septembre 1924, à l'âge de 39 ans, à St-Hippolyte, Wotton, Wolfe, avec **Obéline Saurette**⁶. Louis-Georges a été commis marchand/postillon. Il est décédé le 24 décembre 1950, à l'âge de 65 ans, à Ste-Anne, Danville, Richmond⁷.

Eva Connolly et Louis-Georges Charland ont eu sept enfants (cinq filles et deux garçons) (détails en page 101) :

- 401. i. **Germaine Charland** (~1909-~1941).
- 402. ii. **Gérard Charland** .
- 403. iii. **Yvette Charland** .
- 404. iv. **Imelda Charland** .
- 405. v. **Alberte Charland** .
- 406. vi. **Louis-Georges Charland** .
- 407. vii. **Eva Connolly** (1909-).

219. **Anna Connolly** (Alfred Connolly, Félix, Edward, Felix), fille d'Alfred Connolly⁽⁶⁷⁾ et Marie-Louise Taillon. Elle est née le 2 août 1882 à Ste-Anne, Danville, Richmond^{16,1} et a été baptisée le 10 août 1882 au même endroit¹. Elle est décédée le 10 juillet 1959, à l'âge de 76 ans, à Montréal Nord, Ile-de-Montréal¹⁶. Elle a été inhumée à Ste-Anne, Danville, Richmond.

220. **Marie-Anne Connolly** (Alfred Connolly, Félix, Edward, Felix), fille d'Alfred Connolly⁽⁶⁷⁾ et Marie-Louise Taillon. Elle est née le 2 octobre 1882 et a été baptisée le 8 octobre 1882 à Ste-Anne, Danville, Richmond. Elle est décédée le 10 juillet 1959, à l'âge de 76 ans, à Notre-Dame, Montréal, Ile-de-Montréal. Elle a été inhumée le 14 juillet 1959 à Ste-Anne, Danville, Richmond.

221. **Louise Ernestine Connolly** (Alfred Connolly, Félix, Edward, Felix), fille d'Alfred Connolly⁽⁶⁷⁾ et Marie-Louise Taillon. Elle est née le 23 avril 1884 à Ste-Anne, Danville, Richmond¹ et a été baptisée le 25 avril 1884 au même endroit¹.

* Consanguinité 2-2. Félix Connolly est ancêtre commun d'Eva Connolly par Alfred Connolly, Félix et de Louis-Georges Charland par Marguerite Connolly, Félix.



Réjean Hébert

Ministre de la Santé et des Services sociaux
Ministre responsable des Aînés
Ministre responsable de la région de l'Estrie
Député de Saint-François

et

Serge Cardin

Député de Sherbrooke



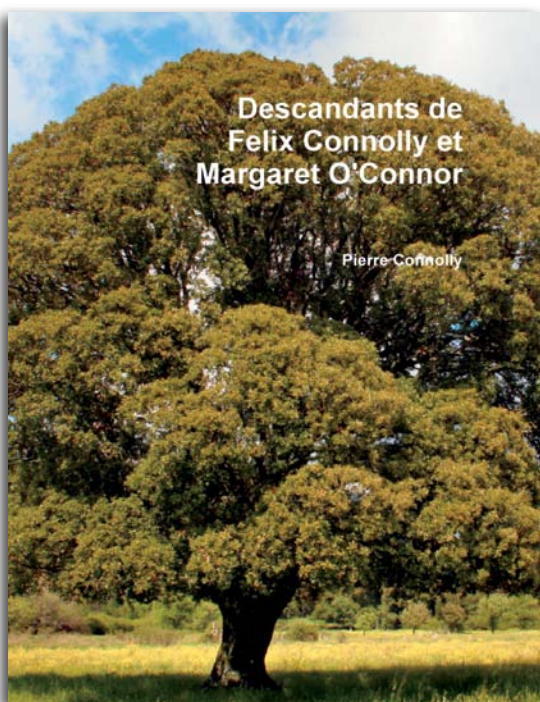
**pour leur appui financier
aux activités de notre société**

Les trucs à Pierre

Alors, on imprime ?

Dans notre dernière chronique, nous avons vu ensemble comment on peut préparer facilement un dictionnaire de famille. Maintenant qu'il est prêt, il faudrait bien songer à l'imprimer, non ? Et ça ne vaut pas uniquement pour un dictionnaire de famille; peut-être avez-vous préparé une histoire de famille, aussi ? C'est important de l'imprimer pour la laisser à ceux qui nous suivent...

229 pages,
int. noir/blanc seul,
papier mat, 8,78\$



Cette fois-ci, donc, nous verrons trois méthodes que l'on peut utiliser pour imprimer ou faire imprimer son volume. Bien sûr, vous pouvez aller voir un éditeur, mais attendez-vous à une surprise salée! Les temps ont changé, et pour des éditions à faible tirage, comme c'est sans doute le cas pour la plupart de nos volumes (peut-être pas le vôtre, hum?), ce n'est plus la manière la plus économique de publier. Disons qu'à 100 copies et plus, vous aurez peut-être avantage à consulter un imprimeur commercial qui pourra vous faire de meilleurs prix, mais en deçà de ce nombre, continuez donc à lire ce qui suit.

La première solution, et certainement la plus rudimentaire, serait d'imprimer votre volume vous-même chez vous, sur votre propre imprimante. Vous pourrez ensuite le faire boudiner, ou coller, quitte à préparer une couverture convenable à votre gré. Cette méthode n'est pas sans risque ni aléas. Si vous voulez un volume de qualité, il faut songer à imprimer en recto-verso; ce type d'impression requiert du papier de meilleure qualité (pour ne pas voir le texte de part en part de la page!). De plus, ce ne sont pas toutes les imprimantes qui peuvent gérer l'impression recto verso; et si vous tentez de le faire en imprimant les pages impaires, puis les pages paires, je vous souhaite toute la chance du monde! Je veux dire par là que vous allez devoir recommencer plus d'une fois : à oublier, donc. Vous aurez compris que je ne recommande pas du tout cette méthode, à moins d'avoir un petit document de moins de cent pages, que vous imprimerez recto seulement, à un ou deux exemplaires. Disons en passant que j'ai appris à mes dépens un jour que nos imprimantes (destinées à un usage personnel) ne sont pas faites pour supporter un usage aussi intensif.

La deuxième solution est de préparer votre document et d'aller le faire imprimer dans un atelier d'impression. Il y en a de très bons ici, à Sherbrooke, et certainement partout ailleurs également. Dépendant des boutiques, on vous offrira une structure de prix convenable, avec différents types de reliure, comme les reliures boudinées, et les reliures dites « allemandes », qui sont des reliures collées avec couverture souple. Vous aurez toujours la charge de préparer votre couverture, mais il faudra vous entendre avec l'atelier d'impression sur la façon de réaliser cette couverture, surtout dans le cas des reliures allemandes. Vous pourrez également utiliser différents types de papier, de différentes qualités. Cette solution est tout à fait convenable, et les prix sont raisonnables. Les résultats seront de plus ou moins grande qualité selon le soin que vous y mettrez, le prix que vous paierez et les options que l'atelier choisi peut vous offrir. Les bons ateliers accepteront votre fichier pdf comme point de départ; généralement, ils refuseront un fichier Word à cause de tous les problèmes de compatibilité que cela pose.

La troisième solution dont je veux vous parler est de faire imprimer votre volume dans Internet. Eh oui! Rien de moins. Il y a quelques compagnies sur le web qui se spécialisent dans ce qu'ils appellent « impression sur demande », c'est-à-dire que vous préparez votre volume sur leur site web; jusque là, il ne vous en coûte pas un sou. Une fois votre volume prêt, vous pouvez en commander le nombre de copies que vous voulez, à prix fixe. Parfois, il y a des escomptes de quantité qui sont offerts.

J'ai fait depuis quelque temps la découverte d'un de ces sites nommé Lulu. (www.lulu.com). J'y ai publié à ce jour trois volumes différents, dont un en édition française et en édition anglaise. Deux de ces volumes sont des dictionnaires de familles; ils sont imprimés en noir et blanc, reliure allemande et couverture souple en couleur. Le troisième est une histoire de famille en pleines couleurs, reliure rigide et couverture en couleur. Dans tous les cas, j'ai été pleinement satisfait autant de la qualité que du prix. Parlons justement de prix pour chacun des trois volumes que j'ai préparés :

1. Dictionnaire de famille : impression noir et blanc, reliure allemande, couverture couleur, 408 pages, 12.36 \$
2. Dictionnaire de famille : impression noir et blanc, reliure allemande, couverture couleur, 229 pages, 8.78 \$
3. Histoire de famille : impression couleur, papier glacé, reliure rigide, couverture couleur, 106 pages, 38.20 \$

Les prix indiqués sont les prix canadiens, auxquels il faut ajouter la taxe et le transport. À titre d'exemple, le volume no 3 (106 pages) a coûté au total 47.45 \$, taxe et livraison comprises.

Avant de faire imprimer le volume no 3 chez Lulu, je m'étais fait donner des prix dans mon atelier préféré, ici, à Sherbrooke et nous arrivions à 97.50 \$ pour un volume du même nombre de pages, en impression couleur et avec reliure boudinée seulement. On parle donc du double, à peu près.

Je trouve le site de Lulu admirablement agréable à utiliser. Vous pouvez utiliser le site américain, ou le site canadien, à votre choix, et pour le site canadien, vous avez le choix de la version anglaise ou de la version française. De toute façon peu importe, puisque votre volume sera toujours imprimé dans le pays où il est commandé! Pour nous au Canada, les volumes sont imprimés en Ontario et expédiés depuis

Oakville; donc il n'est pas question de frais de douanes. J'ai une cousine américaine à qui j'ai fait parvenir un autre volume, et sa copie a été imprimée aux États-Unis. Ils ont des points de service dans un grand nombre de pays; il faut juste s'assurer qu'il n'y a pas de problème dans les différences de format entre le pays de rédaction et le pays d'impression (exemple le format lettre au Canada et le format A4 en France).

Sur le site de Lulu, tout est expliqué dans le menu détail, avec des exemples et des tutoriels très bien faits. En résumé, vous préparez votre fichier soit en format Word ou en format Pdf : le format pdf est préférable, mais on vous expliquera les précautions à prendre dans un cas comme dans l'autre. Si vous préparez votre document en Word, par exemple, on vous demandera de vous en tenir à une liste de polices de caractères qui est donnée sur le site. En plus, on vous offre des gabarits de travail pour Word qui sont adaptés à tous les formats de volumes que vous pouvez faire imprimer.

Quand votre document est prêt, vous le téléversez sur leur site, et leur système génère le fichier pdf final (vous pourrez en prendre une copie pour révision). Ensuite, vous aurez à préparer votre couverture. Ils ont un assistant («wizard») qui est une merveille : vous pouvez réaliser votre couverture à partir des exemples et des gabarits qui vous sont proposés, en ajoutant vos propres photos si vous le souhaitez. Quand votre couverture est prête, vous pouvez en télécharger une copie pour l'examiner à votre gré.

La dernière étape consiste à remplir un certain nombre d'informations pour décrire votre volume, comme un résumé, des mots-clés, etc. Et enfin, vous décidez de la formule que vous voulez utiliser pour la distribution de votre volume :

- i. Votre volume n'est disponible que pour vous. Personne d'autre ne peut le commander.
- ii. Votre volume est disponible pour ceux à qui vous donnez l'adresse web pour le commander. Personne d'autre ne peut le commander. C'est la formule que je choisis toujours.
- iii. Votre volume est disponible à tous, et on peut même le trouver sur Amazon et par Google.

Les trucs à Pierre

Alors, on imprime ?

Dans tous les cas, vous pouvez fixer la marge de profit que vous voulez vous garder sur le prix de vente.

Alors si vous avez le goût de vous y essayer, mon meilleur conseil est de commencer par faire un essai avec un petit texte pas trop long. Vous pourrez faire « comme si » vous alliez réellement publier le volume. Quand tout sera terminé, vous aurez la possibilité de

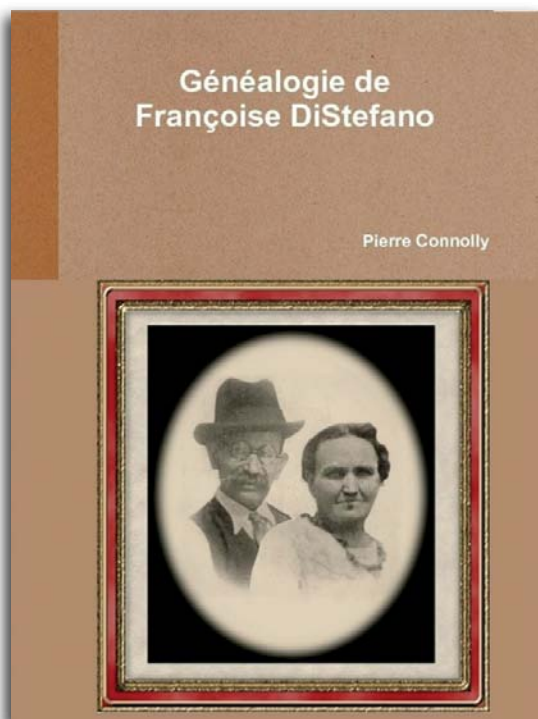
tout simplement l'effacer de leur système : pas vu, pas connu! Mais chemin faisant, vous verrez comment c'est agréable et relativement simple pourvu qu'on prenne le temps de bien lire les instructions. Et n'oubliez pas que vous n'êtes pas tenu de tout faire d'une seule venue; au contraire, vous pouvez commencer votre projet et arrêter quand bon vous semble : leur système retient où vous êtes rendu, et vous pourrez reprendre à partir de là à votre prochaine visite. C'est vraiment bien organisé. Le site Lulu n'est pas le seul à faire ce genre de travail sur Internet, mais c'est certainement le mieux organisé parmi ceux que j'ai visités.

Un des volumes que j'ai publiés ainsi est disponible à la Société sous le titre «Descendants de Felix Connolly et Margaret O'Connor». Consultez-le et vous pourrez juger par vous-mêmes de la qualité.

Un dernier mot un peu plus technique avant de terminer. Si vous avez le goût de procéder, je vous suggère très fortement de préparer votre document en format pdf, comme mentionné plus haut. Si vous ne savez pas comment faire, consultez vos numéros passés de l'Entraide: j'ai publié un Truc à Pierre en 2012 (vol 35 #3) sur la façon de préparer un fichier pdf à partir de chez vous. Je compte également placer un tutoriel à cet effet sur le site web de la Société prochainement; au moment où vous lirez ceci, ce sera peut-être déjà fait!

Bonnes publications!

106 pages,
intérieur couleurs,
papier glacé,
38.20\$



Besoin d'aide?

S'il se créait un groupe de gens intéressés (6 à 12, disons), je me porterais volontaire pour animer un atelier sur le sujet : **«Préparation d'un dictionnaire de famille»**.

On suppose que ces personnes ont déjà leurs données saisies dans un logiciel de généalogie. L'atelier porterait sur BK6 et GenoPress comme outils de préparation. Un beau 7 à 9, et le tour serait joué. Parlez-en...

Les trucs à Pierre

Vous cherchez un volume, un document, une carte ?

Une bibliothèque est un coffre aux trésors. Imaginez alors une bibliothèque de bibliothèques!

Permettez-moi de commencer cette chronique par une anecdote. L'automne dernier, une cousine me contacte pour me dire que dans ses recherches pour suivre les traces d'un membre de notre famille qui a émigré aux É.-U., elle a trouvé dans la bibliothèque d'une université du Maine une reproduction d'une carte du comté de Penobscot (Maine) de 1865 où notre type a vécu; la particularité de cette carte est que les noms des résidents sont inscrits sur la carte. Et si notre Vincent s'y trouvait!!! Pour notre malheur, la reproduction en question n'avait pas assez de résolution pour que l'on puisse y lire les noms des résidents. Et du même coup, ma cousine m'envoyait une photo qu'elle avait prise de cette reproduction.

Évidemment, on ne voit pas tellement de détails sur la photo, mais on y lit quand même très bien le titre exact de la carte, l'année de publication, et le nom de son auteur. Armé de ces informations, je suis parti à la recherche sur le Web. Et j'ai trouvé! Oui, imaginez qu'à partir d'un site de recherche de documents, j'ai retracé l'original de cette carte à la Library of Congress, rien de moins. Et puis nous avons répété la même démarche pour retracer une carte du New Hampshire où un autre membre de notre famille a résidé à la même époque.

Je me suis dit qu'il fallait absolument que je vous parle de cet outil de recherche! C'est ce que je fais dans cette chronique, où je vous présente ma "boîte d'outils préférés" en matière de recherche de volumes et de documents de toutes sortes sur le web. Le nombre de sites où on peut faire des recherches de ce genre

The screenshot shows the Archive.org interface for the book "Mena'sen, le rocher au pin solitaire (légende sherbrookoise) (1922)". The page features a search bar at the top, navigation links, and a list of available file formats for reading online. The book cover is displayed in the center, and the metadata is listed at the bottom.

View the book

Mena'sen, le rocher au pin solitaire (légende sherbrookoise) (1922)

Read Online (~138 pg)
 PDF (5.1 M)
 B/W PDF (4.7 M)
 EPUB (~138 pg)
 Kindle (~138 pg)
 Daisy (~138 pg)
 Full Text (180.3 K)
 DVI (2.9 M)

All Files: [HTTPS](#) [Torrent](#) (2/0)
[Help reading texts](#)

Resources
[Bookmark](#)

Author: Massé, Oscar, 1880-
Publisher: Québec Dussault & Proulx
Language: French
Call number: AF0-7702
Digitizing sponsor: University of Ottawa
Book contributor: Robarts - University of Toronto
Collection: robarts; toronto
Full catalog record: [MARCXML](#)

1. Le site www.archive.org

Les trucs à Pierre

Vous cherchez un volume, un document, une carte ?

est considérable: j'ai fait un choix, bien sûr. Je vous présente mes coups de coeur, en espérant qu'un ou l'autre puisse vous rendre service.

J'ai donc choisi de vous présenter cinq sites en particulier; ce sont tous des sites gratuits. Certains vous permettent de télécharger des volumes/documents, d'autres permettent de les localiser; enfin, nous verrons dans chacun des cas, puisque chacun a son utilité propre. Alors, allons-y.

1- Le site www.archive.org (site en anglais)

Incontournable, à mon avis. Je ne taris pas de louanges pour ce site. Il se spécialise surtout (mais pas exclusivement) dans les documents plus âgés et dont les droits d'auteur sont périmés. Le site contient des volumes, cartes, documents, vidéos et des bandes sonores. Pour ce qui est des volumes, vous pourrez les consulter sur leur site ou même les télécharger (choix de plusieurs formats différents).

Par exemple, l'histoire du rocher du Pin Solitaire vous intéresse ? Pas de problème, vous y trouverez en un clic le petit fascicule de Oscar Massé intitulé "Ména'Sen, le rocher au pin solitaire (légende sherbrookoise)" publié en 1922. Vous pourrez le consulter en ligne, ou le télécharger en format pdf, ou en format epub (pour votre liseuse). Voyez l'image ci-contre.

En terminant, je vous signale qu'on peut même y trouver la bande sonore d'une chronique radio sur la tragédie ferroviaire de Lac-Mégantic! Trois étoiles pour ce site magnifique.

2- Le site <http://www.worldcat.org> (en français)

Ce site est beaucoup plus spécialisé quant à son utilité. Il permet simplement de localiser un volume ou un document; c'est en quelque sorte un agrégateur de bibliothèques. Vous ne pourrez pas y consulter le document, mais vous apprendrez où le trouver près de chez vous! Oui, oui, près de chez vous!

2. Le site www.worldcat.org



Cherchez des ouvrages dans les bibliothèques près de chez vous

2 milliard d'ouvrages disponibles ici via une bibliothèque

Tout

Livres

DVD

CD

Articles

Chercher des livres

[Recherche avancée](#) | [Trouver une bibliothèque](#)

WorldCat vous connecte aux collections et aux services de plus de 10 000 bibliothèques à travers le monde [Détails >>](#)

Si je reprends l'exemple cité plus haut, disons que je recherche une copie du volume de Oscar Massé intitulé "Ména'Sen, le rocher au pin solitaire (légende sherbrookoise", je vais sur ce site et je tape dans leur moteur de recherche "pin solitaire". Le site me donne une série de bibliothèques où on peut trouver ce volume. Je donne mon code postal personnel, et alors le site m'indique les bibliothèques où on trouve ce volume, par ordre croissant de distance depuis chez moi. Wow! Dans ce cas, j'apprends que je pourrais trouver mon volume à la bibliothèque de l'Université Bishop's, ou à celle de l'Université de Sherbrooke.

Ici, à Sherbrooke, les bibliothèques des deux universités sont recensées sur le site. Malheureusement, la bibliothèque municipale Éva Senécal ne s'y trouve pas. Mais avouez que pour un volume auquel vous voudriez

absolument trouver un accès, c'est formidable! Deux étoiles! Voici leur page de recherche:

3- Le site Digital Public Library of America à : <http://dp.la/> (site en anglais)

Voici un autre agrégateur de contenu, mais il est très différent du précédent. Il s'agit cette fois d'un projet très ambitieux initié par l'université Harvard en réponse au projet de Google Books. J'aime beaucoup la "philosophie" sous-jacente à ce projet, qui est de rendre disponible tout ce qui peut l'être, sous quelque forme que ce soit.

Ici, vous allez dans certain cas pouvoir consulter en ligne les documents que vous trouvez, ou, si le document ne peut pas être rendu disponible (pour des questions de droits d'auteur), vous pourrez localiser une

3. Le site www.dp.la

Les trucs à Pierre

Vous cherchez un volume, un document, une carte ?

bibliothèque près de chez vous où trouver le document (comme plus haut).

Le contenu du site est très riche. On y trouve de tout, littéralement de tout. J'ai fait quelques essais et j'ai trouvé plein de choses s'appliquant à l'histoire de notre région: sur Sherbrooke, par exemple, Weedon, etc.

Si le site vous intéresse, je vous suggère très fortement de visionner le vidéo de formation qui se trouve dans la section "Help/Tutorials", sous le titre "DPLA Screencast Tour". Vous serez ébahis par la flexibilité offerte par ce site. La vidéo est en anglais seulement, mais la dame parle très lentement et elle a une prononciation excellente, ce qui rend la présentation d'autant plus facile et agréable à suivre. Trois étoiles.

4- Le site Archives Canada-France à <http://www.archivescanadafrance.org/francais/accueil.html> (site en français)

Il s'agit d'un autre agrégateur de contenu concernant tout particulièrement les archives de l'époque du Régime français en Nouvelle-France. La présentation visuelle est très soignée, et le contenu est d'une richesse inouïe. Vous trouverez sur le site une liste exhaustive des centres d'archives qui participent à ce projet: c'est renversant. Alors si vous trouvez le document que vous cherchez, peu importe où il est conservé, vous pourrez le consulter en ligne.

Un jour, un de mes amis me demande si je pourrais retracer un rapport envoyé par l'intendant Jean Talon au roi de France à son arrivée à Québec en 1665. En faisant une recherche bien simple sur ce site, nous avons très facilement retrouvé le document en question et nous avons pu le consulter et

le télécharger. Le document en question est conservé aux Archives nationales d'outre-mer, à Aix-en-Provence, en France. Rien de moins. Au moins trois étoiles!

Selon la version de votre navigateur, il se peut que vous ayez à installer un module spécial de la compagnie Adobe pour pouvoir utiliser ce site: laissez-vous guider par les instructions qui vous seront données. La première page de la lettre de Jean Talon est reproduite ici.

5- Le site de BANQ à <http://www.banq.qc.ca/accueil/> (en français, bien entendu)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec est un portail donnant accès à une foule de domaines de recherche. Je ne décrirai pas longuement ce site puisque j'imagine que vous le connaissez déjà. Dans le cas contraire, je vous suggère de commencer par ici! C'est inouï ce que vous trouverez sur ce site. À l'écran d'accueil, je vous suggère d'explorer surtout les trois sections "Archives", "Ressources en ligne", et "Collections".

Je vous suggère aussi de consulter quelques sections en particulier :

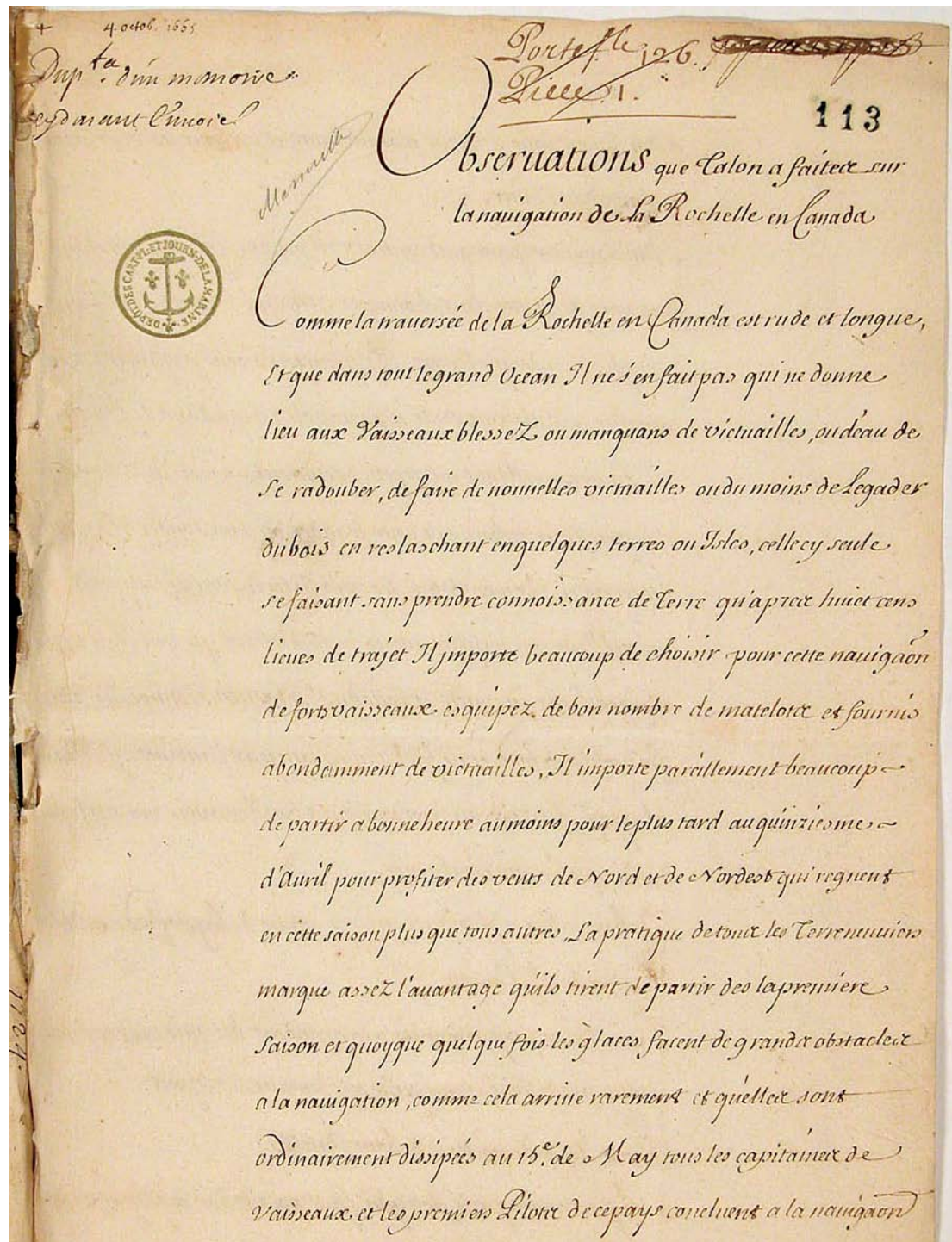
- collections numériques: http://www.banq.qc.ca/collections/collection_numerique/
- généalogie: http://www.banq.qc.ca/archives/genealogie_histoire_familiale/
- livres anciens numérisés: <http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/numtextes/accueil.htm>

Vous trouverez ici des greffes de notaires, des images de l'état civil, et quoi donc encore. Une véritable caverne aux trésors. Trois étoiles encore.

moins une heure ou deux de votre temps. Mais croyez-moi, ça en vaut vraiment la peine!

Bonnes recherches.

En conclusion, je dirai que chacun de ces sites vaut la peine que vous y investissiez un peu de votre temps. Ils sont tellement riches, que vous ne pouvez pas prétendre vous faire une idée de ce qu'ils ont à offrir à moins d'y investir au



Source :
www.archivescanadafrance.org

LES TRUCS À PIERRE

LIGNÉES GÉNÉALOGIQUES EMBROUILLÉES : DÉMÊLONS LES TERMES

■ Pierre Connolly g.é. | #2795

Dans cet article, nous allons réviser ensemble les termes qui servent à désigner les différents types de lignées généalogiques :

les lignées généalogiques peuvent se dire ascendantes, descendantes, maternelles, paternelles, patrilinéaires, matrilineaires, directes, collatérales, agnatiques, cognatiques et tutti quanti. Et pour compliquer les choses, s'il en est encore besoin, ajoutons que ces termes peuvent se combiner entre eux de plusieurs façons : « lignée ascendante collatérale » ou « lignée paternelle directe » et ainsi de suite. Comment s'y retrouver ?

Et pour agrémenter le tout, je vous offre un *p'tit chausson aux pommes* avec tout ça : je vous propose une grille de mots croisés qui vous permettra d'évaluer par vous-mêmes si vous avez bien assimilé ces termes indigestes. Mais méfiez-vous des apparences : la grille n'est pas nécessairement facile ! Allons, promettez d'être des élèves sages et attentifs sinon, gare à votre note !

UN PREMIER TERME À DÉFINIR : LE PROBANT

Dans son *Traité de généalogie*, René Jetté définit le « probant » comme « celui qui fait sa généalogie ascendante ». Par extension, on utilise le terme *proband* pour désigner en général le sujet d'un document généalogique.

Exemples :

- Si je fais la lignée ascendante de Paul, je dirai que Paul est le probant.

- Si je fais la lignée descendant de Zacharie Cloutier, je dirai que Zacharie

Cloutier est le probant.

- Si je consulte l'acte de baptême de Charles Cloutier, je dirai que Charles Cloutier est le probant de l'acte.
- Si je consulte le testament d'Antoine, je dirai qu'Antoine est le probant.

- Dans un acte de mariage, il y a deux probants, et ce sont les deux conjoints.

Retenons donc que le probant est celui ou celle à propos de qui le document a été préparé. Vous verrez peut-être parfois l'expression « de cujus » comme synonyme de *proband*; c'est un terme plutôt utilisé dans la langue juridique, mais on le retrouve aussi sous la plume des généalogistes.

LIGNÉES ASCENDANTES ET DESCENDANTES

Les lignées ascendantes sont celles qui présentent les ancêtres d'un probant d'une génération à l'autre, en partant d'un individu (proband) vers son ou ses ancêtres plus anciens : on les dit « ascendantes » parce qu'elles « remontent » dans le temps. Et donc, non, cela n'a rien à voir avec le fait que le probant soit placé en haut ou en bas de la page ! On voit souvent des lignées ascendantes où le probant est inscrit en haut de la page, et en lisant d'une ligne à l'autre en descendant sur la page, on remonte jusqu'au premier ancêtre, qui se trouve en bas de la page. Vous avez le tournis ? Bien non, ce n'est pas si mêlant que ça ! Représentez-vous la chose dans votre esprit, et vous verrez que ce n'est pas sorcier.

Les lignées ascendantes sont aussi parfois appelées « montantes », ce qui ressemble beaucoup à lignée ascendante, ou encore « lignées ancestrales ». Le terme « lignée ancestrale » a l'avantage de dire que l'on y présente les ancêtres du probant, mais c'est la même chose : dans les trois cas, on remonte dans le temps d'une génération à la précédente.

Les lignées descendantes, au contraire, sont celles qui présentent les descendants du probant. On les appelle ainsi parce qu'en passant d'une génération à l'autre, on descend dans le temps, et donc on va des générations les plus anciennes vers les générations plus récentes.

LIGNÉES PATRILINÉAIRES OU MATRILINÉAIRES

Une lignée est dite patrilinéaire lorsqu'elle présente la séquence des ancêtres (ou descendants) mâles, possiblement avec leurs conjoints, de père en père (ou de père en fils pour les lignées descendantes). Par exemple, le/la probant(e), son père, son grand-père paternel, le père de ce dernier, et ainsi de suite. Sans doute pour des raisons historiques et sociologiques, c'est le type de lignée généralement utilisée par défaut et donc le terme est habituellement sous-entendu : si l'on parle de « lignée ascendante de Jean Côté », on parle sans doute de la « lignée ascendante patrilinéaire » de Jean Côté. L'expression « lignée agnatique » est synonyme de lignée patrilinéaire.

La lignée matrilineaire est celle qui présente la séquence des ancêtres (ou des descendants) du probant de mère en mère (ou de mère en fille pour la lignée descendante). Par exemple, le/la probant/e, sa mère, sa grand-mère maternelle, la mère de cette dernière, et ainsi de suite. Ce type de lignée a comme intérêt d'ouvrir une nouvelle fenêtre sur l'aspect historique d'une lignée. Vous trouverez peut-être aussi le terme « lignée cognatique » pour désigner ce type de lignée : c'est un synonyme.

LIGNÉES DIRECTES OU COLLATÉRALES

Une lignée est appelée « directe » lorsqu'elle ne fournit qu'une seule personne (avec conjoint ou conjointe selon le cas) pour chaque génération. Ainsi, la lignée ancestrale directe de Paul comprendrait son père et sa mère, son grand-père et sa grand-mère paternels, son arrière-grand-père et son arrière-grand-mère paternels et ainsi de suite. La lignée directe peut donc être patrilinéaire ou matrilineaire. Par contre, une lignée dite patrilinéaire est nécessairement une lignée directe, et de même pour la lignée matrilineaire.

Une lignée collatérale donne tous les ancêtres de chaque génération. Ainsi, à la première génération on aura une personne (le probant), puis deux personnes à la deuxième (les parents), quatre personnes à la troisième génération (les grands-parents) et ainsi de suite. Lorsqu'elle est ascendante, cette lignée s'appelle aussi un « arbre généalogique » ou une « grande roue », ou encore une « roue de paon ». Les anglophones la désignent sous le nom de « fan chart ». On comprendra donc que cette lignée ne peut être dite ni patrilinéaire ni matrilineaire puisqu'elle est nécessairement les deux à la fois. Lorsqu'elle est descendante, la lignée collatérale établit la liste de tous les descendants de l'ancêtre commun; ce type de rapport contient un nombre d'individus beaucoup plus considérable que celui de la lignée ascendante collatérale, et par ce fait il est habituellement beaucoup plus apprécié des membres de la famille!

Avant de vous suggérer ma grille de mots croisés, je vous laisse deux références qui peuvent vous être utiles en ce qui concerne la terminologie utilisée en généalogie :

JETTÉ, RENÉ, *Traité de généalogie*, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1991
<http://www.federationgenealogie.qc.ca/guide-ressources/glossaire>

Alors, avez-vous l'impression de pouvoir démêler l'écheveau? Tentez donc de compléter la grille de mots croisés qui suit à la page 28. Tous les mots techniques utilisés dans cette grille sont définis dans la présente chronique.

Mais ce n'est pas toujours évident : méfiez-vous des synonymes.

Si vous préférez, vous pouvez compléter cette grille sur le web à l'adresse suivante : <http://tinyurl.com/sgce-mc-lignees>.

Vous y trouverez en boni des indices supplémentaires.

DÉPÔT LÉGAL | COMPLÉMENT D'INFORMATION

On nous lit!

À la suite de la parution de notre dernier numéro, madame France Monty du Centre de l'Estrie de Bibliothèque et Archives nationales du Québec a communiqué avec nous pour nous informer que les gens qui veulent transmettre leurs publications pour le dépôt légal provincial peuvent déposer leurs deux copies au bureau de Sherbrooke, 225, rue Frontenac, bureau 401, qui les acheminera à Québec sans frais. Ainsi, vous sauvez les frais de transport, ce qui n'est pas du tout négligeable.

C'est intéressant à savoir.

LES TRUCS À PIERRE

LES MARIAGES PAR LICENCE AU QUÉBEC, VOUS CONNAISSEZ?

■ Pierre Connolly g.é. | #2795

Je vous présente aujourd'hui une autre source d'information beaucoup moins connue pour des mariages que vous ne saurez trouver nulle part ailleurs : les mariages enregistrés « sous licence ». Dans ce texte, je vous ferai la petite histoire des modes de mariages pratiqués ici, puis je vous expliquerai comment accéder aux deux banques de mariages par licence qui nous sont disponibles.

PETITE HISTOIRE DES MARIAGES PAR BANS ET PAR LICENCES

La société anglaise, autant que la société française, reconnaît depuis longtemps l'importance de l'institution du mariage au sein de la société civile : après tout, c'est l'institution qui reproduit la population du pays! Dans la France (et donc dans la Nouvelle-France) catholique, on célébrait les mariages « par bans », alors que dans la société anglaise, on célébrait plutôt les mariages « par licence ».

Chez les catholiques, le ministre s'assure que les bans soient lus et/ou affichés en public dans la paroisse de chacun des conjoints afin que toute incohérence

soit rapportée par le public. C'est ce qu'on appelle « la publication des bans ». Dans le cas des mariages par licence, ce sont les conjoints eux-mêmes qui certifient sous serment qu'ils sont aptes à contracter mariage et s'engagent par caution avec endosseurs à verser un montant d'argent assez élevé (variable selon les époques) s'il s'avère plus tard qu'ils ont menti.

Les mariages par licence sont donc arrivés chez nous avec la Conquête de 1760. Cette option a été très peu utilisée par la population francophone qui la connaissait très peu d'une part, et qui était surtout catholique d'autre part. Mais avec le temps, des gens ont compris qu'il y avait là une façon commode et simple de contourner l'interdiction du divorce par les catholiques; ainsi, on allait « acheter » une licence de mariage au palais de justice, et dans bien des cas, on ne s'occupait même pas de faire célébrer le mariage par la suite. Souvent, les gens se sont simplement présentés devant le tribunal avec leur licence de mariage pour faire reconnaître la validité légale de leur union par celui-ci.

Quand vous lisez un acte de mariage catholique, vous avez noté qu'on dit « après la publication d'un ban aux messes de ... » : c'était la manière de faire chez les catholiques. Vous trouverez parfois une mention semblable chez les anglicans. Dans les registres des autres dénominations religieuses, vous trouverez plutôt l'expression « married by licence ». Vous comprenez maintenant la différence entre les deux. Comme mentionné plus haut cependant, vous trouverez parfois la mention « mariés par licence » même chez les catholiques.

LES DEUX MÉTHODES VISENT DES OBJECTIFS SEMBLABLES, EN RÉALITÉ :

1. Confirmer l'absence de lien de parenté entre les futurs conjoints, les liens admissibles pouvant varier selon les lieux ou les époques.
2. Confirmer que les deux conjoints ont l'âge légal et requérir la permission du/des parent(s) ou tuteur(s) le cas échéant.
3. Confirmer que les deux conjoints sont libres. La société anglaise reconnaissant le divorce, le fonctionnaire émettant la licence a la responsabilité de vérifier qu'il y a eu divorce légal pour la ou les parties déjà engagées le cas échéant.
4. Vérifier que les deux conjoints consentent sciemment et librement au mariage.
5. Confirmer que ni l'un ni l'autre des futurs conjoints n'est frappé d'un interdit quelconque.

Exemple de licence tel
que trouvé sur le site
de BAC

PROVINCE of }
LOWER-CANADA. } ss.

725

KNOW, all Men by these Presents that we
John Abbott of the parishes of
St. Mary & Robert Beatty
of the parishes of Chatham
St. James and St. Pauls of the
City of Dublin Taylor

are held and firmly bound, jointly and severally, unto our Sovereign
Lord George the *fourth*, by the Grace of God of the United
Kingdom of Great Britain and Ireland King, Defender of the Faith,
in the Sum of *two hundred* Pounds of
Current Money of this Province, to be paid to His said Majesty, his
Heirs and Successors; for the which payment, well and truly to be
made, we do bind ourselves, and each of us, by himself, our, and
each of our Heirs, Executors, and Administrators, firmly by these
presents, sealed with our Seals, dated the *10th* day of
October in the *eight* Year of His
Majesty's Reign, and in the Year of our Lord, One Thousand Eight
Hundred and *twenty seven*

THE CONDITION of this Obligation is such,

That Whereas the above bounden *John Abbott*
Widower hath obtained a Licence of Mar-
riage for himself and

James Beatty of the City of
Dublin Spaster

Now if it shall not appear hereafter, that they, or ei-
ther of them, the said

John Abbott & James Beatty

have any lawful Let or Impediment, Pre-contract,
Affinity, or Consanguinity, to hinder their being joi-
ned in the Holy Bands of Matrimony, and afterwards
their living together as Man and Wife,

then this obligation to be void and of none Effect,
otherwise, to Be and Remain in full Force and Virtue

Signed, Sealed and Delivered
in presence of
James Douglas *Robert Beatty*
Just. Parr

QU'EST-CE QUE CELA CHANGE
POUR NOUS, GÉNÉALOGISTES?

Voilà où la chose commence à nous intéresser! Il y a plein de cas de mariages que l'on trouve dans ces licences de mariages et qu'on ne trouve nulle part ailleurs, donc. Voici quelques exemples intéressants :

1. Emmanuel Lachance épouse Matilda Lachapelle à Joliette le 1901-06-04 par licence. Si vous cherchez ce mariage dans les registres, vous ne le trouverez nulle part!
2. Voici un cas particulièrement intéressant. Zotique Bourassa et Marie Lemieux se marient par licence à Lévis le 1875-11-22. Deux semaines plus tard, ils se marient à l'église avec dispense pour consanguinité : ils étaient cousins germains.
3. Jean-Baptiste Fontaine épouse par licence Claire Leclerc à Granby le 1875-02-04. Ce mariage ne se trouve dans aucun autre registre.

Bon, voilà donc trois cas typiques, comme il y en a des centaines d'autres. Malheureusement pour nous, les banques de mariages par licence dont nous disposons ne donnent pas les noms des parents des conjoints; en fait, seules les licences enregistrées depuis 1932 contiennent les noms des parents, mais nous n'avons pas accès à cette partie de l'information.

OÙ PEUT-ON CONSULTER
CES LISTES DE MARIAGE?

On trouve les licences de mariages à deux endroits différents. Pour la période de 1779 à 1858, on les trouve sur le site web de Bibliothèque et Archives du Canada (BAC) ici : <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/etat-civil-naissances-mariages-deces/cautionnement-mariage/Pages/cautionnements-mariages-haut-bas.aspx>, BAC les désigne sous le terme de « Cautionnements de mariages ». Cette banque contient 2 960 licences pour le Bas-Canada et 7 899 licences pour le Haut-Canada. Vous trouvez plus bas un exemple de licence tel que trouvé sur le site de BAC.

Pour la période de 1872 à 1969, les données se trouvent à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) et contiennent 200 718 licences différentes. À ma connaissance, ces données ne sont toujours pas disponibles sur le web; par contre, la Société de généalogie de Québec (SGQ) en a fait un relevé qui est diffusé par cédérom. Vous trouverez cette banque de données sur un des postes de travail de la Salle Martel, à la SGCE; vérifiez sur le tableau des postes de travail pour localiser cette banque. La compilation réalisée par la SGQ présente deux listes, l'une indexée aux patronymes des conjoints, et l'autre aux patronymes des conjointes. Dans le Tableau 1, vous trouvez un exemple d'une partie de page prise un peu au hasard dans la liste triée par les noms des conjoints.

En conclusion, il est clair que ces listes nous laissent un peu sur notre appétit comme généalogistes, par le fait qu'elles ne nous donnent pas les noms des parents. Par contre, elles vous permettront peut-être de valider un mariage pour lequel vous n'aviez trouvé aucune trace dans les registres. Parce que ces couples ont eu des enfants et les actes de baptêmes des enfants mentionneront sans doute « né(e) du légitime mariage de... ». Le fait de retracer ce mariage ici vous permet simplement de confirmer le mariage en question, et donc de boucler la boucle.

Bonnes recherches!

Tableau 1 | Exemple d'une partie de page de la SGQ.

Époux	Prénom	Lieu	Division	Province	Pays	Date	Épouse	Prénom	Nom Précédent
LAROCHE	Albert	Montréal	Montréal-Ville	QC	Canada	1922-01-27	HOWES	Harriet E.M.	
LAROCHE	Albert Oliver	Eaton	Compton	QC	Canada	1912-02-08	CABLE	Mary Louisa	
LAROCHE	B. K.	Sawyer ville	Compton	QC	Canada	1920-02-03	HODGE	Alma	
LAROCHE	Benjamin G.	Sawyer ville	Compton	QC	Canada	1918-12-08	CHUTE	Bertha A.	
LAROCHE	Chester Ofield	Lennoxville	Sherbrooke	QC	Canada	1955-05-31	BENNETT	Viola	
LAROCHE	Claude	Saint-Roch-l'Achigan	L'Assomption	QC	Canada	1966-06-27	BLAIN	Eugenie	
LAROCHE	Claude C.	Sawyer ville	Compton	QC	Canada	1928-11-21	DRAKE	Marion A.	
LAROCHE	Delphis	Montréal	Montréal-Ville	QC	Canada	1926-04-03	RISELEY	Mary	
LAROCHE	Donald C.	Butler	Compton	QC	Canada	1938-06-25	HOVER	Lillian G.	
LAROCHE	Fortus Benjamin	Lennoxville	Sherbrooke	QC	Canada	1964-12-04	LAKE	Doris Amelia	
LAROCHE	Fortus Benjamin	Sherbrooke	Sherbrooke	QC	Canada	1945-08-02	HARRON	Nellie Edith	
LAROCHE	Georges A.	Verdun	Montréal-Banlieue	QC	Canada	1953-11-02	FRIGAULT	Yvette Aline	
LAROCHE	Gerald Burton	Eaton	Compton	QC	Canada	1945-01-20	YOUNG	Beverley Geneva	
LA ROCHE	Gerald Edmund	Candiac	Laprairie	QC	Canada	1981-02-04	ROGERS	Judith Kathleen	
LAROCHE	H. H.	Sawyer ville	Compton	QC	Canada	1920-03-15	RODGERS	Laura E.	
LAROCHE	Maurice	Abitibi	Abitibi	QC	Canada	1957-07-22	BAKE	Isabel	
LAROCHE	Roy Homer	Montréal	Montréal-Ville	QC	Canada	1940-02-05	YASINSKY	Annie	
LAROCHE	Wendall	Sherbrooke	Sherbrooke	QC	Canada	1951-03-22	BELL	Evelyn	
LAROCHE	Wilfred	Montréal	Montréal-Ville	QC	Canada	1942-08-18	MONGEAU	Clarinda	
LAROCHE	William	Québec	Québec-Ville	QC	Canada	1872-12-17	SEMPLE	Eliza	
LAROCHE	William Benjamin	Eaton Corner	Compton	QC	Canada	1890-11-01	MILES	Sarah	
LAROCHELLE	Claude Gilles George	Rosemère	Terrebonne	QC	Canada	1965-05-03	PINKERTON	Judy Olivia	
LAROCHELLE	Jean Yves	Valleyfield	Beauharnois	QC	Canada	1988-01-11	LAFRANCE	Louise	Coutu, Gilles
LAROCHELLE	Joseph Louis F.	Coaticook	Stanstead	QC	Canada	1959-11-07	LABERGE	Marie Jeanne B. P.	

LES TRUCS À PIERRE

DIFFUSION ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

BK VIENT À NOTRE RESCOURS ENCORE UNE FOIS.

■ Pierre Connolly g.é. | #2795

Je m'apprête à publier un travail généalogique sur ma famille. Quelqu'un m'a dit que la loi de protection de la vie privée interdit d'y inclure les dates et lieux des événements de naissance, mariage et décès. Est-ce que c'est exact?

Voilà la question à laquelle nous allons répondre ici, et en sous-question, nous nous intéresserons au cas bien particulier des gens qui nous demandent spécifiquement de ne pas les mentionner du tout dans nos données. Nous allons regarder ce que dit la loi, avec l'éclairage de la jurisprudence (ou plutôt son absence), et nous allons tempérer le tout à la lumière de la coutume généralement observée. Nous verrons également au passage comment notre logiciel de généalogie (Brother's Keeper en particulier puisque c'est celui que je connais) peut nous aider à nous conformer à la loi. Disons tout de suite que nous nous intéressons aujourd'hui à la diffusion publique seulement. Si vous préparez un ouvrage que vous allez garder dans le domaine privé, par exemple en quelques copies que vous allez partager avec des membres de la famille proche, vous n'êtes sans doute pas concerné. Mais si vous prévoyez mettre votre ouvrage en vente, ou encore en distribuer des copies publiquement, alors il faut être plus prudent.

CE QUE DIT LA LOI

Au plan légal, il y a effectivement une loi appelée *La loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* (LPRP)¹ qui est entrée en vigueur en 1993 et a été amendée en 2002 en ce qui nous concerne. La LPRP définit ainsi un renseignement personnel : *Est un renseignement personnel tout renseignement qui concerne une personne physique et permet de l'identifier.*² De ce point de vue, mon nom n'est pas un renseignement personnel, puisque nous sommes deux Pierre Connolly à Sherbrooke, aussi invraisemblable que cela puisse paraître. La date de naissance de Jean Dupont ne serait pas un renseignement personnel au sens de la LPRP non plus, puisqu'il peut y avoir plusieurs Jean Dupont nés à cette même date. Par contre, le reste de la loi de même que son interprétation dans la jurisprudence mènent à considérer qu'un ensemble de plusieurs informations qui, combinées entre elles, permettent d'identifier une personne doivent également être considérées comme des renseignements personnels. Ainsi, si vous indiquez la date et le lieu de naissance de Jean Dupont, les noms de ses parents, la date et le lieu de son mariage et le nom de sa conjointe, je pense que vous donnez amplement de détails qui permettraient d'identifier Jean Dupont individuellement. Sous cet angle, vous ne pouvez pas diffuser ces informations si Jean est vivant. Mais...

DES EXCEPTIONS PRÉVUES PAR LA LOI

La LPRP prévoit des exceptions à cette règle. La première est celle du consentement. Vous pouvez solliciter le consentement des personnes concernées, moyennant quoi vous pourrez aller de l'avant sans contrevenir à la loi. Convenons

que dans le cas d'un dictionnaire de famille, par exemple, cela représente un défi pratiquement insurmontable.

La deuxième exception est la limite de temps imposée par la LPRP. L'article 18.2¹ prévoit une limite de 100 ans depuis la première publication pour les personnes vivantes et de 30 ans après le décès pour les personnes décédées. Cette règle simplifie la tâche un peu. Si vous préparez une publication, vous pourrez sans doute paramétrer ces informations depuis votre logiciel de généalogie. Dans le cas de BK6/7, par exemple, vous pourrez utiliser l'option *Afficher les noms, mais masquer les détails pour les personnes vivantes moins de 100 ans* : vous respecterez la LPRP à la lettre de cette façon. Voici comment faire :

La troisième exception prévue par la LPRP en est une *de destruction massive*, si je puis dire. La LPRP a été amendée en 2002 suite à d'importantes pressions exercées par la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG) ainsi que par la Fédération des journalistes du Québec. Une commission parlementaire a été tenue et, suite à ses travaux, un quatrième paragraphe a été ajouté à l'article 1 de la loi, lequel se lit comme suit :

*La présente loi ne s'applique pas à la collecte, la détention, l'utilisation ou la communication de matériel journalistique, historique ou généalogique à une fin d'information légitime du public.*¹

Oui, vous avez bien lu. C'est clair. Mais alors, pourquoi s'en faire? Parce que tous les gens de loi consultés par la FQSG sont unanimes à recommander la prudence, malgré cet amendement. Tant qu'il n'y aura pas de jurisprudence d'établie concernant l'interprétation à donner à ce paragraphe, ils nous recommandent la prudence. En termes différents, je vous pose la question : aimeriez-vous être celui ou celle qui aura à se défendre devant un tribunal pour établir la première jurisprudence en cette matière?

D:\Travail\ged\Ahtml\connolly.ged

- Inclure les notes
 - Choisir les notes à exporter
- Inclure les sources
 - Exporter seulement certains champs des sources
- Inclure les adresses postales

Affiche le nom, mais masque les détails pour les personnes vivantes âgées de moins de: 80

- Inclure les titres des photos
- Inclure les noms de fichiers Média
- Inclure les projets
- Inclure les liens reliant aux Témoins
- Inclure les marques

- Date de la dernière modification
- Exporter TOUS les Événements/info
- Sélectionner les Événements/info à exporter
- Inclure la longitude et latitude pour le toponyme
- Inclure les Notes reliées aux toponymes

La police de caractères est

- DOS
- Windows pour un GED en français ANSI
- ANSEL
- UTF-8

OK Annuler

Cliquez ici pour fixer le maximum d'information à exporter

VERS UNE POLITIQUE PLUS PRAGMATIQUE

Personnellement, j'en suis venu à me forger une ligne de conduite personnelle. Je diffuse toutes mes données sur mon site web et j'ai publié plusieurs ouvrages contenant mes données. Je pense qu'il faut respecter la vie privée des gens, au sens général du terme. J'ai donc décidé d'utiliser le filtre de Brother's Keeper à la hauteur de 80 ans : c'est-à-dire que je ne diffuse pas les dates/lieux des naissances, mariages et décès pour les personnes vivantes de moins de 80 ans. Dans les autres cas (personnes décédées ou personnes vivantes de plus de 80 ans), je diffuse les informations dont je dispose. Évidemment, je me prévaux de l'amendement de 2002 pour une partie des données que je diffuse, mais il me semble que c'est un compromis tout à fait raisonnable pour tout le monde.

UNE AUTRE VOIE DE COMPROMIS?

Récemment, en préparant une publication pour une association de famille, il m'est venu à l'esprit une autre possibilité pour assurer nos arrières comme diffuseurs d'informations généalogiques. Avec la famille, nous avons convenu d'inclure dans la publication toutes les données dont l'association disposait et d'ajouter la note suivante en début de publication :

Note : Nous publions le présent ouvrage strictement dans un but de recherche généalogique, en parfaite conformité avec l'article un, paragraphe quatre, de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé.

Comme il s'agit d'un document contenant justement des données d'ordre généalogique et historique, il est clair qu'il est destiné à des généalogistes. Cette note devrait pouvoir clarifier la situation et éviter des ennuis. Mais, notez bien que je ne suis pas juriste!

LES DEMANDES DE NON-DIFFUSION

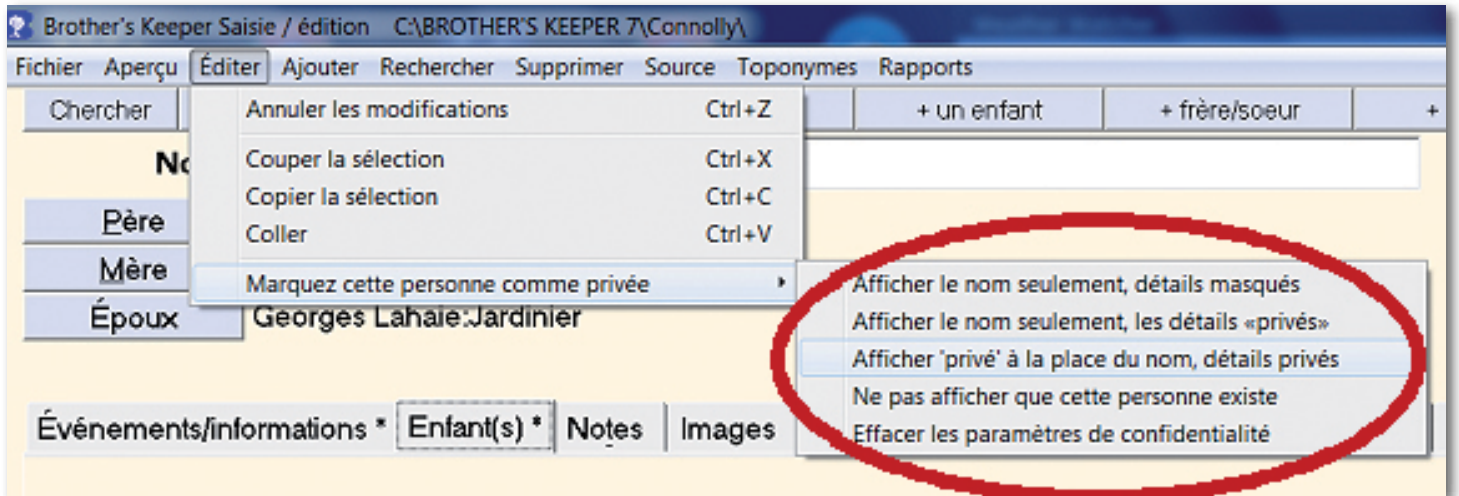
En terminant, parlons de la question des demandes de non-diffusion. Au fil du temps, j'ai eu quelques demandes de retrait de la part de quelques membres de ma famille, qui veulent que je les retire de mes données. Dans certains cas, les demandes me semblent tout à fait justifiables et dans d'autres je trouve les demandes tout à fait loufoques. Mais bon... Mon but est de rassembler l'histoire de la famille et non pas de causer des divisions.

Jusqu'à récemment, j'ai dû utiliser dans ma base de données des subterfuges un peu bizarres pour satisfaire à ces demandes : je supprimais les informations à cacher et je les inscrivais dans des notes à ne pas diffuser. Cette méthode a ses inconvénients lorsque vient le temps de faire des vérifications ou des mises à jour : les données ainsi cachées ne figurent pas dans ma base de données aux endroits où on s'y attendrait et alors on risque de les oublier!

Mais depuis février 2015, BK nous offre plusieurs options pour gérer ces cas avec élégance et efficacité. Le logiciel nous offre de désigner des personnes comme *PRIVÉES* avec un choix d'options dans chaque cas :

- afficher le nom seulement, détails masqués;
- afficher le nom seulement, détails marqués « privés »;
- afficher « Privé » à la place du nom, détails masqués;
- ne pas afficher que cette personne existe

Pour utiliser cette option, vous allez à la fiche individuelle de la personne concernée, puis sur la barre de menu, *Éditer/Marqu*er cette personne comme privée et vous choisissez l'option qui vous convient. Comme ceci :



Il y a un avantage énorme à utiliser cette façon de procéder : dans votre base de données, la fiche apparaît tout à fait normalement (sauf une indication à l'écran à l'effet que cette personne est soumise à la restriction *PRIVÉE*). Vous verrez toutes les informations normalement comme si de rien n'était. Mais par contre, dans les rapports ou les fichiers *gedcom*, les restrictions que vous avez choisies seront respectées. En plus, certains rapports imprimés vous offrent la possibilité de lever temporairement les restrictions *privées* : si vous faites un rapport pour vous-même, vous aurez alors toutes les informations incluses. C'est magique!

ALORS RÉSUMONS-NOUS

Dans cette histoire, comme vous le voyez, il y a passablement plus de gris foncé et de gris pâle que de noir et de blanc! Mais une suggestion de compromis tout à fait acceptable se dégage : publier en retenant les détails pour les personnes vivantes de moins de 80 ans, par exemple. Ou pour plus de sûreté encore, fixez la limite à 100 ans au lieu de 80. Pour ce qui est des personnes à retirer, je pense que si vous ne diffusez aucun renseignement personnel les concernant, elles ne pourront pas prétendre que vous êtes en défaut devant la loi. Par contre, en tout respect, vous voudrez sans doute acquiescer à leur demande.

RÉFÉRENCES :

1. Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (LPRP)
http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/P_39_1/P39_1.html
2. LPRP article 2.

LES TRUCS À PIERRE

ALORS, ON PUBLIE CHEZ LULU?

■ Pierre Connolly g.é. | #2795

Dans mes chroniques passées, j'ai parlé souvent de Lulu comme imprimeur de livres. Ça intrigue bien des gens, qui n'osent pas se lancer. Mon rêve, c'est que les gens publient le plus possible les résultats de leurs recherches. Le but, à mon avis, n'est pas du tout de faire des sous avec nos publications, mais de partager ce que nous avons trouvé : c'est un enrichissement pour toute la communauté des généalogistes.

À force de me faire demander comment faire, j'ai finalement pris le temps de monter une formation complète et détaillée sur la publication chez Lulu.

Dans cette chronique, je vais donc faire le tour de cette formation très rapidement, surtout pour vous indiquer comment y accéder, et comment l'utiliser. J'espère que certains pourront en profiter et publier les résultats de leurs recherches.

Il y a des avantages considérables à choisir cette voie pour la publication de votre ouvrage. J'en vois deux, principalement. Le premier est la question du coût; chez Lulu, vous pouvez commander une copie à la fois, ou deux ou trois... Comme vous le voulez. Le deuxième avantage est celui de la flexibilité de la mise en vente. Vous pouvez vendre votre livre vous-même, ou vous pouvez le vendre copie par copie sur le web, ou encore le mettre en vente chez Lulu. Toutes ces questions seront traitées dans la formation.

Tout au long du montage de cette formation, je me suis rendu compte qu'il y a beaucoup de petits détails à prendre en compte durant la démarche de publication. Par conséquent, j'ai réalisé que je ne pourrais pas juste préparer une vidéo illustrant la procédure à suivre. Par contre, la vidéo a d'immenses avantages : elle montre visuellement ce qui se passe, ce que vous allez voir vous-même à l'écran quand vous ferez votre propre démarche. Le problème, c'est que dans une vidéo, si l'on donne trop de détails, on perd l'attention parce que l'utilisateur ne peut pas sauter les bouts qui ne l'intéressent pas, puisqu'il ne sait pas où revenir! Dans un livre, on peut tourner la page ou sauter un paragraphe, et rattraper les explications plus loin, au-delà du bout de texte qui ne nous intéresse pas. Alors j'ai décidé de faire les deux : j'ai fait une brochure ET des vidéos. Vous regardez une vidéo, et ensuite vous pouvez consulter la brochure pour trouver les réponses que vous n'avez pas trouvées dans la vidéo! C'est le meilleur des deux mondes, quoi.

Donc, j'ai structuré ma formation en cinq étapes, ou en cinq leçons, si vous voulez : chaque leçon est autonome, mais il faut avoir fait la première avant de passer à la deuxième, et ainsi de suite. Chaque leçon a son chapitre dans la brochure, et la vidéo correspondante est disponible sur le web : tout est indiqué dans la brochure. Dans cette

formation, nous publions ensemble un livre intitulé « Mes ancêtres », en commençant par la rédaction du livre, puis en franchissant toutes les étapes jusqu'à passer la commande d'une copie de notre livre. Ça vous intéresse?

VOICI MON PLAN :

1. Leçon 1 : **Créer le fichier Word.**

Vous avez peut-être déjà votre fichier que vous avez tapé vous-mêmes ou que vous avez préparé avec un autre logiciel, comme Génopresse, ou Brother's Keeper, ou autre. Si vous n'avez pas de fichier prêt à publier, nous allons en produire un à l'aide de Brother's Keeper : il s'appelle « Mes ancêtres ». C'est le fichier que nous allons publier durant notre formation.

2. Leçon 2 : **Éditer notre fichier Word pour lui donner une allure professionnelle.**

La présentation finale de votre fichier est importante, c'est le coup d'oeil qu'aura votre volume lorsqu'il sera imprimé. Vous voulez de la pagination, des en-têtes, des titres, etc.; et vous voulez ajuster les marges de vos pages. Nous allons voir comment éditer notre fichier pour le rendre « beau ».

3. Leçon 3 : **Transférer le fichier chez Lulu.**

Quand le fichier est prêt, on se crée un compte chez Lulu, et l'on démarre un nouveau projet en envoyant notre fichier. Nous aurons l'occasion de vérifier notre fichier pour nous assurer que tout est parfait à notre goût.

4. Leçon 4 : **Préparer les couvertures de notre volume.**

C'est une autre étape importante : les couvertures sont la vitrine de notre livre, n'est-ce pas ? Que faites-vous en librairie? Vous regardez la première de couverture, puis vous lisez la description en quatrième, avant même de regarder l'intérieur! Donc il faut soigner cette étape. La couverture est ce qui donne la première impression de votre volume. Nous verrons comment faire en portant attention à tous les détails.

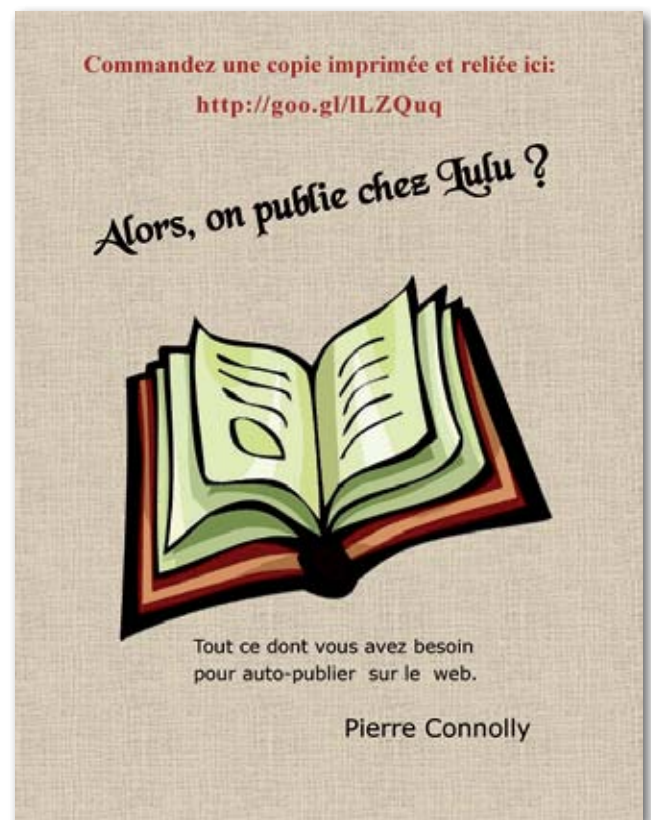
5. Leçon 5 : **Commander notre livre chez Lulu.**

Quand notre livre est terminé, nous voulons commander une copie. Nous le ferons ensemble.

Comme vous voyez, il y a de quoi s'occuper un peu.

Vite, je fais comment? La première chose à faire est de télécharger la brochure à l'adresse suivante :

<http://tinyurl.com/publier-chez-lulu>



Il s'agit d'un fichier PDF que vous sauvegarderez sur votre poste de travail. Sur la page couverture de cette brochure, vous trouverez une adresse web, au cas où vous voudriez commander une copie imprimée de la brochure chez Lulu. Bien sûr, où donc penseriez-vous vous procurer une telle brochure??? Ça peut être utile d'avoir une copie imprimée pour ajouter vos notes personnelles.

La brochure sera votre guide : tout est là. En examinant la brochure, vous remarquerez qu'au début de chaque leçon, il y a une référence à la vidéo de la leçon. Je suggère de procéder à votre guise soit en lisant la brochure en premier, ou encore en regardant la vidéo en premier : libre à vous. De toute façon, vous pouvez toujours relire la brochure et regarder la vidéo une seconde fois! Assurez-vous d'avoir bien maîtrisé chaque leçon avant de passer à la suivante!

Au total, il y a un peu plus d'une heure de vidéo pour les cinq leçons, de quoi vous occuper. Mais n'allez pas trop vite et ne brûlez pas les étapes! Vous vous décourageriez.

En terminant, disons que j'aimerais bien avoir vos commentaires si vous suivez la formation. Est-ce que vous avez réussi à aller jusqu'au bout? Quelles améliorations souhaiteriez-vous voir apporter à cette formation? Faites-le moi savoir.

Un peu d'histoire...

CANTON DE BROMPTON

Le canton de Brompton fut officiellement proclamé le 27 novembre 1801.

En 1815, dans sa *Description topographique de la province du Bas Canada*, Joseph Bouchette, arpenteur-général du Bas Canada, écrit :

Brompton, dans le comté de Buckingham, est d'une forme irrégulière; il est borné au nord-est et au nord-ouest par Melbourne, au sud par Orford, à l'est par le St. François, et à l'ouest par Ely. Dans la partie nord et auprès de la rivière, la terre est d'une très belle qualité, propre à la culture, et à produire de bonnes récoltes de froment et d'autres grains; les espèces supérieures de bois de construction sont l'orme, l'érable, le hêtre, le bois blanc, et le bouleau. La partie sud est inégale, rude et pleine de rochers, et généralement parlant, elle offre une terre dont on peut tirer parti. Ce township est arrosé par plusieurs ruisseaux et courans; il y a aussi un lac qui couvre plusieurs lots dans la dixième et la onzième rangée, et qui de là s'étend dans Orford. Sur la rivière St. François et dans le voisinage de Melbourne, on a formé quelques établissements, où se trouvent un petit nombre de fermes bien cultivées. Les portages occasionnés par la grande et la petite chute de Brompton sont sur la rive ouest de la rivière dans le township. La population monte à présent à environ 200 âmes; les principaux propriétaires de terres sont William Bernard et ses associés, qui ont été les premiers concessionnaires.

LES TRUCS À PIERRE

CHOISIR LE BON OUTIL DE RECHERCHE POUR L'ÉTAT CIVIL

■ Pierre Connolly g.é. | #2795

Une part importante du travail du généalogiste consiste à retrouver les actes d'état civil pour les membres de son ascendance. Tout généalogiste a appris rapidement qu'il est parfois plus facile de le dire que de le faire! Nous avons aujourd'hui un vaste éventail d'outils à notre disposition, et une question que l'on me pose souvent est « Lequel est le meilleur ». Si je vous répons « Aucun! », est-ce que vous allez conclure qu'ils sont tous mauvais? J'espère que non!

Dans cette chronique, je vais vous présenter un instrument que j'ai mis au point, sous forme un peu ludique je dois en convenir, et qui est destiné à nous guider vers l'outil de recherche le plus approprié pour chaque situation en particulier, tout en tenant compte de la région où chercher, de la date approximative de l'acte que l'on cherche, et du niveau de fiabilité que l'on veut obtenir. Je ne vous ferai pas « jouer » avec cet instrument ici, mais je vais vous expliquer à quoi il sert et comment il fonctionne. Vous pourrez trouver cet outil sur le site web de la SGCE, et « jouer » avec à votre goût par la suite.

Je vais vous parler en premier lieu de la notion de « niveau de fiabilité ». Vous comprenez qu'il est important de savoir si l'on peut se fier aux renseignements que nous procure un outil de recherche. Nous avons tous constaté qu'on trouve des erreurs partout, sans compter les omissions également : dans la préparation de tout outil de recherche, on manipule des quantités de données tellement grandes qu'il est inévitable que des erreurs et omissions s'y glissent. Certains outils de

recherche effectuent des vérifications très poussées sur leurs données ce qui leur permet d'atteindre un niveau de fiabilité plus élevé que d'autres. De plus, il est bon de connaître un peu la facture de chacun des outils qu'on utilise. Pour ne donner que deux exemples, disons que le site web FamilySearch propose des données tirées des documents officiels de l'état civil, des recensements, etc., de même que des renseignements tirés des données fournies par leurs membres : on comprend facilement qu'on peut se fier presque aveuglément aux premiers, mais pas aux seconds! Et je citerai le Fichier Connolly comme second exemple : il contient toutes les données publiées par la SGCE dans ses répertoires sur les paroisses des Cantons-de-l'Est, en plus de données fournies par les membres : même chose ici, on peut se fier aux premiers, mais beaucoup moins aux seconds.

Je vous entends me dire « Mais à quoi nous sert-il d'utiliser des outils moins fiables alors qu'on en a de plus fiables à notre disposition? » Il y a mille raisons pour cela, vous savez. Peut-être parce qu'un outil un peu moins fiable nous offre des options de recherche que les autres n'offrent pas, ou qu'ils couvrent des territoires ou des périodes de temps légèrement différentes... Prenons un exemple concernant le Fonds Létoirneau. Me diriez-vous que le Fonds Drouin contient tous les actes BMS du Québec datés d'avant 1941? Bien sûr, tout le monde sait ça. Est-ce que tout le monde connaît toutes les exceptions à cet énoncé? Euh, il y a des exceptions, que dis-je? Bien sûr. Les BMS de la paroisse de St-Claude dans le comté de Richmond ne se trouvent pas dans le Fonds Drouin pour la période de 1903 à 1907, mais ils sont là dans le Fonds Létoirneau ! Je présenterai une autre chronique là-dessus bientôt. Le Fonds Létoirneau contient également les images BMS de plusieurs communautés protestantes qui ne se retrouvent pas non plus dans le Fonds Drouin. Par conséquent, ces données se retrouvent dans le Fichier Connolly alors qu'elles ne se retrouvent dans aucun autre outil de recherche, et même pas dans le LaFrance par conséquent. Ah que c'est compliqué! C'est pour cette raison que mon instrument peut être utile.

Donc lorsqu'on opte pour chercher dans un outil moins fiable, il faut prendre la peine de vérifier ensuite les informations trouvées, en utilisant si possible un outil plus fiable, ou encore si cela n'est pas possible, en croisant les informations provenant de plusieurs sources, afin de les sécuriser.

Recherche d'état civil selon les dates et lieux

Créer un signet | Recommencer

Baptêmes de 1761 à 1850

Vous cherchez un baptême au Québec entre 1761 et 1850.
Outils recommandés pour cette période:

Fiabilité élevée	Fiabilité moyenne	Fiabilité variable
Drouin et Lafrance	Fichier Connolly	Ancestry
PRDH	BMS2000	FamilySearch
Nos Origines	CGFA	
MesAïeux		
Répertoires		

Que voulez-vous faire maintenant?

[Allez!](#) Je veux choisir une autre région

[Allez!](#) Je veux choisir un autre type d'acte

[Allez!](#) Je veux choisir une autre période

[Allez!](#) J'ai terminé

Parlons maintenant des régions. Il est bien clair que les mêmes outils de recherche ne conviennent pas nécessairement aux recherches effectuées peu importe le lieu de l'acte. Si vous cherchez un baptême aux É.-U., il n'est pas très productif d'aller interroger le Lafrance! Le Fonds Létourneau ne concerne que les Cantons-de-l'Est. Il faut en tenir compte dans le choix des outils à utiliser. Et naturellement, on est moins familier avec les outils à utiliser aux É.-U., en Acadie ou au Manitoba.

Enfin, parlons d'époques. Si vous cherchez l'acte de baptême d'un type qui s'est marié en 1830, vous pouvez imaginer qu'il est probablement né entre 1800 et 1815. C'est important, puisque certains outils ne couvrent pas cette période : par exemple, le DGQA se termine en 1760! Bien sûr que pour chercher ce baptême on irait tout droit vers le Lafrance : mais si l'on ne le trouve pas dans le Lafrance, on fait quoi? Peut-être que l'acte a été perdu (feu) ou qu'il est illisible (inondations)... Mais il se peut qu'on trouve l'information ailleurs; par exemple, dans ma famille j'ai trouvé des dates de naissance dans des actes notariés! C'est la même chose pour un grand nombre d'actes de mariage dont on ne trouve pas trace dans les registres, mais pour lesquels on a trouvé des actes notariés. Tout est possible ou presque!

Donc pour vous aider à vous y retrouver, vous voudrez essayer cet instrument sur le site web de la SGCE; choisissez au menu « Nos tutoriels » et allez

à « Formation générale ». Vous y trouverez ce que vous cherchez sous le titre « Outils de recherche ». Et amusez-vous. À la fin, il y a un questionnaire d'évaluation qui vous est proposé : j'espère que plusieurs y répondront et me feront parvenir leur résultat, comme proposé dans le questionnaire en question.

L'image jointe montre l'exemple d'un écran où l'on a demandé de faire une recherche au Québec, pour un acte de baptême entre 1761 et 1850. L'écran nous montre les outils de recherche qui sont proposés, en les classant par catégorie selon leur niveau de fiabilité. De plus, sur cet écran, vous pouvez cliquer sur le nom de chacun des outils pour visualiser une page d'information plus détaillée qui présente chacun des outils en particulier.

Notez en haut de la page le bouton «Créer un signet » : en cliquant sur ce bouton, vous pourrez créer un signet (ou un favori, selon le type de fureteur utilisé) de façon à pouvoir revenir à cette même page d'un seul clic par la suite. La magie, quoi... Noire ou blanche, je ne sais pas.

Bonnes recherches, tout en vous amusant.

LES TRUCS À PIERRE

REGISTRES : L'ÉNIGME DE SAINT-CLAUDE RÉSOUE

■ Pierre Connolly g.é. | #2795

Une grande partie de notre histoire est inscrite dans nos registres paroissiaux et civils; il n'est donc pas inutile de s'intéresser à leur histoire pour savoir comment ils se sont construits, et comment ils ont évolué. J'avais toujours été intrigué par le fait que dans le Fonds Drouin, on ne trouvait aucun registre civil pour la paroisse de Saint-Claude dans Richmond, pour la période de 1903 à 1907. Avec un peu de chance et pas mal d'entêtement, j'ai fini par comprendre, ou presque, ce qui s'est passé à l'époque. Si l'histoire de nos registres paroissiaux vous intéresse, que vous soyez concernés ou non par les actes faits à Saint-Claude durant cette période, vous lirez avec intérêt ce qui suit.

Quand vous consultez le Fonds Drouin pour la paroisse Saint-Claude (comté de Richmond), vous constatez qu'il y a un « trou » dans les registres, pour la période de 1903 à 1907. Le dernier acte de 1902 est un acte de baptême daté du 15 novembre. L'acte suivant est une sépulture enregistrée le 12 janvier 1908. Mais alors que s'est-il passé entre ces deux dates? Or mon propre père est né à Saint-Claude au début de 1907, et j'ai en main, des archives de ma famille, un extrait de baptême de mon père qui le confirme. J'avais conclu que peut-être les registres de Saint-Claude avaient été perdus dans un incendie ou quelque chose du genre; il n'en est rien, c'est pas mal plus rocambolesque que ça, comme vous verrez.

Quand Drouin a microfilmé nos registres en 1941, il a procédé de manière très systématique, prenant des notes détaillées pour chacune des paroisses ou entités¹. C'est en consultant cet « Inventaire des Microfilms du Fonds Drouin » que j'ai commencé à avoir un doute. Voici ce que Drouin dit dans son Inventaire:

St-Claude	(comté de Richmond)		
	(St-Claude)		
1900-01-01 / 1940-12-25 ^[1 & 2]		#332	#
	[1900-01-01 / 1903-11-15]		
	[1908-01-12 / 1940-12-25]		

Pour arriver à comprendre ce qui avait bien pu se passer, j'ai commencé par fouiller l'histoire de Saint-Claude à travers diverses sources, dont celles disponibles sur le site web du diocèse de Sherbrooke.

Une première mission avait été inaugurée à Saint-Claude dès 1890; elle était assurée par le curé de Saint-Philippe de Windsor. On a construit une première chapelle en 1891. Le curé de Saint-Philippe, qui dessert toujours Saint-Claude en 1895, décède dans un accident de train à l'occasion d'un grand pèlerinage organisé à Sainte-Anne-de-Beaupré². En 1898, on construit une nouvelle chapelle, et l'abbé Perrin est nommé curé de la paroisse. Les registres sont accordés à Saint-Claude en début de l'année 1900.

On voit dans le Fonds Drouin que les registres de Saint-Claude commencent en janvier 1900. À ce moment en effet, un curé vient d'être nommé et il réside dans le nouveau presbytère voisin de la chapelle. Mais le 18 juillet 1902, un incendie détruit tout : chapelle, presbytère et école. Il y a un peu de flottement dans les registres à ce moment, et on voit que le curé quitte la paroisse, qui sera à nouveau desservie par les prêtres de la paroisse Saint-Philippe de Windsor. On voit à plusieurs reprises dans le registre paroissial de Saint-Claude qu'on dit « de l'ancienne mission de Saint-Claude » : on en déduit que les gens avaient l'impression que leur « paroisse » avait complètement cessé d'opérer. Mais voilà qu'en 1906, il y a construction d'une chapelle temporaire et érection de la paroisse. Mais ce n'est finalement qu'en août 1907 que le curé Letendre arrive en poste et s'installe effectivement à Saint-Claude.

Pour bien comprendre ce qui s'est passé durant cette période d'absence d'un curé résident, il faut savoir comment la législation obligeait les paroisses à tenir les registres. Chaque paroisse devait compléter deux registres, dont un était conservé à la paroisse et l'autre devait être remis à l'état civil à la fin de chaque année civile. Ces registres devaient être tenus à même des livres dont la construction physique rencontrait certains critères définis strictement par la législation en vigueur :

épaisseur du papier, type et résistance de la reliure, matériaux utilisés et tout. Ces livres étaient dispendieux! Pour minimiser les dépenses, on achetait un volume épais pour la copie à conserver en paroisse (un livre qui allait pouvoir servir durant plusieurs années), et un volume plus mince, selon les besoins de chaque paroisse, pour la copie à remettre à l'état civil chaque année.

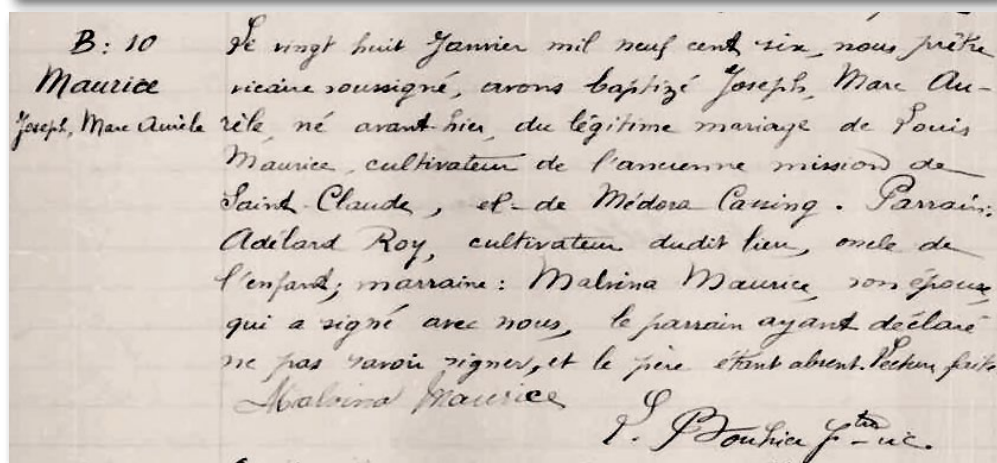
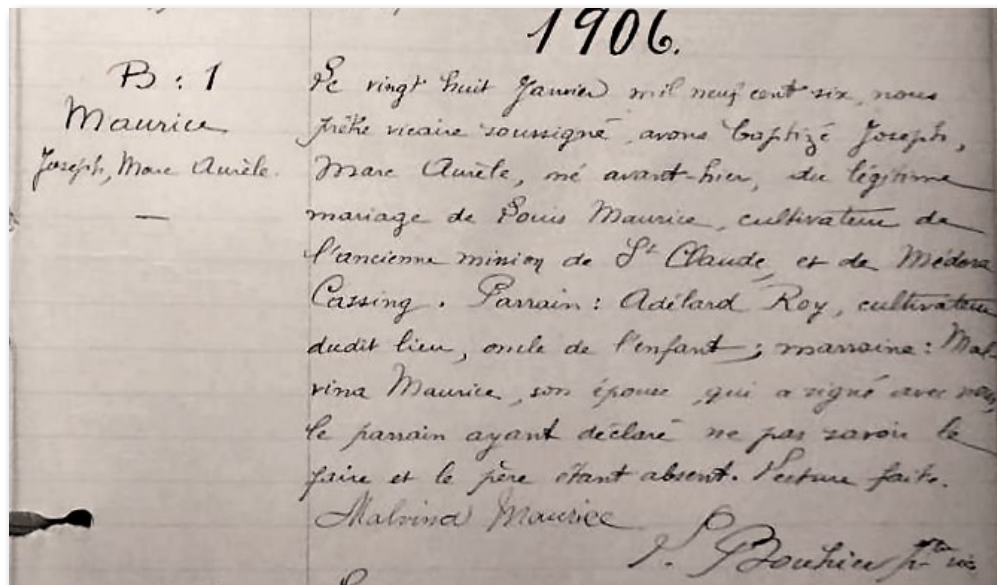
Durant la période de vacance du curé résident de Saint-Claude, on a continué à tenir le registre paroissial local qu'on avait déjà, mais on a cessé de se procurer le registre civil annuel puisque la « mission » n'existait plus officiellement. Pour assurer l'enregistrement civil des actes faits par les desservants, on les inscrivait dans le registre civil de Saint-Philippe de Windsor. Ce petit « tour de passe-passe » fait en sorte que pour les actes faits durant cette période, vous les retrouvez dans le registre paroissial de Saint-Claude et dans le registre civil de Saint-Philippe, mais pas dans le registre civil de Saint-Claude, qui n'existe pas, ni dans le registre paroissial de Saint-Philippe!!!

Vous pouvez en faire l'expérience par vous-mêmes. Le cas que nous examinons ici est particulier puisque pour chacune de ces deux paroisses (Saint-Claude et Saint-Philippe), nous disposons des deux copies des registres : le registre civil au Fonds Drouin, et le registre paroissial au Fonds Létourneau. Allez dans le Fonds Létourneau, et notez un acte de Saint-Claude entre 1903 et 1907, puis allez dans le registre civil de Saint-Philippe au Fonds Drouin, et vous y retrouverez l'acte en question. Et si vous voulez pousser un peu plus loin, allez dans le registre paroissial de Saint-Philippe au Fonds Létourneau, et vous n'y retrouverez pas cet acte. Avouez que c'est un peu spécial!

Voici l'illustration de cette situation par un exemple. La première illustration présente le premier acte de l'année 1906 dans le registre paroissial de Saint-Claude (Fonds Létourneau). Il s'agit du baptême de Marc-Aurèle Maurice, le 28 janvier.

L'illustration suivante est tirée du registre civil de Saint-Philippe (Fonds Drouin) et montre le même acte de baptême (on reconnaît la même l'écriture).

À Saint-Philippe, il y a déjà eu neuf autres baptêmes avant cette date, de sorte que notre acte porte maintenant le numéro 10! Par ailleurs, si vous allez consulter dans le Fonds Létourneau le registre paroissial de Saint-Philippe, vous ne trouverez pas cet acte de Marc-Aurèle Maurice.



Et par conséquent, le baptême numéro 11 de William Earl Studd y portera le numéro 10.

Quelle conséquence cette situation peut-elle avoir pour vous? Peut-être peu de choses. Mais on compte quand même 108 actes de baptême, quatre actes de mariage et 24 actes de sépulture qui ont ainsi été « trafiqués » si je peux dire. Si jamais vous recherchez un de ces actes, je vous souhaite bonne chance! À moins bien sûr, d'être un lecteur assidu de L'Entraide...

Références :

¹ Ce document est disponible sous forme de volume à la bibliothèque de la Société.

² Pèlerinage voir vol 31 (2008), no 1 page 13.
Le Canada Français du 12 juillet 1895 : <http://sgce.whc.ca/v31-1%20Annexe-%20Catastrophe%20Grand-Tronc.pdf>

LES TRUCS À PIERRE

COMMENT ÉTABLIR UNE « PREUVE GÉNÉALOGIQUE » ?

■ Pierre Connolly g.é. | #2795

Dans cet article, nous allons nous intéresser à la « preuve généalogique ». Bien que ce texte ne s'adresse pas directement aux généalogistes débutants, il pourrait quand même les renseigner sur le fait que la généalogie est une discipline très sérieuse, où les à-peu-près n'ont pas de place.

Chacun sait qu'en généalogie comme dans tout domaine sérieux, on doit toujours être en mesure de soutenir les avancées que l'on fait, surtout lorsque l'information avancée est susceptible de porter à conséquence pour la suite de vos travaux; dans le cas contraire, une explication sommaire pourra suffire. Par exemple, la réponse à la question « Qui sont les parents de mon père » en est certainement une de grande importance pour la suite de ma recherche : si je relie mon père à un mauvais couple de parents, je me trouverai à faire la généalogie de quelqu'un d'autre! Par contre la réponse à la question « Combien de chevaux mon grand-père avait-il sur sa ferme ? » est sans doute de beaucoup moindre importance : on ne fera sans doute pas une longue dissertation pour arriver à fonder la réponse à une telle question!

On peut considérer qu'il y a deux types de preuves en généalogie : la preuve légale et la preuve généalogique. Cet article établira la distinction entre ces deux types de preuve et s'intéressera surtout à définir la preuve généalogique qui se conforme au type appelé « Preuve

généalogique standardisée ». J'accompagne ce texte d'un exemple tiré de ma propre famille, dans lequel j'établis la date et le lieu de naissance d'une probante par une preuve généalogique à défaut de pouvoir retracer un acte d'état civil à cet effet.

Au sens strict, la preuve légale, que l'on pourrait aussi appeler « preuve directe » est celle qui repose sur un document légal, ou sur sa reproduction, ou encore une référence claire, crédible et accessible au document légal original ou à sa reproduction. Par exemple, si je dois justifier la date de naissance d'un de mes ancêtres, il me suffirait de fournir la référence à son acte de naissance sur le *Fonds Drouin de Généalogie Québec*. Cette preuve est irréfutable puisqu'elle consiste en un document qui a valeur légale. Les documents légaux acceptables sont les actes d'état civil, les registres d'enregistrement civil ainsi que les actes notariés. Tous les autres types de documents constituent les éléments d'une preuve indirecte, ou preuve généalogique. Un recensement, par exemple, est une preuve indirecte même s'il s'agit d'un document officiel : il constitue de ce fait un élément de preuve généalogique. Comprenez bien, les répertoires, comme les bases de données, sont des dépouillements d'actes légaux : ils ne constituent donc pas des preuves légales; on les appelle des sources dérivées. Il suffit d'une seule preuve légale pour appuyer une assertion et on n'a pas à chercher à la corroborer à moins qu'elle ne soulève une ambiguïté particulière au regard d'une autre source sûre.

Tous les autres types d'arguments ou de démonstrations que vous pouvez établir se retrouvent dans la catégorie des preuves généalogiques. Les spécialistes de la généalogie ont depuis longtemps établi une liste de critères que doit rencontrer toute preuve généalogique pour qu'elle soit considérée comme valable. Cette liste de critères définit donc le type de preuve appelé preuve généalogique standardisée. Malheureusement, je n'ai pas trouvé de référence claire et nette en français, sur ce sujet.

Je vous présenterai donc deux sources d'information en anglais. La première référence à consulter est celle du bureau de certification des généalogistes des États-Unis¹ (Board for Certification of Genealogists): il s'agit indéniablement de la référence ultime en cette matière. Ce BCG est le seul organisme américain habilité à certifier les généalogistes professionnels, qui peuvent alors exercer un rôle « d'experts légaux » auprès des tribunaux notamment dans les cas de contestations successorales. L'autre référence que j'aimerais vous partager est celle du site Familysearch², connu sous le nom de « site des mormons ».

Selon le standard défini, toute preuve généalogique doit se conformer à cinq critères précis.

1. Toutes les sources d'information pertinentes ont été consultées dans les limites raisonnables.

Le chercheur doit démontrer qu'il a consulté toutes les sources disponibles, compte tenu de leur qualité et de leur disponibilité. Cette démarche diminue la possibilité que quelqu'un découvre un nouvel élément de preuve qui pourrait contredire ses conclusions.

2. Tout élément de preuve factuelle doit faire l'objet d'une référence précise, claire et vérifiable à une source fiable.

Le chercheur doit également se préoccuper de démontrer la fiabilité des sources citées lorsque cela ne va pas de soi. Tout ceci permet au lecteur de constater par lui-même le soin que l'auteur a mis à établir sa conclusion et lui permet également de refaire la même démarche par lui-même s'il souhaite contre-vérifier la preuve présentée.

3. Le document doit analyser, confronter et réconcilier toutes les sources d'informations consultées.

Cette démarche permet d'asseoir la preuve sur des assises solides, en faisant ressortir s'il y a lieu les différences et même les contradictions qui peuvent exister entre les sources d'information utilisées. Il faut absolument s'assurer que la conclusion tient compte de TOUTES les sources d'information.

4. La preuve doit résoudre les conflits qui peuvent ressortir entre les diverses sources d'information.

À chaque fois qu'une source ou un élément d'information vient en contradiction avec une autre, le chercheur doit présenter clairement la situation, la discuter et expliquer de quelle manière sa conclusion tient

compte de ces différences et comment elle les réconcilie. C'est une étape éminemment importante. Par exemple, dans le document que je présente en annexe à cet article, je montre une légère différence entre la date de naissance trouvée sur le certificat de décès de la probante et celle que j'établis en preuve; j'explique pourquoi il est acceptable de trouver une telle différence dans ce type de document.

Pour vous aider à résoudre les contradictions et les conflits qui ne manquent jamais de survenir entre différents éléments de preuve, vous avez grand avantage à apprendre à évaluer la qualité de vos sources. En posant un jugement précis sur la qualité de vos sources, vous serez en meilleure position de déterminer l'importance plus ou moins grande à accorder à chacune. Une source originale a toujours préséance sur une source dérivée.

- Les sources originales sont les premiers enregistrements d'un événement, qu'il soit oral, écrit, basé sur un artefact ou basé sur l'image; elles sont enregistrées par un témoin présent à l'événement. Si le témoin a qualité légale (par exemple le célébrant de la sépulture), la source est une source légale. Ces sources sont les plus fiables et elles sont de ce fait les préférées des chercheurs.

- Les sources dérivées ne sont pas des sources originales, mais sont des informations qui ont été compilées à partir d'une source originale ou qui ont été écrites après qu'un événement s'est produit. Elles sont moins sûres parce que des erreurs (lecture, interprétation, transcription...) sont susceptibles de s'y être glissées.

Par ailleurs, une information provenant d'une source dérivée peut être :

- De première main : il s'agit d'une information qui a été rapportée ou enregistrée au moment, ou peu de temps après l'événement. Ce sont

des témoignages contemporains, des témoins oculaires. Ce type d'information est considéré comme très fiable.

- De ouï-dire : c'est une information secondaire qui vient plus tard, après qu'un événement a eu lieu, de quelqu'un qui n'était pas lui-même témoin. Ce type d'information est généralement moins fiable que l'information de première main.

L'information de première main aura donc priorité sur l'information de ouï-dire.

5. La conclusion de la preuve doit être énoncée clairement, de façon cohérente et logique.

Cette façon de faire assure que la conclusion se fonde réellement sur les éléments de preuve présentés sans influence externe ou obscure. C'est ce qui diminue la possibilité que quelqu'un en vienne à contredire votre preuve en présentant une nouvelle analyse qu'il pourrait faire depuis vos propres arguments.

Je conviens que la préparation d'une argumentation qui satisfait à ces cinq critères demande un travail sérieux et méthodique. Mais vous constaterez qu'il en vaut la peine : quand on lit un document qui se conforme à ces cinq critères, on a effectivement la conviction que la conclusion s'impose pratiquement d'elle-même. Bien sûr, et j'en conviens, il n'est pas toujours nécessaire de produire une telle preuve généalogique partout dans la préparation d'une généalogie de type récréative, mais l'effet est quand même foudroyant!

Je me propose de préparer éventuellement un tutoriel sur ce sujet pour notre site web, et d'y ajouter en plus une marche à suivre, étape par étape : ceci pourrait sans doute vous aider.

EXEMPLE DE PREUVE GÉNÉALOGIQUE

Le présent document se veut une preuve généalogique élaborée dans le but d'établir avec autant de certitude que possible la date et le lieu de naissance de Mathilde Connolly fille d'Edward Connolly et Marie Gamelin, en l'absence d'un acte d'état civil établi spécifiquement à son nom à cet effet.

SITUATION

Dans les registres de l'état civil du Québec, on ne trouve pas d'acte de naissance/baptême au nom de Mathilde Connolly pour la période de 1815 à 1830. Par contre, on trouve suffisamment d'informations de diverses sources pour nous permettre de situer la naissance de Mathilde avec un excellent niveau de certitude. Nous allons le démontrer.

PREUVE GÉNÉALOGIQUE

Mathilde Connolly épouse Antoine Courchesne à Saint-Frédéric de Drummondville le 16 novembre 1836³. Cet acte établit que Mathilde est la fille d'Edward Connolly et Marie Gamelin et qu'elle est mineure. Donc Mathilde est née après 1815, l'âge de majorité étant fixée à 21 ans à cette époque⁴, et avant 1824, puisque l'âge minimal requis pour le mariage est de 12 ans.

On peut établir que la famille d'Edward et Marie habite Saint-François-du-Lac à l'époque où a dû naître Mathilde (1815 à 1824). En effet, suite à leur mariage à Christ Church Anglican de Sorel en 1816⁵, ils ont successivement trois enfants, tous baptisés à Saint-François-du-Lac : Édouard, né en 1816⁶, Félix (baptisé Edouard), né en 1818⁷, et Marguerite, née en 1820⁸. On notera avec intérêt que le curé Paquin, qui officie ces trois baptêmes, n'inscrit pas le mot « légitime » dans la phrase « avons baptisé untel, fils/fille d'Edward Connolly et Marie Gamelin » comme il le fait dans tous les autres actes qu'il rédige. La raison est simple : Edward et Marie se sont mariés devant le ministre anglican de Christ Church et l'Église catholique ne considère donc pas leur mariage comme valide. Sans doute pour éviter un esclandre dans le milieu à propos d'une famille très connue de la paroisse, le curé Paquin procède aux baptêmes moyennant cet accommodement.

Au début de 1821, il y a un changement de curé à Saint-François-du-Lac : le curé Paquin est remplacé par le curé Amyot. Et alors, surprise : on trouve dans le registre de Saint-François-du-Lac en date du 2 janvier 1822⁹ un acte de mariage entre Edward Connolly et Marie Gamelin dans lequel le curé Amyot indique « avons reçu leur mutuel consentement de mariage et avons légitimé les quatre enfants qu'ils avaient eus ensemble. » Le compte des enfants est donc de quatre, mais nous n'en connaissons que trois.

Il suffit de reculer de 2 mois dans le registre de Saint-François-du-Lac pour trouver la solution. On y trouve en effet en date du 11 novembre 1821¹⁰, un acte de baptême rédigé au nom de « Mathilde Illégitime » qu'on y dit « née de parents inconnus ». Tout se tient : il s'agit de toute évidence de notre Mathilde Connolly, que le curé Amyot n'a pas voulu baptiser comme enfant légitime à cause du mariage anglican de ses parents.

Il suffira d'une simple recherche dans l'outil *Le Lafrance* pour constater qu'on ne trouve pas d'autre fille Mathilde inscrite pour la période 1815 à 1824 tel que nous l'avons établi plus haut. Il faut noter que pour faire cette recherche, nous avons utilisé les graphies « Conly », « Connolly » et « Carly ».

Cette date de naissance de 1821 est compatible avec les données du recensement du Bas-Canada de 1825, selon lequel on trouve dans la famille d'Edward et Marie trois garçons et deux filles. En plus, Mathilde est décédée aux USA en 1906¹¹; son acte d'enregistrement de décès indique une date de naissance du 27 juillet 1820; on comprend que pour ce type de document, l'information est fournie par un proche du défunt et que les approximations sont fréquentes. Compte tenu du type de document, ce renseignement est donc compatible avec la date que nous avons établie.

Le recensement américain de 1860¹² indique un âge de 38 ans pour Mathilde, ce qui est également compatible avec la date que nous avons établie. Finalement, le recensement américain de 1870¹³ indique un âge de 50 ans pour Mathilde, ce qui est encore une fois compatible avec la date établie plus haut.

Tous les documents officiels que nous avons pu consulter, sans être parfaitement unanimes, sont à tout le moins entièrement compatibles avec la date établie ci-dessus. Aucun document important ne contredit cette date. Dans l'état actuel et à partir des documents qui sont à notre disposition, il nous paraît raisonnable d'affirmer que Mathilde, fille d'Edward Connolly et Marie Gamelin est née à Saint-François-du-Lac le 11 novembre 1821.

Bonnes recherches.

RÉFÉRENCES

- ¹ Board for Certification of Genealogists, The Genealogical Proof Standard.
<http://www.bcgcertification.org/resources/standard.html>, 2016-12-05
- ² FamilySearch, Understanding the Genealogical Proof Standard.
<https://familysearch.org/blog/en/genealogicalproofstandardpart1/>, Mars 2016
- ³ Fonds Drouin (FD), St-Frédéric de Drummondville, 1836, image no d1p_6050892.jpg (https://www.genealogiequebec.com/membership/LAFRANCE/img/Tag/d1p_6050892.jpg)
- ⁴ Généalogie et Histoire-Goupil, L'âge de la majorité au fil du temps.
(<http://geneahist-goupil.over-blog.com/article-4979408.html>)
- ⁵ FD Sorel, Anglican Christ Church, 1816, image no d1p_200660871.jpg
(https://www.genealogiequebec.com/membership/LAFRANCE/img/Tag/d1p_200660871.jpg)
- ⁶ FD, Saint-François-du-Lac, 1816, image no d1p_20411109.jpg
(https://www.genealogiequebec.com/membership/LAFRANCE/img/Tag/d1p_20411109.jpg)
- ⁷ Ibid, 1818, image no d1p_20241165.jpg
(https://www.genealogiequebec.com/membership/LAFRANCE/img/Tag/d1p_20241165.jpg)
- ⁸ Ibid, 1820, image no d1p_20241234.jpg
(https://www.genealogiequebec.com/membership/LAFRANCE/img/Tag/d1p_20241234.jpg)
- ⁹ Ibid 1822, image d1p_21241292.jpg
(https://www.genealogiequebec.com/membership/LAFRANCE/img/Tag/d1p_20241292.jpg)
- ¹⁰ Ibid 1821, image d1p_20241287.jpg
(https://www.genealogiequebec.com/membership/LAFRANCE/img/Tag/d1p_20241287.jpg)
- ¹¹ "New Hampshire Death Records, 1654-1947," database with images, FamilySearch (<https://familysearch.org/ark:/61903/1:1:FSJM-78G> : 12 December 2014), Matilda C. Cushing, 08 Jul 1906; citing Littleton, , New Hampshire, Bureau Vital Records and Health Statistics, Concord; FHL microfilm 2,078,972.
- ¹² "United States Census, 1860", database with images, FamilySearch(<https://familysearch.org/ark:/61903/1:1:MFDS-8CC> : 30 December 2015), Anthony Cushing, 1860.
- ¹³ "United States Census, 1870," database with images, FamilySearch(<https://familysearch.org/ark:/61903/1:1:MH5V-8V5> : 17 October 2014), Matilda C Cushing, New Hampshire, United States; citing p. 55, family 491, NARA microfilm publication M593 (Washington D.C.: National Archives and Records Administration, n.d.); FHL microfilm 552,344.

LES TRUCS À PIERRE

SOURCES ET RÉFÉRENCES

■ Pierre Connolly g.é. | #2795

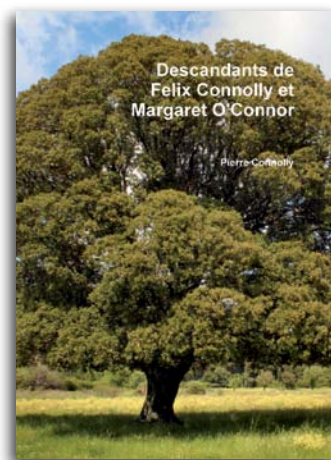


Cet article traitera de l'importance de conserver les sources de nos informations généalogiques et de la façon de les citer en référence dans nos documents de recherche. Quelqu'un a déjà énoncé la Loi universelle des faits : *L'énoncé d'un fait tient sa valeur de la source qui le rapporte.* Cette loi a donc comme corollaire qu'un fait sans source n'a aucune valeur ! C'est grave de conséquences : cela veut dire que si j'affirme « mon arrière-grand-père est né en 1868 », mon affirmation n'a aucune valeur au plan scientifique si je ne suis pas en mesure de l'appuyer sur une source fiable.

Qu'est-ce qu'une bonne source ? Pour qu'une source soit utile, il faut qu'elle soit claire, fiable et accessible. La source doit ne pas être ambiguë : on ne saurait s'y fier s'il fallait qu'elle ne soit pas claire, comme un document original qui est tellement abîmé qu'on n'arrive pas à lire la date avec certitude ; ou encore un témoin qui n'arrive pas à être précis dans sa narration.

La source doit être fiable, c'est-à-dire digne de notre confiance, nous en reparlerons tantôt. Enfin, la source doit être accessible, c'est-à-dire qu'on doit pouvoir la consulter à volonté. Cela n'implique pas nécessairement que la source soit disponible au public en général en tout temps, mais que l'on puisse y avoir accès au besoin. Ce dernier critère fonde la nécessité des références, ce qui fera l'objet de la deuxième partie de ce texte.

Le principe de la recherche scientifique, vous le savez, est sa reproductibilité. Pour que votre recherche puisse être répétée et ait des chances de conduire invariablement à la même conclusion que la vôtre, il faut que les faits que vous utilisez comme point de départ et dans votre argumentation soient précis, et qu'ils reposent sur des sources claires, fiables et accessibles. Si vous n'avez pas de sources à proposer pour les faits que vous mettez de l'avant, votre raisonnement ne tient plus.



La généalogie a pour objet la parenté¹. Comme généalogistes, nous faisons des travaux qui sont toujours basés sur des faits historiques qui fondent cette parenté : des naissances, des testaments, des mariages, des décès, des inhumations, des recensements et ainsi de suite. Tous ces

faits, donc, doivent être soutenus par des sources solides. Donnons un exemple.

Vous faites une recherche en vue d'établir la date de décès de votre ancêtre Xavier Ledoux qui a vécu à Gentilly autour de 1760. Vous avez trouvé ses enfants, tous baptisés à Gentilly, mais vous ne trouvez pas son acte de décès. Vous avez trouvé dans l'acte de baptême du cadet, François, que Xavier est vivant et qu'il assiste à la cérémonie de baptême en 1802. Par contre, au mariage de sa fille Monique en 1805, on indique dans l'acte que Xavier est décédé. Vous concluez que Xavier, donc, est décédé entre 1802 et 1805. Mais que vaudrait cette conclusion sans une preuve « béton » à l'effet que Xavier est vivant en 1802, et décédé en 1805 ? Rien.

Vous devez fournir soit une copie des actes en question ou une référence permettant de les consulter.

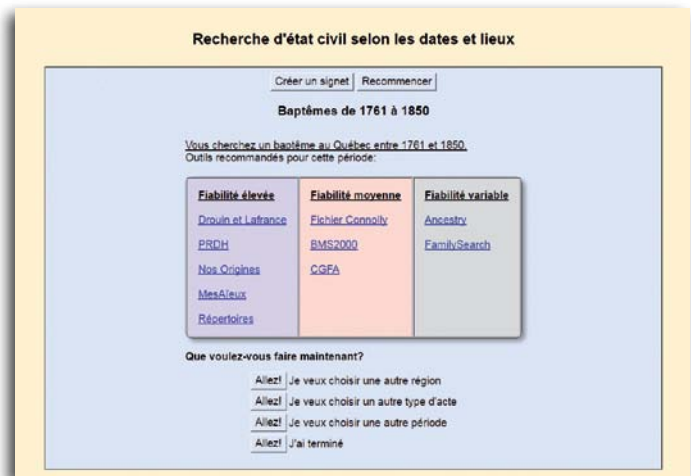
Ceci nous conduit à une première résolution de généalogiste : toujours consigner la source d'information quand j'avance un fait. Tous les logiciels de généalogie offrent un système de gestion des sources, et ce n'est pas pour rien : on s'en sert! N'oubliez jamais la règle de base : la crédibilité de l'information tient à sa source.

L'étape suivante consiste à évaluer la qualité des sources. On peut comprendre facilement que toutes les sources n'ont pas la même valeur. En généalogie, encore une fois, nous tentons toujours de nous appuyer sur des sources légales, comme les actes d'état civil, les actes notariés et les enregistrements civils. Ce sont des documents consignés, ou à tout le moins attestés, par des personnes légalement autorisées à rédiger ces types de documents. Ces actes *font* loi, c'est aussi simple que ça, du moins pour la partie qui leur est propre : je reviendrai là dessus plus loin. Donc si votre grand-mère a été baptisée sous le nom de Marie-Anne, elle aurait beau signer son nom « Marie » toute sa vie, à moins d'un document de changement légal de nom, son vrai nom aura toujours été Marie-Anne, puisque l'acte de baptême était un acte légal, et donc il *faisait* loi. Les sources légales sont donc les plus sûres de toutes et les seules à détenir ce privilège.

Mais on ne peut pas toujours trouver ce type de document pour asseoir nos recherches généalogiques. On doit souvent utiliser des sources un peu moins fiables. Ces sources, lorsqu'elles sont utilisées judicieusement, peuvent quand même mener à une conclusion tout aussi sûre que celles obtenues par une preuve légale. Mais voyons d'abord les genres de sources dont on parle.

On parle en premiers lieux des sources dites « dérivées » : ce sont les sources qui proviennent des retranscriptions, des traductions, des relevés d'une source légale; on parle donc d'un document rédigé par quelqu'un qui était en présence de l'acte légal original (celui qui a rédigé l'acte original est l'homme qui a vu l'ours). C'est le cas par exemple des répertoires, des transcriptions d'actes, des bases de données (du moins celles qui ont été réalisées depuis les actes légaux, comme *Le LAFRANCE*, par exemple) : ce sont toutes des sources dérivées. La personne qui a préparé le répertoire l'a fait depuis les actes originaux; de même pour les gens qui ont indexé l'outil *Le LAFRANCE*... Les sources dérivées sont moins

sûres que les actes originaux parce qu'elles sont susceptibles d'avoir été altérées par des erreurs de transcription ou d'interprétation du document original. Eh oui, il y a des erreurs dans *Le LAFRANCE*, dans le *PRDH* aussi; pas souvent, heureusement, mais il y en a. Les sources dérivées ne font pas loi : elles ne sont pas des documents légaux. Ce sont en général des sources fiables qu'on aura intérêt quand même à corroborer par une source légale quand c'est possible.



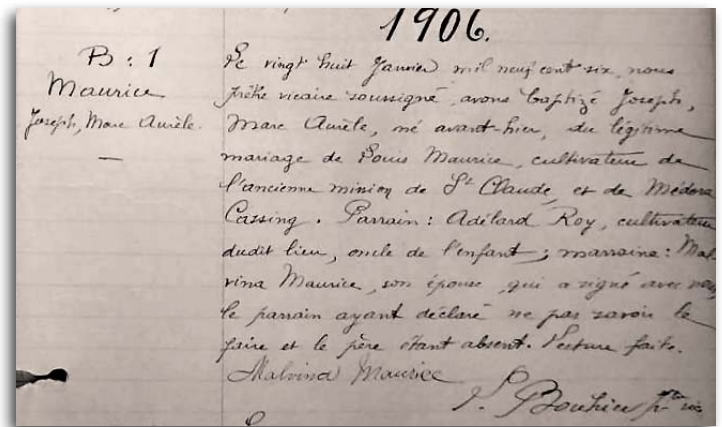
En deuxième lieu, on parlera de sources qui relèvent d'un témoin. On classe généralement la qualité d'une telle source en fonction de la proximité du témoin avec l'événement qu'il rapporte : plus la source est proche de l'événement, plus elle est sûre. Le témoin présent à un événement a plus de chance de livrer une information juste que le fils du témoin qui en a entendu le récit par son père! Ou, dit autrement, l'homme qui a vu l'ours connaît la couleur de l'ours; mais l'homme qui a vu l'homme qui a vu l'ours est peut-être moins certain de la couleur de l'ours. On comprend que ces sources doivent être utilisées avec précaution et qu'on doive en plus les confirmer par d'autres informations dans la mesure du possible. Dans un document sérieux, on indiquera toujours que tel fait nous a été rapporté par un témoin direct ou un témoin indirect; on pourra même dire un mot du degré de crédibilité qui peut être accordé au témoin que l'on cite. Une source de ce type doit toujours

être confirmée par au moins une autre source, si l'on veut lui donner une force contraignante.

Parfois, des sources différentes entreront en conflit. S'il s'agit de sources de différents niveaux de sûreté, on préférera, comme de raison, l'information la plus sûre. Mais que faire concernant votre grand-mère Rose-Anna (nom indiqué à son acte de baptême) qui se marie sous le nom de Rose (nom indiqué à son acte de mariage) : les deux actes sont des documents légaux ! C'est ici qu'il faut aborder la question de la partie légale et de la partie non légale des actes d'état civil.

J'illustrerai le problème d'abord par un exemple. Dans un acte de baptême fait à Sacré-Coeur de Stanstead Qc, on mentionne que les parents de l'enfant sont de Newport VT. Croyez-vous que cette information, tirée d'un document légal, fait loi ? Bien non, certainement pas. Le rédacteur de l'acte indique ce détail (« parents de Newport VT ») sans doute à la demande des participants, mais ce n'est pas du tout de la nature d'un acte de naissance de statuer sur l'origine des parents ; par contre, c'est tout de même une information de première main puisque le célébrant l'a sûrement inscrite sur la foi de la parole d'un membre de la famille. Donc, il faut se demander quelles sont les informations « légales » de ces documents ! Ce sont tout naturellement les informations qui font partie de la nature propre de chaque type d'acte. Voyons pour chaque type à quoi cela peut rimer.

L'acte de baptême a pour nature de déterminer la date de naissance de l'enfant, sa date du baptême, son nom et sa filiation dans la mesure où elle est connue. Les autres informations (parrains/marraines, lieux d'origine, couleur des cheveux de la grand-mère...) sont des informations accessoires du type « information fournie par un témoin ».



L'acte de mariage sert à consigner l'union d'un couple, et donc la date et le lieu ainsi que leur identification. Même les noms des parents sont des informations accessoires ! Cela peut paraître surprenant à première vue, mais on doit se rappeler que dans la plupart des actes de mariage rédigés par les protestants, les parents des conjoints ne sont pas mentionnés.

L'acte de sépulture, enfin, a comme rôle de consigner la date du décès, celle de la sépulture et l'identification du défunt. Encore ici, les autres renseignements ne peuvent être considérés comme légaux.

Dans ces trois types d'actes légaux, les renseignements non légaux, ou accessoires, sont quand même à prendre au sérieux. Ils peuvent être considérés comme fiables dans la mesure où le texte de l'acte en question a été lu en présence des témoins et signé (ou authentifié) par eux : on peut présumer que s'il y avait eu erreur, les témoins auraient demandé à ce que ce soit corrigé. Mais ils ne font pas loi.

Lorsqu'il y a discordance, comme dans le cas de votre grand-mère Rose-Anna dont on a parlé plus haut, vous la noterez et vous en tiendrez compte bien entendu, et voici pourquoi. Le nom légal de votre grand-mère était Rose-Anna, c'est clair et cela ne fait pas de doute. Par contre, puisqu'elle s'est mariée sous le nom de Rose, on comprend que c'est le nom par lequel elle se faisait appeler par les gens de son entourage. Vous devez donc en tenir compte, bien sûr, en indiquant la provenance de chacune des informations. Si vous optez par contre pour un renseignement au

détriment de l'autre, vous devez justifier votre choix. Par exemple, vous pourriez dire au sujet de votre grand-mère « J'ai choisi de l'appeler Rose puisque c'est ainsi qu'elle a toujours signé son nom » : et voilà, la chose est claire.

La règle qui se dégage doit être claire pour tous : lorsqu'il y a ambiguïté ou discordance, vous devez le mentionner et justifier chacune des options. Si vous prenez parti, vous devez indiquer pourquoi ou sur quelles bases vous le faites, en justifiant votre choix.

Il nous reste maintenant à parler de la manière de rédiger une référence.

Quand j'allais à l'école, il y a longtemps, on m'a enseigné comment rédiger une référence. Enfin! Je savais comment faire. C'était l'époque heureuse et tranquille. Mais plus je lisais, plus je constatais que bien des gens supposément « instruits » ne savaient pas, eux, comment rédiger une référence! Tellement, qu'avec les années qui passaient, j'en suis venu à penser que j'avais probablement oublié comment faire. J'ai fouillé dans le logiciel Word, pour constater que dans les modèles de citation proposés, il y en avait au moins une bonne douzaine, chacun avec des tas de variantes... Faites donc une simple recherche dans Google avec « Comment rédiger une référence » : surprise!

En mots simples, c'est un fouillis. Chaque université, chaque cégep, chaque grande école à travers le monde a son protocole de rédaction de références! Alors que diriez-vous si nous tentions de revenir à l'essentiel ? À quoi doit servir une référence? Elle doit servir à retrouver la source que l'on veut citer. Bon, alors si la référence contient tous les éléments requis pour retrouver et consulter la source, tout devrait suffire, non?

Que faut-il pour retrouver une source : l'auteur, le titre, peut-être l'éditeur, l'année de publication (au cas où il y aurait plusieurs éditions), et la page si requis. C'est tout. Dans le cas des références à internet, il conviendra de modifier un peu la chose en s'assurant que toute personne qui verra votre référence pourra y trouver tout ce dont elle a besoin pour retracer le document visé : le nom du site, une référence à une page ou une série de commandes, l'année de consultation, et une URL. Point. Pour les sites web, on sait qu'ils changent souvent, au gré des mises à jour; c'est pour cette raison qu'il est intéressant d'indiquer dans la référence à quel moment on l'a consulté. Plusieurs modèles demandent que l'on indique le nom de l'auteur en majuscules, et le titre entre guillemets : je crois que c'est une bonne idée, parce que souvent, le titre contient des éléments de ponctuation qui peuvent porter à confusion.

Voici quelques exemples :

- Référence à *L'Entraide*²
- Référence à un site web³
- Référence à un volume⁴
- Référence à Wikipedia⁵
- Référence à YouTube⁶

Je crois que ce sont des citations au moins acceptables!

En conclusion, retenons que la valeur du fait tient à celle de sa source, et que chaque fait important doit être appuyé par une référence claire, fiable et accessible. Tout généalogiste que veut documenter l'histoire de sa famille devrait respecter ces deux règles. En ce qui me concerne, je serais pleinement satisfait que vous ne reteniez que ces deux énoncés!

RÉFÉRENCE :

- ¹ RENÉ JETTÉ, « Traité de généalogie », Presses de l'Université de Montréal, 1991, page 33
- ² SGCE, « L'Entraide généalogique » vol 39 no 3, 2015, page 16
- ³ SGCE, « Nos tutoriels/Formation générale/Preuve généalogique », <http://sgce.qc.ca>, novembre 2016
- ⁴ RENÉ JETTÉ, « Traité de généalogie », Presses de l'Université de Montréal, 1991, page 33
- ⁵ WIKIPEDIA, « Généalogie », <https://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9n%C3%A9alogie>, décembre 2016
- ⁶ SGCE, YouTube « Paramétrer BK6/BK7 », https://www.youtube.com/watch?v=BfuGlmLRH70&ab_channel=PierreConnolly, décembre 2016

BÉNÉVOLES DEMANDÉ(E)S

La SGCE est à la recherche de deux ou trois personnes pour le comité Activités de formation/Conférences.

Pour information,
contactez Michel
Goyette :
rolmi@videotron.ca



LES TRUCS À PIERRE

➤ RECHERCHE : PIERRE CONNOLLY

Après une année de numéros réservés aux grandes célébrations de notre Société, c'est le retour maintenant des Trucs à Pierre. J'en profite donc aujourd'hui pour parler avec vous de formation, et plus particulièrement de formation sur le Web. Je vous parle de ce sujet parce que j'y crois : je crois que c'est l'avenir, rien de moins! Je commencerai par vous faire un court bilan de nos tentatives à date, et ensuite je vous décrirai comment fonctionnent ces ateliers.

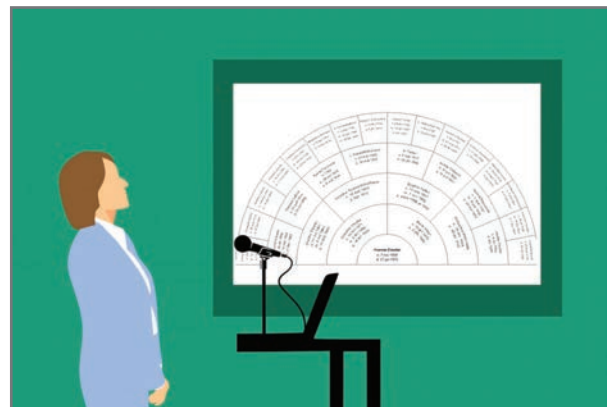
Un bilan de nos essais

Au printemps de 2018, nous avons fait plusieurs séances d'essais de formation en ligne en circuit restreint, le but étant de faire l'essai de quelques plateformes différentes, et voir quelles étaient les possibilités que nous pourrions le mieux exploiter pour nos ateliers de formation dans le futur. Nous avons tenu quatre séances, avec un succès pas toujours aussi éclatant que nous ne l'aurions souhaité, mais quand même : cela nous a permis de prendre un peu d'expérience. Au début de l'automne dernier, nous avons annoncé deux ateliers, dans le cadre de l'offre globale d'ateliers présentés par la Société.

Le premier portait sur la réalisation d'un dictionnaire de famille. J'ai donné cet atelier, avec seulement trois participants, en fin de compte. Par contre, les gens qui y ont assisté ont apprécié le format. Un des participants me soulignait qu'étant donné qu'il habite dans la région de Montréal, il n'est pas intéressé à se déplacer physiquement pour participer à nos ateliers en salle. Les participants, sauf un qui a eu des difficultés avec le microphone de son ordinateur, ont apprécié la possibilité d'intervenir en tout temps pour poser des questions.

Le second atelier que nous avons offert s'intitulait « Alors, on publie chez Lulu? », et portait sur la façon de publier les résultats de nos recherches de façon simple et économique. Cet atelier n'a récolté qu'une seule inscription et a donc été annulé. Mais par contre, la semaine précédant la date prévue pour cet atelier, je donnais exactement le même atelier en salle à la Société, et j'avais cinq participants, dont deux de l'extérieur de la région qui s'étaient déplacés pour venir à Sherbrooke. J'ai questionné ces gens pour savoir pourquoi ils ne s'étaient pas plutôt inscrits à l'atelier en ligne, et ils m'ont expliqué qu'ils préféraient participer à un atelier en salle pour pouvoir intervenir plus facilement avec l'animateur et lui poser des questions.

Pour tout vous dire, c'est à partir de ces commentaires que j'ai décidé d'écrire ce texte pour les Trucs à Pierre! Notre Société compte autour de 300 membres qui habitent à l'extérieur de notre région immédiate, et pour qui il est bien difficile par conséquent de se déplacer pour participer à nos ateliers de formation.



C'est en pensant particulièrement à eux que nous avons investi pas mal d'énergie à tâcher de mettre en place ce type d'ateliers de formation sur le Web: nous y croyons, et nous tenons à ce que ça fonctionne!

Permettez maintenant que je vous parle du fonctionnement de ces ateliers en ligne. Je ferai en premier la différence entre ces ateliers et les tutoriels que vous trouvez sur notre site Web, par exemple. En deuxième lieu, je vous parlerai de l'aspect technique (ne paniquez pas tout de suite!!!), et enfin je vous décrirai le déroulement d'un atelier.

Un atelier en ligne vs un tutoriel sur notre site Web

Les tutoriels que vous trouvez, en particulier sur notre site Web, ne comportent aucune interactivité : vous ne pouvez pas questionner l'animateur, puisqu'il n'est pas là! Bien sûr, certains tutoriels offrent un peu d'interaction, dans le sens que selon vos choix de réponse, par exemple, le tutoriel peut vous fournir des explications différentes, mais il n'y a personne pour répondre à vos questions. Plusieurs tutoriels présentent un ou plusieurs vidéos : c'est plus vivant que de lire un texte, mais encore là, il n'y a personne « au bout de la ligne ». Dans le cas des ateliers sur le Web, c'est tout le contraire : l'animateur est là durant toute la durée de l'atelier, vous le voyez, il peut vous voir s'il le désire, vous l'entendez et il vous entend en tout temps. Vous pourriez même échanger un fichier au besoin. L'animateur peut vous montrer son écran, et vous pouvez en discuter... La seule chose que vous ne pouvez pas faire, c'est de lui donner la main pour le remercier : mais vous pouvez lui dire merci quand même!

L'aspect technique

C'est très simple, vous allez voir. Tout ce qu'il faut, c'est un ordinateur fixe ou un portable, muni d'une caméra Web pour les ateliers qui utiliseront la caméra. Ou si vous préférez, vous pouvez même utiliser votre téléphone intelligent, ou votre tablette.

Le jour de l'atelier, environ 15 minutes avant le début de celui-ci, vous recevez un courriel qui vous donne l'adresse de l'atelier, le nom de l'atelier, et le mot de passe pour y accéder. Vous allez dans votre navigateur Chrome ou Firefox, vous tapez l'adresse et vous faites ENTER. Si c'est la première fois que vous participez à un de nos ateliers, votre ordinateur vous demandera la permission d'utiliser votre micro et votre caméra. Ensuite, vous inscrivez le nom de l'atelier, puis le mot de passe et, surprise, vous voyez arriver l'animateur à votre écran, et lui vous dit « Bonjour! ». C'est pas trop difficile, non?

Si, par contre, vous souhaitez utiliser une tablette ou un téléphone intelligent, alors vous devrez installer une application particulière pour pouvoir participer.

Sur notre site Web, au menu de l'accueil, allez à Formation, Foire aux questions, et vous y trouverez TOUTES les informations dont vous aurez besoin, y compris des vidéos, et la méthode à suivre pour vérifier votre équipement avant de participer à votre premier atelier.

Personnellement, je vous suggère très fortement de faire la vérification de votre équipement avant même de vous inscrire à un premier atelier : vous éviterez ainsi de vous présenter à l'atelier d'être déçu de ne pouvoir y participer à cause d'un pépin quelconque de votre équipement. Les problèmes que j'ai rencontrés à date sont les suivants :

- Des gens qui tentent de participer en utilisant Internet Explorer, Edge ou Safari : il est obligatoire d'utiliser ou bien Chrome, ou bien Firefox.
- Une personne qui utilisait une très ancienne version de Chrome alors que le logiciel n'avait pas été mis à jour depuis quelques années.

Le déroulement d'un atelier

Comme mentionné plus haut, peu de temps avant l'atelier, vous recevez un courriel avec les informations relatives à l'atelier, et une invitation à vous présenter dès maintenant. Vous utilisez l'adresse, le nom d'atelier ainsi que le mot de passe fourni dans le courriel pour accéder à l'atelier. Vous voyez alors l'animateur ou un écran d'accueil, au choix de l'animateur. Si l'animateur active les caméras vidéo, vous voyez en plus tous les autres participants.

Votre écran vous montre trois boutons, au centre de l'écran, en bas : un bouton pour activer/désactiver votre microphone, un bouton pour activer/désactiver votre caméra, et un bouton rouge pour quitter l'atelier. Simple comme bonjour.

En attendant le début de l'atelier, vous pouvez jaser avec les gens qui sont déjà arrivés, comme si vous étiez dans la même pièce. La seule chose que vous ne pouvez pas faire, ce serait de jaser tout bas avec votre voisin immédiat : quand vous parlez, ici, tout le monde vous entend!!!

Lorsque l'atelier débute, l'animateur vous demandera sans doute de fermer vos microphones. C'est une simple précaution de politesse : si vous échappez un crayon, si vous éternuez, ou si votre téléphone sonne, vous ne voulez pas nécessairement déranger tous les autres participants! L'animateur a le contrôle de ce qui vous est envoyé à votre écran; il peut par exemple remplacer son image par son propre écran. Cette option est intéressante pour montrer aux participants « comment faire » une tâche quelconque.

En tout temps, vous pouvez demander la parole à l'animateur, comme vous le feriez en salle; quand l'animateur vous accorde la parole, tout le monde vous entend poser votre question; et si l'animateur active les caméras vidéo, tout le monde vous voit quand vous parlez. Comme je disais, pas tellement de différence entre ce contexte et un atelier en salle...

Imaginez la situation suivante : vous habitez à 100 km de Sherbrooke, et vous vous êtes inscrit(e) à un atelier pour le 12 février à 9 h 30. Or ce matin-là, il neige à plein ciel et il vente! « Misère! » comme disait ma grand-mère... Alors vous passez un chandail confortable, vous chaussez vos pantoufles préférées, vous vous préparez une bonne grosse tasse de café bien chaud, puis vous vous installez à votre ordinateur pour participer à votre atelier par le Web : le bonheur complet, quoi.

Vous voulez faire un essai, juste pour voir?

C'est bien simple. Allez sur le site Web de la Société : www.sgce.qc.ca

Ensuite, sur la barre de menu, en haut, placez votre souris sur « Formation », et dans le menu qui se déroule, cliquez sur « Foire aux questions ». Sur cette page, cliquez sur la question « Comment participer à nos formations sur le Web? ». On vous y indique comment vérifier si vos équipements sont compatibles en allant à l'adresse Web suivante : <http://sgce.qc.ca/atelier/test>

Quoi faire si vous avez un problème?

Contactez le secrétariat, et dans la mesure du possible, nous tâcherons de vous dépanner. Je ne peux pas prendre ici un engagement formel, mais nous allons essayer, fort, fort, fort : c'est promis!

On se retrouve bientôt sur le Web?

Pierre Connolly, g.é. 2795 ◆



PARLONS DE LOVELL'S, VOULEZ-VOUS?

► RECHERCHE : PIERRE CONNOLLY

Parce que parler d'un Lovell's, c'est comme parler d'un Frigidaire ou d'un Kodak. Lovell's n'est pas un objet, c'est une compagnie. Et elle fait quoi, cette compagnie : elle fait des annuaires, imaginez-vous. Toutes sortes d'annuaires : des annuaires de villes, des annuaires de cultivateurs, des annuaires de bureaux de poste, des annuaires de citoyens, des annuaires de rues, des annuaires d'industriels, des annuaires d'adresse... Des tonnes d'annuaires. Des petits, des gros, et des immenses! Et les annuaires de Lovell's sont tellement célèbres, qu'on ne les désigne même pas sous le nom d'annuaires; on dira plutôt « j'ai trouvé cela dans le Lovell's de Montréal 1858 »!

Et en quoi cela intéresse-t-il le généalogiste? C'est que les généalogistes ont la manie de mettre leur nez partout à la recherche d'informations; et des annuaires, justement, ça ne contient rien d'autre que ça, des informations. Alors l'affaire est entendue : ça nous intéresse!

Un peu d'histoire...

Au début du 19^e siècle, John Lovell, alors âgé de 12 ans, arrive à Montréal avec ses parents. Ils sont venus d'Irlande, leur patrie, en quête d'une vie meilleure au Canada.

John Lovell, jeune immigrant, fonde son imprimerie en 1835 dans le Vieux-Montréal, après avoir obtenu le titre de maître imprimeur. L'immeuble du 423 de la rue St-Nicolas à Montréal est encore aujourd'hui le siège social de la compagnie, « dans le Vieux », comme on dit.



Un peu d'histoire...

Au début du 19^e siècle, John Lovell, alors âgé de 12 ans, arrive à Montréal avec ses parents. Ils sont venus d'Irlande, leur patrie, en quête d'une vie meilleure au Canada.

John Lovell, jeune immigrant, fonde son imprimerie en 1835 dans le Vieux-Montréal, après avoir obtenu le titre de maître imprimeur. L'immeuble du 423 de la rue St-Nicolas à Montréal est encore aujourd'hui le siège social de la compagnie, « dans le Vieux », comme on dit.

Le premier Montreal Directory, publié par R. S. McKay, est imprimé par John Lovell en 1842. Les annuaires deviennent rapidement une partie importante du chiffre d'affaires de la compagnie. Le Canada Directory paraît en 1857, suivi par le Dominion Directory en 1871.

Le premier Montreal Directory, publié par R. S. McKay, est imprimé par John Lovell en 1842. Les annuaires deviennent rapidement une partie importante du chiffre d'affaires de la compagnie. Le Canada Directory paraît en 1857, suivi par le Dominion Directory en 1871.

Aujourd'hui, on peut consulter les annuaires Lovell's sur le site de BAnQ. Je ne vous ferai pas ici la nomenclature de tous les annuaires qui sont disponibles, ce serait tellement ennuyeux! Mais je vous assure, vous les trouverez tous sur le site de BAnQ, à l'adresse web indiquée en référence. C'est en fait une boîte à surprises que vous trouverez à cette adresse. Par exemple, un annuaire de tous les fermiers des Cantons-de-l'Est par cantons, pour l'année 1898...

Sur ce site de BAnQ, donc, les annuaires sont présentés avec le même outil de recherche que l'on trouve un peu partout ailleurs sur BAnQ quand il s'agit de recherche dans des documents numérisés : le haut de chaque page est montré à l'écran, par blocs de pages selon le type de documents, et on peut choisir d'ouvrir une page en particulier, la mettre en mode plein écran, l'agrandir, la télécharger pour en garder une copie, etc. La qualité de la numérisation est excellente, bien que certains annuaires soient imprimés en tout petits caractères, ce qui peut parfois rendre la lecture à l'écran un peu difficile.

Ces annuaires seront particulièrement utiles si vous cherchez des gens à Montréal de 1842 à 2010. Il y a une section (Montréal et banlieue/série principale) où vous retrouvez, année par année, l'annuaire des citoyens de Montréal par ordre alphabétique avec l'adresse (numéro, rue, quartier) et souvent l'emploi du chef de famille en prime! La « série Criss-cross » vous permettra même, avec un peu de patience, de déterminer qui habitait à quelle adresse! Et notez que BAnQ ajoute régulièrement de nouveaux Lovell's.

Permettez que j'illustre un peu l'utilité de ces annuaires à l'aide de quelques exemples. J'ai souvenir qu'étant tout jeune, dans les années 1950, nous allions rendre visite à une vieille tante qui résidait dans le vieux Montréal, rue Saint-Paul. J'ai retrouvé l'adresse dans le Lovell's, et en allant sur Google Street View, j'ai pu retrouver la bâtisse, que j'ai même reconnue! La même tante et sa famille ont plus tard déménagé dans le quartier Rosemont : encore là, j'ai retrouvé l'adresse et la maison.

Avant de se marier, ma mère est allée étudier la coiffure à Montréal. À son mariage, l'enregistrement statistique du mariage cite l'adresse où elle habitait à ce moment à Montréal. Grâce au Lovell, j'ai pu retracer chez qui elle habitait!

En ce qui concerne notre région, il y a plusieurs annuaires intéressants également, dont certains comprenant des notices historiques qu'on pourrait avoir avantage à consulter. Par exemple, l'annuaire de Sherbrooke (1876) comprend une notice historique d'une dizaine de pages où l'on aborde un bon nombre d'aspects de la vie de l'époque; on y trouvera par exemple un compte rendu très instructif concernant l'histoire des installations des différents groupes religieux. Extrait de l'annuaire Lovell's 1876 .

À la suite de cette notice historique, on trouve la liste de tous les habitants de Sherbrooke pour cette année, par ordre alphabétique avec mention de leur métier et lieu de résidence.

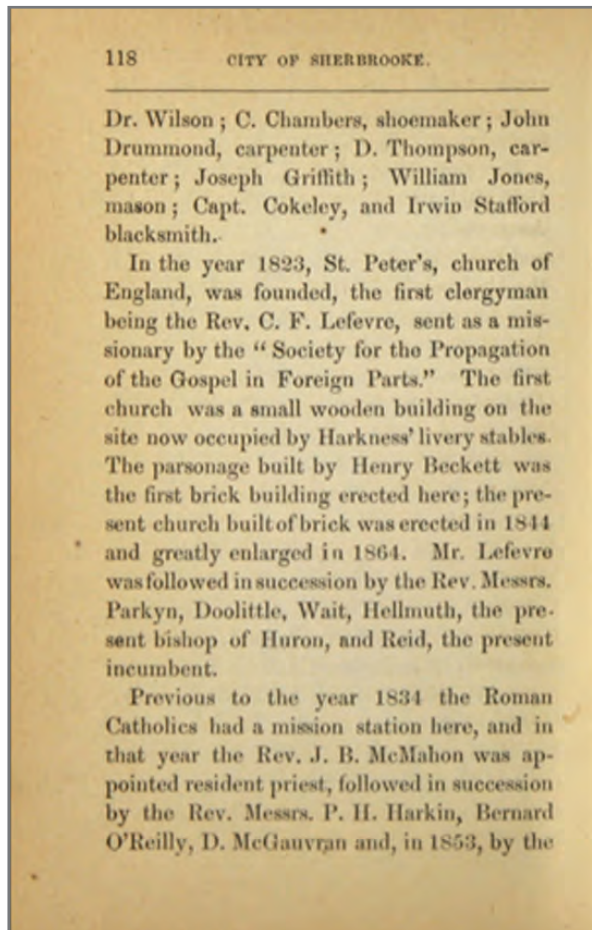
Dans ce même annuaire, vous retrouverez des contenus semblables pour Coaticook, Richmond, Lennoxville et Melbourne.

Voilà donc une autre mine d'informations pour les amateurs d'histoire que nous sommes. J'espère seulement que ce texte aura pu soulever un peu d'intérêt de votre part pour cette collection.

Vous trouvez les Lovell's de BAnQ en utilisant l'URL indiqué en référence ci-dessous, ou encore tout simplement en allant dans Google et en tapant « banq lovell ».

Je vous souhaite de magnifiques trouvailles!

Pierre Connolly, g.é. 2795



Lovell Litho & Publications Co.,

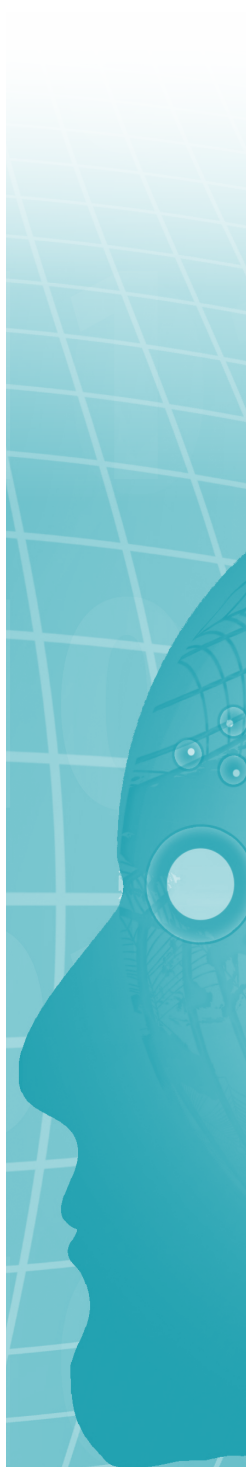
<http://www.lovell.ca/fr/a-propos.html> (mars 2017)

Bibliothèque et archives nationales du Québec (BAnQ)

<http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/lovell/> (mars 2017)

Lovell's Directory of Sherbrooke, Coaticook, Richmond, Lennoxville and Melbourne, Lovell Printing & Publishing Co 1876

<http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/lovell/> (mars 2017) ◆

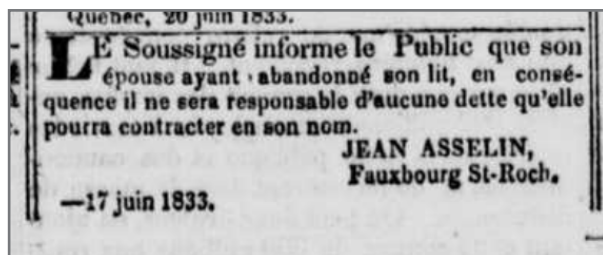




LES JOURNAUX : VOS ENNEMIS OU VOS AMIS?

► RECHERCHE : PIERRE CONNOLLY

Bien des politiciens vous diront qu'ils considèrent les journaux comme des ennemis. Mais les généalogistes, dont moi le premier, vous diront que les journaux sont des amis précieux! Dans cet article, je vous présente une ressource inestimable pour faire de la recherche dans nos journaux.



Cette ressource est un peu une « bête sauvage », mais quand on commence à l'appivoiser, on ne veut plus s'en passer tellement elle est généreuse. Nous allons voir des exemples de ce que le généalogiste peut y trouver. Nous verrons aussi où trouver cet outil merveilleux et comment l'utiliser. Mais il faut se rappeler : que fait-on quand on trouve un coffre au trésor? On fouille. Alors, allez-y, fouillez!

Que trouve-t-on dans nos vieux journaux?

Tout bon généalogiste me répondra qu'on y trouve des nécrologies : excellente réponse, mais tellement incomplète, puisqu' à vrai dire, on y trouve de tout! On y trouve en effet bien plus que des nécros... Rappelez-vous que, jusqu'à il y a quelques années à peine, les journaux jouaient le rôle que fait Facebook aujourd'hui.

Voici un exemple extrême de ce genre de perle. Il est tiré du journal *Le Canadien*, édition du 20 juin 1833, page 2. Pour paraphraser librement Molière, je dirais « qu'en de beaux mots ces choses-là sont dites! ». Hé oui ! cet extrait est un peu cocasse; mais il illustre clairement à quel point l'on trouve de tout dans les journaux, absolument de tout : un voyage qu'un tel a fait, une noce, un accident, un cheval qui s'est sauvé ... Vous allez trouver des éloges mortuaires, des annonces de mariages, des transactions importantes, des procès, des arrestations. Enfin n'importe quoi de ce que vous pourriez imaginer. Que de bonheur pour meubler l'histoire de votre famille!

Un membre de la Société me disait récemment qu'il n'arrivait pas à trouver l'acte de sépulture du frère de son grand-père. Il savait que cet homme avait vécu à Québec et qu'il y était sans doute décédé. Mais quand et dans quelle paroisse ? Ces questions faisaient l'objet de sa recherche jusque-là infructueuse. Nous sommes allés consulter *Le Soleil* de Québec, et nous avons rapidement trouvé un avis de décès qui nous a fourni tous les renseignements voulus.

Tout ceci pour affirmer que les journaux peuvent nous être très utiles, tant au plan strictement généalogique qu'au plan historique.

Mais comment fait-on pour utiliser cette ressource? La BANQ a déjà numérisé un nombre très considérable de journaux. Il y a des journaux qui ne sont pas encore numérisés, comme le *Stanstead Journal*. Mais les gens de la BANQ me confirment qu'il s'en ajoute régulièrement. La BANQ n'est pas la seule banque de journaux existante sur le web. Citons Google ou encore le site de Généalogie Québec. La BANQ met ses journaux à notre disposition avec un moteur de recherche d'une efficacité remarquable! Ce moteur vous permet de chercher dans TOUS les journaux disponibles d'un coup pour l'ensemble des journaux disponibles, ou encore dans seulement un, ou deux, ou autant de journaux que vous voulez. Vous pouvez également consulter directement une édition précise d'un journal. Par exemple *La Tribune* du 12 juin 1935. Alors vous pourrez chercher le ou les mots désirés dans ce numéro du journal. Vous pouvez même chercher sur une page de dates de

la même manière que vous cherchez le décès de quelqu'un dans Le Soleil entre 1849 et 1863. C'est d'une efficacité étonnamment surprenante! La collection de Google offre un moteur de recherche plutôt rudimentaire, à peine utile. Celle de Généalogie Québec n'en offre aucun.

Il y a quelques « mais », cependant. Le premier, c'est que ce n'est pas d'une simplicité totale à utiliser. La versatilité a son prix, comme de raison. Mais je puis vous assurer que ça vaut la peine de passer un peu de temps à apprendre à utiliser cet outil, pour les découvertes que vous ferez. BANQ offre un peu d'aide à la recherche lorsque vous cliquez sur « Aide » dans le bandeau noir que vous retrouvez sur la plupart des pages du site.

Il y a également une page où vous pouvez consulter la liste des journaux disponibles par région, avec les années disponibles. Mais méfiez-vous un peu, parce que souvent, vous trouverez des informations intéressantes qui sont publiées dans des journaux de l'extérieur de la région où habitait votre sujet; il faut « ouvrir ses œillères »!

Examinons maintenant la question de l'accès. Comment accède-t-on à ce coffre au trésor? Sur le site de BANQ, il y a des douzaines de manières différentes d'atteindre votre cible. Commençons par la méthode que j'appellerais « douce ». Vous allez au site de BANQ. Vous devriez déjà savoir l'adresse par cœur, soit : www.banq.qc.ca

De là, vous allez à « Outil de recherche », puis « Revues et journaux québécois ». L'avantage de cet accès « en douceur » vous fait plein de suggestions. C'est utile au début, pour se familiariser avec l'outil: on vous donne de l'information sur la collection, on vous propose de l'aide, on vous offre également accès à la liste des journaux disponibles par région. Enfin, on vous donne accès à l'outil de recherche lui-même en cliquant sur la tuile « Accéder ». C'est la méthode « douce ».

Il y a une méthode plus « directe » d'accéder à la ressource. À la page d'accueil, au lieu d'aller à « Outils de recherche » comme ci-dessus, allez directement à tuile « BANQ numérique ». Sur cette page, vous aurez un menu déroulant (libellé « Tout ») où vous choisirez « Patrimoine québécois/ Revues et journaux », ou bien vous pourrez cliquer directement sur la tuile « Patrimoine québécois, voir tout » un peu plus bas.

Il y a aussi la méthode « casse-cou »! Vous tapez simplement l'adresse suivante :

<http://numerique.banq.qc.ca/resultats>. Vous sélectionnez « Patrimoine québécois » puis vous filtrez « Revues et journaux ». C'est plus direct.

Enfin, il y a la méthode « brutale », à utiliser si vous connaissez le titre du journal que vous souhaitez consulter. Par exemple, vous souhaitez faire une recherche dans Le Progrès de l'Est. Sur Google, vous tapez « Banq progres de l'est numerique », et BOUM vous y êtes! C'est brutal un peu, mais ça « fonctionne pas pour rire », et ça va directement au but.

Dans l'outil de recherche, vous noterez qu'il y a une barre de recherche en haut de la page, qui est libellée par défaut « Dans cette publication ». Si vous inscrivez des mots ici, on cherchera ces mots dans tous les numéros disponibles de la publication affichée. Par contre, plus bas sous la barre rouge indiquant la date du numéro présentement affiché à l'écran, il y a une loupe dans la bande noire. Cette loupe permet de chercher uniquement dans le numéro présentement à l'écran. Et ensuite, amusez-vous bien : il y a plein d'outils un peu partout autour de la page, et la plupart sont assez compréhensibles sans explications. Par exemple, vous pouvez télécharger en fichier pdf le numéro présentement affiché : cette fonction est extrêmement utile aux fins de documentation.

Cependant, il y a un avertissement technique que je me dois d'ajouter, et c'est mon deuxième « mais ». Vous comprenez que ces journaux ont été d'abord photographiés. Mais on ne peut pas rechercher des mots dans une photo, n'est-ce pas? Alors il a fallu effectuer une opération supplémentaire qui s'appelle la textualisation, c'est-à-dire la transformation de l'image en texte. Ce procédé cause souvent des ratés, surtout dans les documents âgés : par exemple un « l » qui est interprété comme un « i », un « e » comme un « o » et ainsi de suite. Quand vous faites une





recherche, il peut arriver que cela cause des erreurs, bien que le moteur de recherche de BANQ soit très conciliant à cet égard, selon mon expérience. Par contre, quand vous faites une recherche et que les mots recherchés sont trouvés, alors l'écran vous affiche un extrait du texte entourant le ou les mots recherchés; ce texte est très souvent difficile à lire à cause des erreurs de textualisation, n'en soyez pas trop surpris.

Je terminerai par une mise en garde que mon psychiatre personnel m'a enjoint de vous communiquer : ATTENTION, cet outil de recherche peut provoquer une très forte dépendance chez certains sujets. Vous êtes avertis, soyez prudents! Mais ça représente quand même des heures de plaisir. Alors faites-vous plaisir.

Et j'ajouterais, pour clore le tout en beauté, que j'ai fait une recherche pour « Société de généalogie des Cantons-de-l'Est » dans la Gazette officielle du Québec, et j'ai retrouvé entre autres l'émission des premières lettres patentes de notre Société. Voici:

Gazette officielle du Québec, 23 octobre 1976, Partie 1 samedi 23 (no 43)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom	Siège social	Date de constitution
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU LAC RODDICK ... RODDICK LAKE OWNERS ASSOCIATION 1467-4295	Bouchette	28 05 76
CARREFOUR DE SOLIDARITE INTERNATIONALE SHERBROOKE INC 1469-7528	Sherbrooke	02 09 76
LA CORPORATION SPORTIVE ET RECREATIVE DE LOCHABER-NORD 1462-4159	Saint-Sixte	22 04 76
FONDATION SANTA CABRINI SANTA CABRINI FOUNDATION 1503-6296	5655 est, rue St-Zotique, Montréal	27 05 76
LOISIRS DE STE-MARCELLINE-DE-KILDARE INC 1467-0681	400, Principale, Sainte-Marcelline-de-Kildare	13 05 76
SOCIETE GENEALOGIQUE DES CANTONS DE L'EST INC 1469-9186	1831, rue King, Sherbrooke	07 09 76

Gazette officielle du Québec, 23 octobre 1976, page 74. (Le surlignage est de moi)

Notez que le nom officiel était alors « Société généalogique des Cantons de l'Est Inc. ».



L'HISTOIRE DE SHERBROOKE VOUS EST RACONTÉE : CHRONIQUE DE LECTURE

► RECHERCHE : PIERRE CONNOLLY

Si vous avez déjà commencé à dépasser le stade de la cueillette de données généalogiques dans la recherche de l'histoire de votre famille, vous savez déjà à quel point il est important de se familiariser avec le contexte historique de la région concernée, de même que celui de l'époque qui vous intéresse. J'ai eu le plaisir récemment de participer aux travaux d'une équipe de recherche sur les soeurs Canfield, les épouses des frères Hyatt, les premiers colonisateurs de notre région. Comme de raison, leur histoire se passe au tout début de l'existence de Sherbrooke. C'est un de nos amis, M. Léon Montagne, qui m'a signalé l'existence d'une série de trois romans dont l'histoire se déroule exactement à la même période, ici même à Sherbrooke. Il n'en fallait pas plus pour que je me rue sur ces volumes. J'y ai lu le récit de l'histoire des premières années de notre ville, à travers des personnages tout à fait attachants. Pour le généalogiste, ce type de lecture a l'immense avantage de nous « mettre dans le contexte ». Il est alors plus facile de comprendre une foule de choses qui se sont passées dans la vie de nos propres ancêtres.

Dans le texte qui suit, je ne veux pas vous raconter le roman en question (vous le lirez sans doute), mais je veux vous en dire assez pour illustrer l'utilité de ce genre de lecture pour nous, généalogistes. Si la vie à Sherbrooke à ses tout débuts vous intéresse le moins, voici donc une lecture pour vous.

Il s'agit donc d'une suite de trois romans, intitulée *La malédiction*, écrite par Louise Simard, une auteure de notre région. Le premier tome est intitulé *Le hameau des fourches*, et se déroule à l'époque des premiers colonisateurs, les Hyatt. Le second tome est intitulé *Le confluent des rivières* et son histoire débute à l'été de 1825 pour se terminer vers les 1830. Le troisième tome intitulé *Le cri de l'épervier* se terminera autour des années 1835. Tout y passe : les personnages connus de notre histoire, les moulins, les usines, les commerçants, les fermiers, les hôteliers, les journaux, la diligence, enfin toute la vie de l'époque, quoi.

L'auteure, Mme Simard, possède deux grandes forces. La première est d'être extrêmement bien informée sur le contexte historique de son roman. À cet effet, elle raconte avoir consulté les auteurs qui ont écrit sur notre histoire régionale, dont en particulier M. Kesteman lui-même qu'elle a rencontré à ce sujet. Je suis tout à fait convaincu que vous apprendrez des tas de choses sur l'histoire de notre ville en lisant ces trois volumes. La deuxième force de Mme Simard est de nous rendre ses personnages extrêmement attachants; ils sont tous extrêmement bien campés, et on se lie spontanément d'amitié si ce n'est d'amour avec eux et elles.

Le roman illustre fort bien le climat tendu entre les anglophones d'origine américaine (les loyalistes, pour la plupart) et les anglophones d'origine britannique. Il illustre aussi très bien les interactions entre les blancs en général et les Abénaquis qui fréquentaient le même territoire. Vous y découvrirez comment la British American Land Company s'est implantée chez nous, et les heurts et dissensions que son arrivée a causés. Vous pourrez apprécier le rôle des premiers journaux à être publiés en région, leur influence et les difficultés rencontrées par leurs éditeurs. Vous serez peut-être étonnés également de constater l'influence importante du mouvement des Patriotes dans notre région et vous pourrez comprendre un peu mieux pourquoi ce mouvement a été si populaire auprès des Canadiens de la classe moyenne autant anglophones que francophones. Vous verrez comment se déroulait une élection, avec toutes les magouilles qui pouvaient les entourer alors, et qui étaient d'une tout autre nature que celles que nous pouvons connaître maintenant. Le statut et le rôle

des femmes dans la société de cette époque vous fascineront. L'école pour les enfants vous sera présentée. Vous ferez connaissance avec le système de justice du temps, la prison, la vie du geôlier ... Enfin, comme vous voyez, il y a là un résumé impressionnant de notre histoire ancienne, la vie, quoi!

Au travers ces éléments d'histoire, vous verrez vivre quelques femmes, nos héroïnes, remarquables par leur énergie et leur efficacité : pas simple pour une femme seule, veuve, d'élever des moutons et de tisser de la laine pour nourrir ses trois enfants! Mais elle y arrive, et honorablement en plus.

J'ai lu ce roman au moment où nous terminions presque notre recherche sur les soeurs Canfield. Je dois vous dire que le roman m'a aidé à comprendre plusieurs éléments de la vie des Canfield et des Hyatt; non pas parce que le roman parle abondamment de ces personnes en particulier (bien qu'il en parle à quelques occasions), mais bien parce qu'il m'a permis de comprendre le contexte historique dans lequel ils ont évolué. Voilà le bienfait de ce genre de littérature pour nous.

Le roman Mary l'Irlandaise dont j'ai déjà parlé dans cette revue, le roman L'homme de l'ombre, de Turcot, ainsi qu'un autre roman de Mme Simard, La promesse, lequel raconte la vie des esclaves noirs américains à l'époque de la Guerre d'indépendance aux États-Unis, m'ont tous fait le même effet, à savoir m'aider à comprendre ce qui s'est passé à une certaine époque en m'expliquant le contexte. Et comme de raison, comme la généalogie est un loisir, il est également bien plus agréable d'apprendre l'histoire dans un roman bien fait que dans des livres d'histoire arides.

Le site web de notre Société propose une liste détaillée de romans historiques et autres volumes qui documentent différents aspects de notre histoire. Vous aurez intérêt à consulter cette liste. On la trouve dans la section du site réservée aux membres, sous le titre « Coin de lecture ». Il y a de quoi documenter bien des thèmes de l'histoire de votre famille.

Alors, allez-y : faites une pause dans le sérieux de votre généalogie, et amusez-vous en lisant un bon roman historique... Vous verrez, ça vous aidera à faire avancer vos recherches.

Pour votre information, les trois romans de la série La malédiction sont disponibles dans toutes les librairies municipales de notre région, et ce gratuitement. Et si par malheur l'un ou l'autre des volumes est temporairement indisponible, demandez à votre bibliothécaire d'en commander une copie par prêt entre bibliothèques. Vous savez, toutes nos bibliothèques municipales même les plus petites sont membres d'un même réseau très efficace. Si vous souhaitez les acheter, vous pourrez vous les procurer chez Renaud-Bray:

LOUISE SIMARD - La malédiction T01 Le hameau des fourches

LOUISE-SIMARD - La malédiction T02 Le confluent des rivières

LOUISE-SIMARD - La malédiction T03 Le cri de l'épervier.

Malheureusement, ces trois volumes ne sont pas disponibles en format de livre électronique.

Bonne lecture, bonne généalogie. Pierre Connolly, g.é. 279 ◆



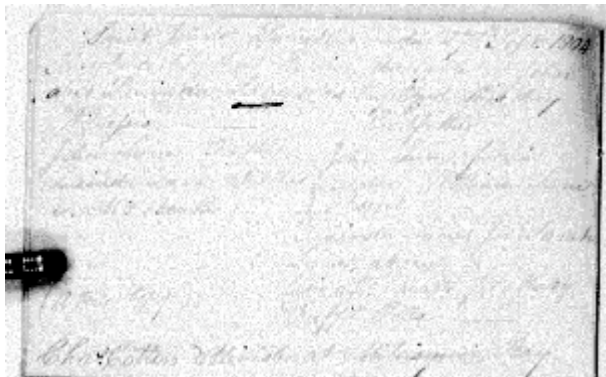


VIEUX DOCUMENTS ILLISIBLES: SECRET ET MAGIE NOIRE

Pierre Connolly, g.é. #2795

Avertissement : La présente chronique est très technique, et ne s'adresse sans doute pas à tout le monde. Mais si ce texte pouvait aider ne serait-ce que quelques personnes, je serais heureux de m'être donné la peine de l'écrire.

Contenu : Ne vous est-il jamais arrivé d'avoir à votre disposition un document si pâle, si mal reproduit, que vous avez beau vous « arracher les yeux », vous n'arrivez pas à voir ce qui y est écrit? Le présent article, après vous avoir dévoilé une source « secrète » de tels documents, vous montrera par un cas de figure comment on peut en extraire un contenu utilisable. Pour illustrer qu'il ne s'agit pas d'une supercherie, voici un extrait du folio 1, verso, du registre de Missisquoi Bay anglican de 1804, tel qu'on le retrouve dans le registre:



Dites-moi si vous y trouvez quelque chose de lisible. Voici pourtant la transcription de ce document :

Saint John's Lower Canada 27 th Sept 18[04]	
I hereby certify that Harriet daughter of John and Lucinca Lane was baptized this day	
Witnesses	Godfather
John Lane, Father	John Lane for his Brother William Lane absent.
Lucinda Lane, Mother	Lucinda Lane for Sarah Lane, absent.
Erica M ^e Beath	Erica M ^e Beath for Mary Duffil Potts
Chas. Cotton Minister at Missisquoi Bay	

Est-ce de la magie, ou bien de la science divinatoire? Ni l'un ni l'autre : c'est seulement l'utilisation judicieuse du logiciel approprié. Le présent article répondra aux deux questions suivantes:

1. D'où vient ce document? C'est le « secret » annoncé ci-dessus.
2. Comment fait-on pour rendre ce document lisible? C'est la « magie noire » annoncée ci-dessus.

1. Provenance de ce registre.

Vous savez sans doute (ou sinon, sachez-le puisque c'est tellement utile à savoir) que BAnQ diffuse sur son site web une collection d'images des registres du Québec. Leur collection n'est pas complète, mais elle est en progression. À la différence de la collection du Fonds Drouin que l'on trouve sur Généalogie Québec (GQ), celle de BAnQ contient des images qui ont été photographiées beaucoup plus tard que celle de GQ, et grâce à l'amélioration des outils photographiques utilisés, ses photos sont très souvent de meilleure qualité. Mais que voulez-vous, quand le document original est de qualité médiocre, la photo ne peut pas être parfaite!

Le registre que j'ai utilisé pour illustrer cet article est un registre inédit, dans le sens où l'on ne le trouve, ni dans la collection du Fonds Drouin de GQ, ni dans la collection des mormons. Il s'agit d'un petit trésor qui ne se retrouve que sur le site de la BAnQ. C'est en fait le tout premier registre que nous ayons pour la région de la Baie Missisquoi, terre d'exil souvent temporaire pour nombre de loyalistes américains au détour de la Révolution Américaine.



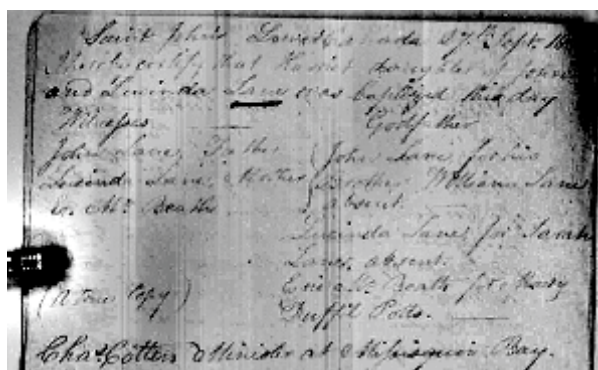
Vous le trouverez sur le site web de la BANQ sous l'appellation de « Missisquoi Bay Anglican Church », dans le district judiciaire de Bedford.

L'acte que je vous ai présenté plus haut est le tout premier acte qui figure dans ce registre; il se trouve au verso du premier feuillet. Voilà donc pour le secret, qui n'en sera plus un dorénavant.

2. La magie noire.

Non, non! Rassurez-vous tout de suite, je ne vous ferai pas une passe-passe de magie noire, mais à mon avis le logiciel que j'utilise réussit à faire quelque chose qui s'en approche dangereusement!

Pour obtenir l'image ci-dessous, vous aurez besoin d'une photo du document à traiter (comme celle montrée plus haut), du logiciel Gimp et des instructions données plus loin ici. Et voici ce que vous en obtiendrez :



À mon humble avis, le passage de l'image du début à celle-ci me semble relever directement d'une passe-passe de magie noire. Mais enfin... Et pourtant, cette image est bel et bien le résultat du traitement que je vais vous expliquer plus loin.

Si votre document est en format pdf, vous pouvez l'ouvrir directement dans Gimp, qui se chargera de le convertir en format image.

Prenez soins d'ajuster la résolution lors de l'ouverture à au moins 1200 pixels de large pour un document au format lettre. Sinon, vous pourriez aussi le faire convertir sur le web : allez à www.ilovepdf.com et choisissez «pdf en jpg».

Ensuite, vous utiliserez le fameux logiciel Gimp, qui est le compétiteur gratuit de Photoshop d'Adobe. Le problème avec Photoshop est que la version complète (requisse pour le type de travail que nous ferons ici) coûte un prix de fou, alors que Gimp est un logiciel libre, et donc gratuit pour tous.

Le logiciel Gimp a une fonction appelée «Retinex» que vous trouverez sous le menu «Couleurs»; c'est la fonction responsable de la magie noire pour les documents comme le nôtre. Je ne dirai pas que ça fonctionne à 100% dans tous les cas, mais je dirai que ça fonctionne à 90% dans 80% des cas. Et dans notre cas, justement, ça fonctionne à merveille. De toute façon, quand la fonction Retinex ne fonctionne pas, c'est simplement que votre image est plus facile à améliorer, et que vous pouvez l'améliorer facilement avec la fonction «Niveaux» sous le menu «Couleurs», juste en rectifiant la luminosité et le contraste; j'en glisserai un mot à la fin. Dans le cas de notre image, cette fonction « Niveaux » est complètement inadéquate : ça prend plus de « magie ».

Voyons le détail de la procédure à suivre. Chargez votre image dans Gimp. Assurez-vous d'être en mode « image RVB » (Rouge Vert Bleu). Pour ce faire, allez à «Image», puis « Mode » et cochez « RVB ».

Avant de continuer, parlons un peu de la fonction Retinex de Gimp. Cette fonction ressemble à la fonction Niveaux dont j'ai parlé plus haut. La fonction Niveaux applique un changement de tonalité (plus pâle ou plus foncé) à l'ensemble de tous les pixels d'une image





VIEUX DOCUMENTS ILLISIBLES: SECRET ET MAGIE NOIRE

(suite)

La fonction Retinex applique un changement de tonalité à chaque pixel de l'image de façon variable en fonction d'une évaluation statistique s'appliquant à ce pixel considéré dans son environnement. Par exemple, si un pixel est blanc alors que tous les pixels environnants sont noirs, Retinex assume que ce pixel devrait être noir. Si un pixel est gris alors que les autres pixels à sa droite sont blancs et que les pixels à sa gauche sont noirs, Retinex évalue que ce pixel doit être noir. Si un pixel est gris pâle alors qu'il fait partie d'une forme (ligne, cercle, courbe ...) noire, alors Retinex rendra ce pixel noir. Donc, Retinex applique une certaine forme d'intelligence à ses transformations. Voilà pourquoi il nous semble faire de la « magie noire ». Par contre, Retinex a tendance à exagérer ses changements; il faut donc, de notre part, prévoir un moyen de modérer ses ardeurs : c'est ce que nous allons faire.

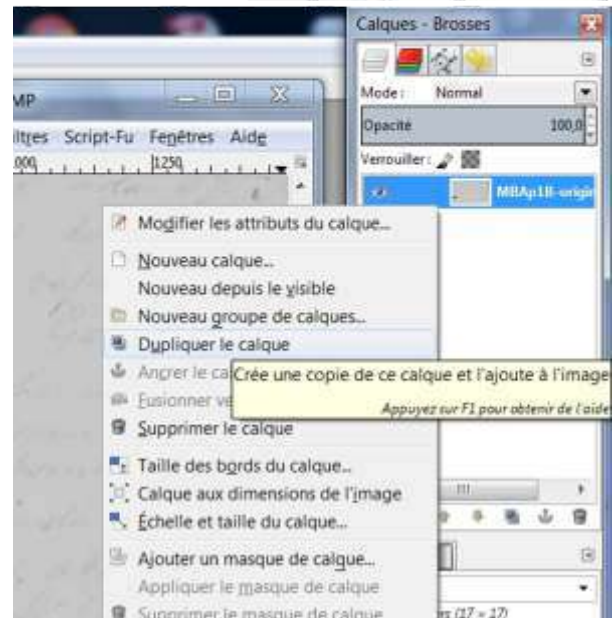
Voici la stratégie que nous prendrons. Nous allons créer un nouveau calque identique à celui de notre image; le nouveau calque sera placé par dessus notre image originale. Nous allons appliquer la fonction Retinex à notre nouveau calque, de sorte que pour moduler l'effet de la fonction Retinex, nous n'aurons qu'à varier le niveau d'opacité du calque que nous aurons modifié avec Retinex. Voici comment.

Alors que notre image est affichée, nous allons dans la boîte d'outils à droite et nous cliquons sur l'icône « calques » en haut (image ci-contre).

Avec la souris, cliquez le bouton de droite sur le seul calque disponible, et choisissez dans la liste « Dupliquer le calque » pour créer une nouvelle copie du calque existant (image ci-contre).


Vous aurez maintenant deux calques dans la liste à droite.

Allez à la barre de menu, et sous « Couleurs », cliquez sur Retinex vers la fin de la liste des options, puis dans la petite fenêtre qui s'ouvre, cliquez sur « Valider » pour autoriser l'application de Retinex. Le traitement prend quelques secondes : suivez la barre de défilement. Quand Retinex a terminé, vous voyez à l'écran l'effet de la « magie noire ». Il se peut que vous vouliez moduler l'intensité de l'effet Retinex, comme nous avons mentionné plus haut. Voici comment faire.



Dans la boîte d'outils de droite, vous voyez au-dessus des calques une bande sombre libellée « Opacité ». Placez le curseur de votre souris dans cette zone sombre (image ci-contre),



et bougez légèrement jusqu'à ce que votre curseur se transforme en une flèche verticale pointant vers le haut comme ceci «  ». Enfoncez le bouton gauche de la souris et déplacez le curseur vers la gauche ou la droite pour diminuer ou augmenter l'opacité du calque, ce qui a comme effet à l'écran de moduler l'effet Retinex. Lorsque vous êtes satisfait de l'effet tel que vous le voyez à l'écran, relâchez simplement le bouton de la souris.

Nous avons presque terminé! Il ne reste qu'à fusionner nos deux calques en une seule image, puis à sauvegarder notre image modifiée. Pour fusionner les calques, allez à «Image» à la barre de menu, puis cliquez sur «Aplatir l'image». Ensuite, souvenez-vous que dans Gimp, pour sauvegarder votre image, vous devez utiliser la fonction « Exporter ». Alors allez au menu, à « Fichier » et cliquez sur «Exporter sous». Choisissez l'endroit où vous voulez sauvegarder le fichier, et donnez-lui le nom désiré avec l'extension (.jpg ou .png comme vous voulez) et cliquez sur le bouton «Exporter» en bas. Gimp vous présentera différentes options de sauvegarde, mais dans la plupart des cas vous pouvez accepter les valeurs proposées par défaut.

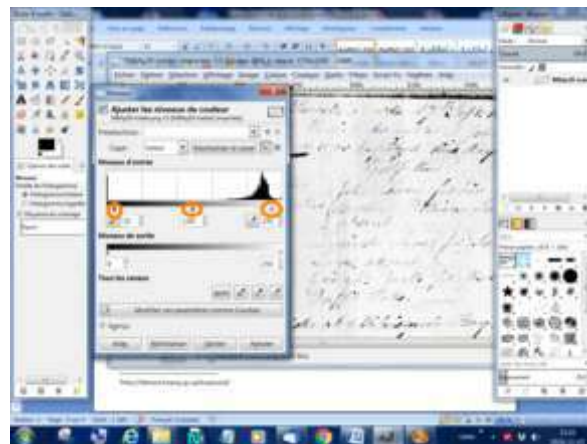
Et c'est terminé : vous pouvez maintenant, espérons, lire votre document beaucoup plus facilement qu'auparavant.

Si cette méthode ne fonctionne pas avec votre image en particulier,

alors essayez d'utiliser la fonction Niveaux que vous trouverez à la barre de menu, sous «Couleurs». Vous avez une fenêtre qui s'ouvre, et qui vous permet de varier les intensités des tons pâles, moyens et foncés. Les curseurs sont représentés par des petites pointes de flèches pointant vers le haut.

Déplacez les trois curseurs pour obtenir les niveaux désirés de coloration, ce qui vous permettra de rendre le texte plus évident sur l'ensemble de l'image.

Quand vous aurez obtenu l'aspect désiré, cliquez sur le bouton « Valider » en bas de la petite fenêtre pour confirmer les ajustements apportés. Enfin, exportez votre image comme il est décrit plus haut.



Cette fonction Retinex de Gimp m'a permis d'améliorer plusieurs documents dans un grand nombre de conditions. Elle vous semblera complexe à utiliser pour la première fois, mais répétez l'opération à quelques reprises, et cela deviendra presque un automatisme. J'espère avoir pu aider quelques-uns d'entre vous à consulter un ou des documents que vous auriez dû ignorer autrement parce que trop difficiles à lire. Pour en apprendre davantage sur le logiciel Gimp, restez aux aguets : la SGCE offrira sans doute une formation éventuellement sur ce logiciel merveilleux pour les généalogistes.



À propos de l'auteur Pierre Connolly



Pierre est un généalogiste actif depuis 1997. Prêtre et professeur de profession, s'investit initialement à recueillir numériquement les nombreuses données de Baptêmes, Mariages et Sépultures enregistrées par les nombreux bénévoles de la SGCE. Il en résultera de la création d'un grand fichier qui a graduellement cumulé plusieurs millions de données généalogiques qui prit le nom de *Fichier Connolly*. Chaque année depuis, grâce aux efforts de plus de deux douzaines de bénévoles le Fichier Connolly est devenu un outil de recherche incontournable. D'ailleurs depuis 2007, ce fichier toujours grandissant est disponible en ligne sur le site de Généalogie Québec.

Professeur passionné, Pierre une fois retraité s'investit dans la formation à la Société de généalogie des Cantons-de-l'Est. En plus d'offrir des formations à la Société, il crée une série de tutoriels qu'il met à la disposition des membres sur le site Web de la SGCE. Les sujets abondent, de "*Commencer votre généalogie*" à "*Choisir un logiciel*" pour le grand public et du "*Registre d'état civil*" au "*Utiliser le LAFRANCE*", de "*Publier chez LULU*" à la "*Restauration des documents illisibles*" sans oublier les nombreux traitant des fonctionnalités du logiciel Brother's Keeper. Vous pouvez retrouver ces nombreux tutoriels sur le site suivant : <http://sgce.qc.ca/outils-de-formation/> seulement quelques-uns d'entre eux sont accessibles pour les non-membres.

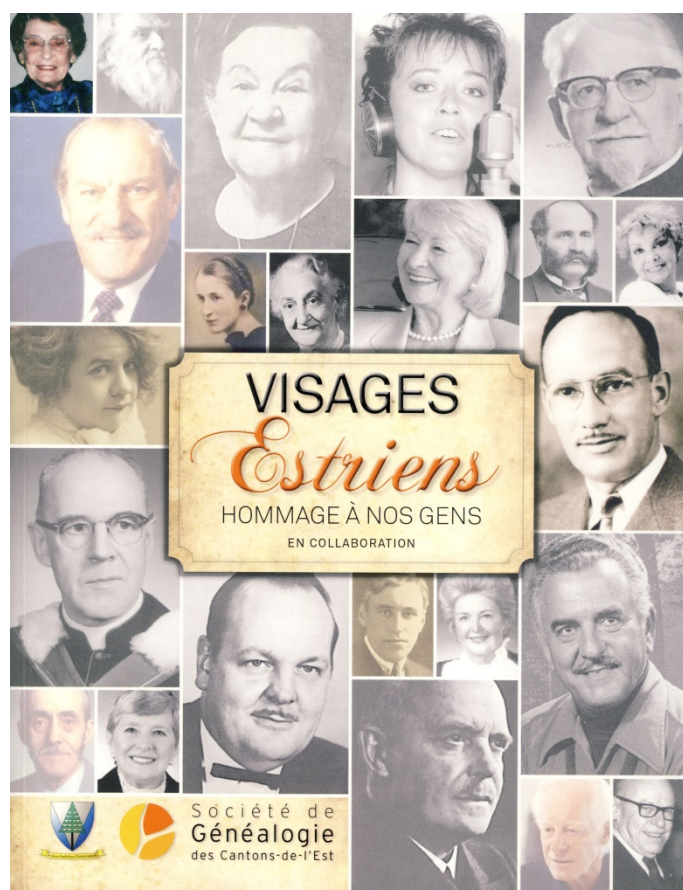
En 2019, Pierre innove encore en introduisant des cours en ligne.

À partir de 2011, notre cher formateur publie de nombreux articles de formations dans la revue l'Entraide généalogique de la SGCE. Ces articles ont pris le nom des "*Trucs à Pierre*" qui sont tous disponibles maintenant dans le "*Recueil des Trucs à Pierre*" publié en deux fascicules par la SGCE.

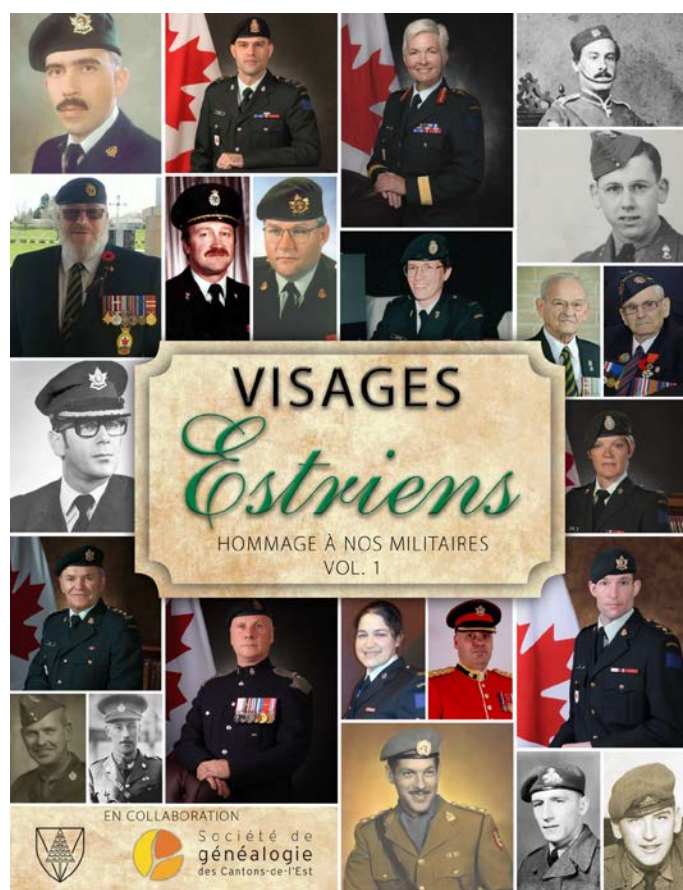
Distinctions remises à Pierre Connolly :

- 2008 : titre de *Généalogiste émérite* par la FQSG
- 2014 : *Médaille d'honneur* par la FQSG
- De 2001 à 2015 : plusieurs prix *Raymond-Lambert*
- 2017 : *Médaille de l'Assemblée nationale du Québec*

AUTRES PUBLICATIONS SGCE



Prix : 20\$



Prix : 30\$

RECUEIL DES TRUCS À PIERRE

PREMIÈRE ET DEUXIÈME PARTIE (10\$ ch.)

VISAGES ESTRIENS HOMMAGE À NOS MILITAIRES VOL. 2

DISPONIBLE BIENTÔT EN 2021

DISPONIBLES AUX LOCAUX DE LA SGCE

Commande postale (frais): SGCE 275, rue Dufferin, Sherbrooke, QC J1H 4M5 Tél. 819-821-5414